LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52—N ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 JANVIER 1965 PRIX 10c

Mgr Maurice Roy, de Québec, devient le troisième cardinal du Canada

CITE DU VATICAN — Le pape a annoncé le 25 janvier la création de 27 nouveaux cardinaux dont Mgr M. Roy, archevêque de Québec.

Mgr Roy, qui est dans sa soixantième année, était nommé archevêque de Québec le 2 juin 1947, moins de deux ans après être devenu évêque de Trois-Rivières. Il était alors âgé de 42 ans et l'un des plus jeunes prélats de l'Eglise catholique.

Mgr Roy est grand, mince et paraît timide. Au début, il apparaissait rarement en public et remplissait ses fonctions discrètement.

Homme sans cérémonie, l'incident le démontre: quelques heures après sa nomination comme archevêque de Québec il accommoda les reporters qui "couvraient" la cérémonie en s'installant à un dactylographe portatif et compléta pour eux la partie qui manquait au texte de son discours.

Graduellement il fit sentir son influence en tant que chef spirituel de ses quelque 600,000 diocésains. Et un de ses gestes les plus importants fut sa médiation officieuse dans le conflit syndical d'Asbestos, en 1949 — ce qu'ont reconnu publiquement les chefs unionistes.

Premier aumônier

Fait primat du Canada en 1956, lorsque son diocèse fut élevé au rang de Siège primatial, Mgr Roy a été décoré par les Anglais, les Français, les Belges et Hollandais en remerciement des services rendus durant la dernière guerre mondiale.

Il a été le premier aumônier canadien à se rendre outre-mer lors de la dernière guerre, où il s'est couvert de gloire quand il a accompagné les troupes en Sicile, lors de la campagne d'Italie, en 1943.

La vie de Mgr Roy a toujours gravité autour de Québec où il a été baptisé, cofirmé, ordonné prêtre et sacré évêque.

Il est un descendant, par sa mère, du poète et chroniqueur canadien Napoléon Letendre. Son père était juge et doyen de la faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec.

A l'âge de 18 ans il obtenait son baccalauréat ès arts et commençait ses études en théologie. A l'âge de 22 ans il était ordonné prêtre. Et deux années plus tard, il obtenait des doctorats en théologie et en philosophie, à Rome.

Avant l'âge de 25 ans il enseignait la philosophie dogmatique, à Laval, à des étudiants de son âge.

Quand la guerre fut déclaré, en 1939, il s'engagea immédiatement comme aumônier. Le 8 décembre de la même année, il s'embarquait pour l'Angleterre avec le 22e Régiment de Québec, les célèbres Van Doo, et fut le premier aumônier canadien a mettre le pied sur le sol anglais.

Mgr Roy est né à Québec le 26 janvier 1905, du défunt juge Ferdinand Roy et de Mariette Legendre, décédée en 1945, peu de temps après le retour de son fils d'outre-mer où il était alors aumônier en chef du premier service d'aumônerie de l'Armée canadienne, avec rang de colonel.

Il a fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il était ordonné prêtre le 12 juin 1927.

Ministère à Paris

Son voyage subséquent à Rome le conduisit à Paris où il poursuivit des études en lettres à la Sorbonne. En même temps et il demandait et il obtenait la permission d'exercer son ministère le dimanche dans le célèbre "quartier rouge" de Paris.

Après avoir enseigné la théologie dogmatique à l'Université Laval, entre les années 1930 et 1935, il devint secrétaire d'un comité formé en vue de rédiger une nouvelle constitution de l'Université Laval; il se rendit à Rome soumettre le texte à l'approbation du Vatican.

Revenu à Québec il enseigna la théologie sacramentelle à Laval encore et s'interessa beaucoup au mouvement scout.

Son ascension fut rapide au sein du corps canadien des aumôniers militaires.

En mai 1941, il était nommé à la division Borden, avec le rang de major, et en août il devenait aumônier des premiers quartiers généraux de l'armée canadienne, au rang de lieutenant-colonel. Il prit la direction de tout le corps d'aumônerie catholique de l'armée canadienne en 1944.

Il fut témoin de la guerre d'Afrique, de Sicile et d'Italie, en 1943.

De retour en Angleterre, en 1944, il traversa la Manche et prit part à l'invasion de l'Europe. Il fut cité à l'ordre du jour pour sa conduite extrêmement courageurse sous le feu et fut décoré par le roi Chevalier de l'ordre de l'Empire Britannique.

Après sa démobilisation, le 31 décembre 1945, le jeune prêtre fut nommé supérieur du séminaire de Québec. Un an plus tard, soit le 26 janvier 1946, le pape le nommait évêque du diocèse de Trois-Rivières, et il était consacré par le cardinal Rodrigue Villeneuve. Après le décès de celui-ci, le 17 janvier 1947, il prenait la tête du plus vieux siège épiscopal de l'Eglise catholique nord - américaine, celui - là même qu'occupait Mgr de Laval, le premier évêque du Nouveau-Monde.

Mgr Roy a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de l'aide apostolique canadienne à l'Eglise de l'Amérique latine, ayant assisté à l'assemblée plenière de l'épiscopat de l'Amérique du sud, à Rio de Janeiro. Il a aussi contribué grandement à la marche du Concile Vatican II comme membre de la commission théologique et aussi par une intervention sur le Schéma XIII. (Voir éditorial)

L'annonce de la disparition prochaine de la jeunesse franco-manitobaine s'avère prématurée si l'on en juge par cette photo et par l'activité que le photographe y a captée. Il s'agit en effet du groupe de jeunes qui fait marcher un programme de musique "moderne" pour l'auditoire lequel serait autrement victime de la discomanie américaine. L'animateur, M. Christian Leroy, annonceur et commentateur au poste CKSB, est au moins "jeune" d'esprit. Inauguré au mois de décembre sur la demande de quelques 300 étudiants, le programme passe sur les ondes à l'heure très populaire de 5 h. 15 à 6 h. p.m. tous les jours. L'équipe aide à tenir le poste au courant des nouveautés, à choisir les disques et en dresser le palmarès. On remarque que depuis deux ou trois ans, les compositions françaises et canadiennes-françaises de ce genre "rythmé" soulèvent de plus en plus l'enthousiasme de cet auditoire difficile. Sur la photo, avec des exemplaires des disques les plus populaires, l'on voit, dans l'ordre habituel: (debout) Gérard Paquin, Guy Chabbert, Lorraine Dumont et Michel Monnin, (assis) Diane Payment, Jeanne Turenne, C. Leroy, Claudette Lacroix, Robert Pronovault, Edith Fréchette, Paul Savoie.
(Photo Napoléon Studios))

Des funérailles d'état ont été accordées par la reine Elisabeth pour honorer le souvenir de Sir Winston Churchill, qui est décédé dimanche matin, à l'âge de 90 ans. L'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne, de santé précaire depuis quelque temps, a succombé à une thrombose, par suite d'une maladie respiratoire. Son corps sera exposé dans la Westminster Hall, pendant trois jours, à partir de mercredi et le service funèbre aura lieu à la cathédrale St-Paul, samedi. L'inhumation sera faite dans le lot familial de la paroisse St. Martin's, de Blenheim, près du palais, où M. Churchill a vu le jour.

Soldat en Afrique et dans l'Inde, politicien, ministre et premier ministre de plusieurs cabinets d'Angleterre, Winston Churchill était aussi un littérateur de grande classe (Prix Nobel, 1953), auteur d'une trentaine de volumes, au style grandiose et vivant, et surtout un orateur extraordinaire. C'est à ce dernier titre qu'on lui attribue la volonté de résistance qui a soutenu les Anglais en face d'Hitler après la chute de la France et, plus tard, la réaction démocratique à l'impérialisme communiste qui étendait son rideau de fer sur l'Europe.

Anglais au point qu'on le considère le type britannique du siècle et peut être de l'histoire, il avait aussi une vision européenne de la civilisation et un véritable culte du régime parlementaire tel que pratiqué à Londres. Il a connu des triomphes politiques et militaires extraordinaires, mais aussi la défaite ignominieuse, sur le front de bataille à Dardanelles et au pays, par une volte-face violente des électeurs après la guerre.

De ces visites au Canada, on retient surtout le souvenir de la conférence de Québec, pendant la guerre, quand il s'est acquis l'approbation populaire par ses gestes confiants et un peu espiègles. Il a adressé la parole au parlement d'Ottawa, ayant soin en ces occasions de prononcer des phrases françaises, tout en déplorant les blessures ainsi infligées à cette langue.

MM. Pearson, Diefenbaker et Martin représenteront le Canada aux obsèques.

AVIS

A partir de la première semaine du mois de février, notre journal sera imprimé le mercredi midi, une journée plus tôt qu'à l'heure actuelle. En d'autres mots, l'heure limite pour la réception des copies sera fixée au mardi midi. Cette décision veut dire que tous les correspondants doivent faire parvenir leurs textes plus tôt et que les manuscrits qui ne dépendent pas de l'événement quotidien doivent entrer les jeudi et vendredi pour publication dans la semaine suivante. En autant que cela est possible, on gardera les journées de lundi et mardi pour la composition de nouvelles courantes.

Ce changement est dicté par le fait que dans certains endroits le journal n'est pas livré avant la fin de la semaine. Aussi les agences de publicité constatent que le jeudi devient de plus en plus la journée des achats, surtout en été. Pour la nouvelle générale le journal jouera ainsi davantage le rôle qui lui incombe de plus en plus, celui de résumer et de commenter la période qui s'étend du dimanche au dimanche.

Puisque ce changement comporte non seulement des avantages, mais aussi des problèmes, il se fera à titre d'essai pour six mois. En conséquence, ceux qui sont obligés de se faire de nouvelles habitudes peuvent se consoler à la pensée qu'ils sont en bonne compagnie, le personnel de la rédaction devant aussi s'en accommoder.

Jour fatidique, le 3 février 1965.

Que le gouvernement leur facilite financièrement l'étude du français

OTTAWA — Un groupe représentant 7,000 fonctionnaires possédant des qualifications professionnelles a réclamé, jeudi, que le gouvernement facilite financièrement aux fonctionaires l'étude de l'anglais ou du français par le truchement de cours dispensés par des organismes gouvernementaux.

L'institut professionnel de la fonction publique énonce cette proposition dans un mémoire présenté à la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'institut a porté à la connaissance de la commission que 3,000 de ses membres ont répondu à un récent questionnaire relatif au bilinguisme distribué parmi les fonctionnaires. De ce nombre 81 pour cent se sont dits prêts à suivre des cours en langue seconde à la condition qu'ils soient gratuits.

Le mémoire suggère que les fonctionnaires disposés à suivre cet enseignement bilingue bénéficient d'heures libres ou de congé payé pour assister à ces cours, que le gouvernement en défraye les honoraires, le coût de transport, les frais de voyage et les manuels et disques nécessaires à cet enseignement.

Près de la moitié des réponses en questionnaires venait de la région d'Ottawa et le reste, de diverses autres parties du pays.

Une gratification

M. J. V. Jacobson, président du comité de l'institut sur le bilinguisme, a déclaré aux journalistes que fonctionnaires francophones et anglophones divergeaient au sujet de la question de savoir s'il fallait accorder des gratifications aux fonctionnaires bilingues.

Parmi ceux qui donnaient le français comme leur langue maternelle, 83 pour cent sont en faveur d'un rétribution spéciale. Parmi ceux dont la langue maternelle est l'anglais, 31 pour cent préconisent l'allocation.

L'institut ne recommande pas cette prime spéciale dans son mémoire. Il croit qu'il existe d'autres moyens d'encourager le bilinguisme.

Le secrétaire d'Etat M. Lamontagne, fit savoir en 1963 que le gouvernement songeait à accorder une bonification aux fonctionnaires bilingues mais le projet fut laissé en suspens en raison de l'opposition des organisations de fonctionnaires.

M. Jacobson a révélé que quelques fonctionnaires de langue anglaise ont prétendu dans leurs réponses qu'ils se jugeaient victimes d'injustice par suite de la trop grande importance attachée par le gouvernement au bilinguisme comme qualification à un emploi.

Antagonisme

Cette impression représente un point plutôt délcat parmi les fonctionnaires fédéraux des quatre provinces de l'Ouest, dit-il. Un grand nombre de ceux-ci ont exprimé l'opinion que des fonctionnaires bilingues ne sont réellement indispensables qu'à Ottawa et dans le Québec.

Le mémoire fait observer que l'on ne devrait donner suite au programme d'expansion du bilinguisme que graduellement sans avoir recours à la force où à la coercition.

La Commission du service civile a ouvert trois écoles pour l'enseignement des deux langues dans la région d'Ottawa et de Hull. Le nombre de ceux qui en suivent les cours est de 700. Les étudiants y passent une, quatre ou six heures chaque jour ouvrable selon leur préférence.

Un évêque décide de se faire plus pauvre

RECIFE (CCC) — Mgr Helder Pessôa-Câmara, archevêque d'Olinda et Recife, au Brésil, bien connu par ses initiatives dans le domaine social, a décidé de mettre en pratique les propositions faites au Concile concernant la pauvreté des évêques.

Il a ordonné de vendre sa voiture et de la remplacer par une automobile plus simple. De même, le mobilier, ancien et de valeur, du palais archiépiscopal a fait place à un ameublement moderne et simple. Le trône archiépiscopal a été relégué dans un musée.

Les services administratifs de l'archidiocèse, enfin, quitteront les différents bâtiments qu'ils occupent et seront tous concentrés au palais archiépiscopal.

"Le fédéralisme périra si le Québec est seul à sauvegarder le français"

PARIS — "Malgré le centralisme, la langue et la culture françaises ont survécu dans le Québec", nous dit M. Claude Julien dans le troisième article du **Monde,** intitulé "Faut-il inventer le Canada?", titre sybillin dont ses lecteurs français n'ont pas encore percé le mystère.

Mais, après cette vérité d'évidence (tout au moins pour tous les Québécois), il ajoute: "Si elles ne se sont pas plus richement épanouies, les Québécois savent qu'ils doivent s'en prendre d'abord à eux-mêmes" car c'est à la province qu'il appartenait "de moderniser plus tôt ses structures et ses programmes scolaires et de les ouvrir sur les réalités du monde moderne."

Ce qui donne un peu plus à réfléchir, et M. Julien félicite au passage M. Jean Lesage, le premier ministre de la province, pour la révolution scolaire en cours. Mais il révèle ensuite aux Français ce qu'ils ignoraient totalement, à savoir que la situation des minorités françaises dans les provinces anglophones est souvent catastrophique. "Il en est ainsi, écrit-il, tout simplement parce que les règles du fédéralisme et les droits du français, consacrés par la constitution, n'ont pas été respectés. C'est une vérité que l'immense majorité des anglophones ne veut pas admettre."

Le piège de l'Ontario

L'auteur passe ensuite en revue les activités de Louis Riel et sa fin tragique, la "violation de l'Acte du Manitoba", le "piège de l'Ontario", où, dit-il, un Canadien français sur trois ignore sa langue maternelle, celui de la Saskatchewan aussi, et le cycle de l'enseignement correspondant à la High School américaine où toutes les matières sont enseignées en anglais, et le choix final, connu des seuls Canadiens, entre le "français" et le "french", celui-ci étant l'équivalent d'une langue secondaire, l'absence d'école française à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, l'inégalité des subsides dans les écoles françaises et anglaises, et au niveau des universités . . .

Puissante contribution de l'Eglise catholique

Le Monde estime que, dans le Québec, "malgré les nombreuses erreurs qu'elle a pu commettre, l'Eglise catholique a puissamment contribué à maintenir le fait français", ajoutant que dans les provinces anglophones, le bas-clergé a joué le même rôle, tandis que les évêques irlandais étaient "apparemment plus soucieux d'angliciser les catholiques francophones que de leur prêcher l'évangile dans leur langue".

"Pendant trop lontemps, poursuit l'article, hors du Québec, les gouvernements provinciaux, avec l'aide de l'épiscopat irlandais se sont efforcés de dissoudre les minorités francophones dans la majorité d'expression anglaise, ce qui a sapé la confiance que les Canadiens d'origine française pouvaient accorder au principe du fédéralisme".

Le gouvernement fédéral, certes, ne peut intervenir dans la législation scolaire des provinces. Mais ne doit-il pas exiger et obtenir le respect des droits que la constitution accorde à la langue française? Le Québec est la seul province qui ait scrupuleusement respecté les droit de sa minorité (anglaise).

Ainsi, estime l'auteur de l'article, le Québec serait moralement autorisé à demander que règne le même état de choses dans toutes les autres provinces . . . C'est a Ottawa d'agir en ce sens, et M. Julien conclut:

Situation grave

"La situation est si grave qu'Ottawa serait bien inspiré de poser des gestes concrets sans même attendre les conclusions de la Commission royale qui enquête sur ce sujet. Car le fédéralisme est condamné à mort si les droits du français ne sont en fait sauvegardés que dans la seule province du Québec".

Un timbre fera connaître le drapeau du Canada

OTTAWA — Le nouveau drapeau du Canada fera l'objet d'un timbre-poste spécial qui sera mis en cours le 30 juin 1965. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson.

La date d'émission a été intentionnellement fixée à la veille du 1er juillet, fête nationale du Canada. Le nouveau timbre représentera le drapeau canadien, flottant à un mât, sur un fond de ciel bleu. Le mot "Canada" et la valeur "5" figureront au milieu, à gauche, et les inscriptions "postes" et "postage", au bas, à gauche.

Le nouveau timbre qui sera bleu et rouge, sera réalisé en taille-douce, au moyen de coins d'acier gravés à la main. Le dessin a été conçu par la Canadian Bank Note Company, à la demande du ministère des Postes.

La décision d'émettre un timbre sur le nouveau drapeau canadien oblige à remanier le programme des émissions de 1965 déjà annoncé. Le timbre qui marquera le centenaire du choix d'Ottawa pour capitale nationale paraîtra le 8 septembre au lieu du 30 juin; il aura la même date d'émission que le timbre de la Conférence de l'Union interparlementaire.

Voici donc comment se présente le nouveau programme des émissions de 1965:

3 février, fleurs emblématiques du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

3 mars, année de la coopération internationale.

Au printemps, recherches spatiales.

28 avril, fleurs emblématiques de la Colombie-Britannique et du Manitoba.

30 juin, timbre sur le nouveau drapeau.

4 août, fleur emblématique de l'Ile du Prince-Edouard.

8 septembre, Conférence de l'Union interparlementaire et centenaire du choix d'Ottawa pour capitale nationale.

13 octobre, timbres de Noël de 3c et de 5c.

La Division des timbres-poste se chargera, comme d'habitude, des mesures concernant le premier jour d'émission du timbre portant le nouveau drapeau canadien.

L'Alliance Française à Regina compte au-delà de 200 membres

REGINA — L'assemblée annuelle de l'Alliance Française de Regina eut lieu à Saskatchewan House le vendredi 22 janvier.

Le président, M. Charles Fresco, fit rapport sur les activités générales de l'Alliance Française de Regina pour l'année écoulée. Il fit remarquer que nous avions deux cents membres jusqu'à date, ce qui était bien pour une organisation ayant à peine un an d'existence. Il remercia les membres, ainsi que ses collègues de l'exécutif, pour leur étroite collaboration.

Le trésorier, M. le Dr J. G. Buck, fit rapport sur l'état financier de l'association. Les recettes atteignirent un total de $1,000, sans compter les fonds perçus pour les cours de français qui se donnent à Saskatchewan House, trois soirs par semaine.

Le conseiller à l'éducation, M. Lucien Petry, nous fit part des activités de son comité. Au-delà de 100 adultes suivent les cours de français à Saskatchewan House, lesquels sont dispensés par l'Alliance Française. M. Petry nous fit part d'un don de $100 en provenance de l'Union des Alliances Françaises du Canada pour l'achat de livres français. Ces livres seront déposés à la Bibliothèque municipale de Regina.

M. Albert Dubé, conseiller à la culture, énuméra les nombreuses initiatives culturelles prises durant son terme. Huit soirées furent présentées aux membres durant l'année. Ces soirées comprirent trois conférences par des hommes renommés et distingués, soit en France ou en Saskatchewan. "L'Amour Médecin" de Molière fut présentée par les Jeunes Comédiens de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada. Deux films à long métrage, "La Princesse de Clèves" et "Crime et Châtiment" de Dostoiesski, furent aussi présentés à ces soirées.

L'assemblée approuva une constitution (statuts), laquelle définit les objectifs de l'Alliance, établit des normes pour l'élection des officiers de l'organisation, et une procédure à suivre pour la conduite des affaires de l'Alliance.

Les membres du Comité de l'exécutif qui ont été élus pour un terme de trois ans ou pour un an, selon les prescriptions de la constitution, furent: M. Charles Fresco, président; MM. Lucien Pétry et Albert Dubé, vice-présidents; Mme Phyllis Begrand, secrétaire; M. le Dr J. G. Buck, trésorier; M. Edmond De Corby, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., M. Richard Grayburn, Mmes Rejskind et Y. Tuzun, conseillers.

Par gracieuseté du Consul de France, M. Damien Giordani, trois films d'actualités furent montrés en fin de soirée. Après les films, on servit un café.

(Communiqué)

Liste des vingt-sept nouveaux cardinaux

Voici la liste des 27 cardinaux que le pape créera au consistoire du 22 février:

Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec;

Mgr Maximos IV Saigh, patriache melchite;

Mgr Paul Méouchi, patriache maronite;

Mgr Stephanos Sidarouss, patriache copte;

Mgr Josif Slipyi, métropolite (ukrainien) de Lwow;

Mgr Lorenz Jaeger, archevêque de Paderborn, Allemangne;

Mgr Thomas Cooray, o.m.i. archevêque de Colombo, Ceylan;

Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague;

Mgr Joseph Martin, archevêque de Rouen;

Mgr Owen McCann, archevêque du Cap, Afrique du Sud;

Mgr Etienne Duval, archevêque d'Alger;

Mgr Ermenilgildo Florit, archevêque de Florence;

Mgr Franjo Seper, archevêque de Zagreb;

Mgr Carmel Heenan, archevêque de Westminster;

Mgr Jean Villot, achevêque de Lyon;

Mgr Paul Zougrana, archevêque de Ouagadougou, Haute-Volta;

Mgr Lawrence Shehan, archevêque de Baltimore;



Son Em. Mgr M. Roy
primat du Canada

Mgr Enrico Dante, préfet des cérémonies pontificales;

Mgr Cesare Zerba, secrétaire de la congrégation des sacrements;

Mgr Agnello Rossi, archevêque de Sao Paulo;

Mgr Giovanni Colombo, archevêque de Milan;

Mgr Joseph Conway, archevêque d'Armagh, Irlande;

Mgr Angel Herrera Y Oria, évêque de Malaga, Espagne;

Mgr Federico Callori Di Vignale, majordome du pape;

Mgr Joseph Cardijn, prélat belge, animateur des Jeunesses ouvrières catholiques;

Mgr Carl Journet, théologien suisse;

Mgr Guilio Bevilacqua, théologien du pape.

Cette liste des 27 nouveaux cardinaux montre qu'ils proviennent de 20 pays différents. Cinq seulement sont Italiens, deux sont Syriens et deux sont Français. Les autres sont originaires du Canada, du Brésil, de l'Espagne, de l'Ukraine et de nombreux autres pays.



M. Etienne Bohémier, de St-Boniface, gérant commercial à CKSB, qui travailla au service d'une compagnie d'assurance pendant 13 ans, fut l'un des premiers pères de famille franco-manitobains à adhérer au Plan de Sécurité Familiale de l'Association d'Education. On reconnaitra sur la photo, en haut, de gauche à droite: Gérald Bohémier, 15 ans, et Roland, 16 ans. Au bas de la photo, de gauche à droite: Gilbert, 14 ans, M. E. Bohémier, Jacqueline, un an et demi, Mme Thérèse Bohémier, Louise, 8 ans, et Suzanne, 11 ans. M. Bohémier et tous les membres de sa charmante famille sont désormais protégés par le Plan de Sécurité Familiale de l'A.E.C.F.M.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage


certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les Perses, la tragédie d'Eschyle présentée en reprise

La tragédie grecque n'est pas familière à tous les amateurs de théâtre. Les compagnies théâtrales et les réalisateurs de téléthéâtre eux-mêmes ne peuvent facilement monter les oeuvres écrites par les auteurs anciens. De nos jours, on met en scène des personnages qui n'ont rien de commun avec les héros antiques et qui rarement font appel aux forces mythiques, à la fatalité ou aux divinités de l'Hellade. D'ailleurs, le spectateur moyen reste totalement étranger à cette littérature millénaire; et ceux-là mêmes qui se piquent d'humanisme ont peine à reconstituer en leur esprit toute la richesse scénique des ouvrages de l'époque d'Eschyle ou d'Euripide.

Il faut donc savoir gré à ceux qui n'hésitent pas à restituer au théâtre ces oeuvres anciennes et qui apportent à ces reconstitutions historiques leur souci de l'authenticité. Ils nous permettent, tout en mesurant la distance qui nous sépare des anciens, d'évaluer la densité de leur pensée et de leur sensibilité.

Le dimanche 31 janvier, à 9 heures du soir, le "Téléthéâtre" de Radio-Canada présentera la tragédie d'Eschyle, "les Perses", dans une brillante réalisation de la Radiodiffusion-Télévision française.

La critique française a salué avec enthousiasme la présentation des "Perses" par la R.T.F. Claude May déclarait, au lendemain de l'émission: "L'équipe des 'Perses' n'a pas cherché à nous proposer une reconstitution de la pièce telle qu'elle fut jouée dans le théâtre grec. Au contraire, Jean Prat (auteur du texte français et réalisateur de l'émission) a voulu adapter la tragédie grecque aux dimensions du petit écran tout en respectant l'esprit d'Eschyle."

Ceux qui ont eu le plaisir d'assister à la première présentation de ce "Téléthéâtre" au Canada, le 2 décembre 1962, seront d'accord avec le critique français. Autant que le réalisateur, le décorateur et le costumier ont respecté l'aspect visuel de cette tragédie. Ils se sont inspirés de l'architecture de la Grèce antique pour ressusciter une nouvelle Persépolis où évoluent des Perses qui paraissent sortis vivants des bas-reliefs perdus dans nos musées.

Les principaux interprètes de cette tragédie sont François Chaumette, Maria Meriko, Maurice Garrel, René Arrieu et Claude Martin. L'Orchestre philharmonique de la R.T.F. est sous la direction d'André Girard.

"Les Perses", à la télévision, le dimanche 31 janvier, à 9 h.

Une église anglicane louée aux catholiques

HITCHIN (CCC) — Les autorités ecclésiastiques anglicanes ont accepté de louer aux catholiques l'église St. John, de Hitchin (Angleterre). Ce sanctuaire appartenait autrefois aux baptistes. Le contrat de location est de sept ans.

Au poste CBWFT

SAMEDI 30 JANVIER
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Elles
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Film
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Au-delà des grilles"

DIMANCHE 31 JANVIER
2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Les Perses
10.30—Long métrage: "Les Héros sont fatigués"

LUNDI 1er FEVRIER
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Le Règne de la terreur"

MARDI 2 FEVRIER
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir

MERCREDI 3 FEVRIER
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Jalousie"

JEUDI 4 FEVRIER
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Canada 98
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "La Tentation de Barbizon"

VENDREDI 5 FEVRIER
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—L'inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Les Frontières de la vie"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "A double tour"

Assemblée générale extraordinaire de *La Sauvegarde*

Avis est donné, par les présentes, qu'une assemblée générale extraordinaire de la Compagnie d'assurance sur la vie **LA SAUVEGARDE** aura lieu le mercredi 10 février 1965, à 4 h. 30 p.m., au Siège social de la Compagnie, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Le but de cette assemblée est de procéder à la modification des règlements de la Compagnie concernant la date, l'heure et l'endroit de l'assemblée générale annuelle.

Le secrétaire,
André Gariépy

Montréal, 22 janvier 1965.



Mme Victoria Péloquin, de St-Norbert, a été la gagnante de la fameuse scie à chaîne "Pioneer" qui lui a été décernée au concours de la "Petite veillée à la chandelle" commanditée par H. C. Paul Ltd., de Winnipeg. Paraissent sur la photo à gauche M. André Martin, animateur du programme, et M. Etienne Bohémier, directeur commercial.

Au Sacré-Coeur

Çà et là

Le "Tally-Ho" organisé par le Club Dominique Savio, samedi dernier, fut un grand succès et les jeunes s'en sont donné à coeur joie. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Il y aura confirmation des adultes, le 7 février, à 7 h. 30 p.m., à la cathédrale Ste-Marie. Pour plus d'informations, s'il vous plaît, s'adresser au presbytère le plus tôt possible. Il est nécessaire que les confirmands aient reçus au moins une instruction sur la confirmation.

Les cours de Bible donnés par les Pères de la paroisse continuent tous les jeudis soir à 8 h. Tous sont bienvenus.

Soirée Récréative

Le samedi 13 février, dans la salle de l'école, aura lieu une soirée récréative. Le prix d'admission est de $1.00 par personne. Tous sont bienvenus. On dansera au son d'une belle musique et un goûter sera servi.

Le cinéma et la télévision dans les grands séminaires

ROME (CCC) — Les séminaristes ne pourront voir que deux fois par mois des films ou des émissions de télévision.

C'est ce que vient d'établir une circulaire de la Congrégation des universités et des séminaires adressée à tous les recteurs.

La circulaire reconnait cependant l'utilité de permettre aux séminaristes d'assister à de tels spectacles afin de leur faire apprécier à leur juste valeur les "moyens de communication sociale" qui, comme on sait, ont fait l'objet d'un décret conciliaire.

M. Guy Beaulne jugera le Festival Dramatique final

Pour la première fois dans l'histoire du Festival d'Art Dramatique du Canada, un Canadien, M. Guy Beaulne, de Québec, jugera le concours final du Festival qui aura lieu du 24 au 29 mai à Brockville, Ont. La nouvelle a été annoncée par le président national, M. John F. Brook, de Simcoe, Ont., au sortir d'une réunion du comité exécutif du Festival tenue à Montréal le samedi 23 janvier.

M. Beaulne est directeur des services de Théâtre du Ministère des Affaires culturelles du Québec. Il est diplômé de l'Université d'Ottawa, du Conservatoire National de Paris et de l'Institut de Phonétique de la Sorbonne. De plus, il a fait deux années de recherches dans les domaines du théâtre, de la radio et de la télévision en France et en Angleterre. (Au cours de sa carrière, il a été réalisateur à Radio-Canada (sections radio et télévision), ainsi que comédien, critique dramatique et metteur en scène. Il est fondateur et directeur conseil de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs et fut pendant deux années président du Centre du Théâtre Canadien.

M. Brook, en commentant cette nouvelle, dit: "M. Beaulne est très bien indiqué pour ce rôle en raison de ses nombreuses réalisations dans tous les domaines du théâtre canadien et de sa compréhension des problèmes des jeunes compagnies. Si nous nous réjouissons tous de sa nomination, c'est que la vie artistique canadienne atteint graduellement sa majorité. Par le passé, les juges des concours finals étaient invités de l'étranger".

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro Ukrainiens
3.00—Nations au micro Polonais
4.00—Nations au micro Ukrainiens
4.30—Sérénade
4.45—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement
6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.53—Intervalle
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Etat actuel des Caisses populaires

OTTAWA — Les Caisses populaires au Canada ont progressé considérablement dans toutes leurs principales sphères d'activité en 1963. En outre, les rapports provisoires de 1964, reçus par la Direction de l'économie, au ministère de l'Agriculture du Canada, démontrent que le mouvement d'expansion a été soutenu l'an dernier.

Au total, le nombre de caisses à charte s'élevait en 1963 à 4,808 dont 4,313 comptaient 3.1 millions de sociétaires et un actif de 1.9 milliard de dollars.

La Commission royale d'enquête sur les banques et la finance a fait certaines recommandations dont l'application pourrait produire des effets d'une grande portée sur le mouvement des caisses. Voici en substance trois de ces recommandations:

1) qu'un régime d'inspection plus complète soit appliqué aux Caisses populaires;

2) que toutes les Caisses populaires fassent partie d'une Caisse centrale provinciale, les centrales étant sous la surveillance du gouvernement fédéral;

3) que toutes les Caisses populaires soient tenues d'adhérer à une mutuelle d'aide financière qui protégerait davantage les sociétaires contre les pertes éventuelles.

La tendance à la baisse, ces dernières années, du nombre des caisses s'est manifestée en 1963. Par contre, le nombre global de sociétaires au Canada accuse une augmentation de 7 pour cent et atteint les 3 millions. Le nombre moyen de sociétaires par caisse fut de 711 contre 656 en 1962.

L'actif global s'élevait à $1,888 millions, une hausse de 13 pour cent par rapport à 1962. L'épargne formée des parts sociales et des dépôts a augmenté de 12 pour cent; elle s'établit à 1,7 milliard de dollars en 1963.

Les prêts ont augmenté de 15 pour cent; ils ont atteint les 775 à 1.7 milliards de dollars en '63.

Au cours de la période de 1959 à 1963, les prêts des caisses se sont élevés à 3 milliards de dollars. Cette somme représente 53 pour cent de tous les prêts consentis depuis le début du mouvement.

Le nombre de caisses classées selon un lien commun d'association est demeuré sensiblement le même que l'année précédente. Les caisses rurales et professionnelles comptent pour 35 pour cent des effectifs; les caisses urbaines et autres, pour 15 pour cent respectivement.

Les fédérations de caisses avaient un actif global de 267 millions de dollars en 1963, soit une augmentation de 12 pour cent par rapport à 1962. Les prêts chirographaires et hypothécaires s'élevaient à 88 millions de dollars en 1963, soit 15 millions de plus qu'en 1962. Les fédérations signalent en 1963 un accroissement par rapport à 1962 de 8 pour cent du crédit. Le prêt moyen, pour l'ensemble des fédérations, s'élevait à $14,110 en 1963.

Chronique sportive

Comment Chuvalo saura-t-il profiter de la chance qui s'offre à lui à New-York?

par Jacques LEMOYNE

George Chuvalo est un gars très sympathique, sans aucune prétention, qui s'exprime très bien et qu'on peut présenter à qui que ce soit sans avoir honte. Chuvalo est aussi un athlète à la stature impressionnante. Il porte bien ses 210 livres, il travaille sérieusement, s'entraîne avec dévotion et espère pouvoir quitter la boxe avec autre chose qu'un nez un peu écrasé et des coupures de journaux. Il n'en a pas toujours été ainsi chez Chuvalo; il a connu des bons et des mauvais jours et, financièrement, sa carrière n'a pas été lucrative. Il a livré de mauvais matchs et il le sait. Nous nous souvenons de certains matchs contre Robert Cléroux qui faisaient peine à voir! Mais tout cela est changé. Chuvalo est devenu un homme de 28 ans, sérieux, un peu plus sûr de lui et qui voit de nouveau la chance se présenter à lui. Une victoire sur Floyd Patterson lui vaudra une grosse bourse et un match de championnat contre Cassius Clay. Or Chuvalo sait qu'il peut battre Clay, mais il ne sait pas s'il pourra triompher de Floyd Patterson.

A Toronto et à Montréal où on a connu l'ancien Chuvalo on n'accorde pas de chance au Canadien. Il sera affaibli par les multiples coups de Patterson qui est trop rapide et trop scientifique pour lui. Je suis enclin à penser la même chose et pourtant . . . Pourtant depuis le dernier combat de Patterson contre Liston je n'ai plus la même confiance en ce boxeur que j'ai tant admiré. Comme individu Patterson est probablement l'homme qui se mérite le plus le respect en dehors de l'arène, mais comme boxeur c'est une autre histoire. Résistera-t-il aux coups puissants d'un Chuvalo qui a faim et qui se battra avec la fureur du désespoir? Le vouloir des deux hommes nous en dira long sur leur avenir. Une défaite pour Patterson signifie l'oubli et peut-être la fin de sa carrière; une défaite pour Chuvalo signifie la perte d'un match de championnat et la fortune . . . Le combat du 1er février sera intéressant à voir.

Age d'or

Le sport entre aujourd'hui dans un nouvel âge d'or. Ce n'est pas moi qui le déclare mais René Lecavalier, l'éminent commentateur sportif de la radio et de la télévision. Et Lecavalier a bien raison. Celui qui lit les manchettes des journaux, et même les plus petites nouvelles, est absolument estomaqué en apprenant qu'on offre plus de $400,000.00 à un jeune joueur qui n'a pas encore fait ses preuves! Que valent donc les grandes vedettes si les joueurs sans expérience signent des contrats de cette envergure? Il est bien évident que la télévision a donné aux sports professionnels une importance nouvelle, qu'on captive des auditoires de plus en plus vastes et que les revenus des promoteurs ne font qu'augmenter. Aussi faudra-t-il s'attendre à ce que les promoteurs soient appelés à partager davantage le gâteau avec ceux qui leur permettent de réaliser des fortunes. Les athlètes professionnels exigeront et obtiendront des salaires plus élevés; le sport souffrira peut-être d'une plus grande automatisation, il perdra, dans les rangs professionnels, de sa chaleur humaine mais il s'améliorera encore du côté spectacle.

Le football aux Etats-Unis a pris la première place dans l'échelle des valeurs financières délogeant ainsi le baseball qui fut pendant longtemps l'employeur le plus généreux. La télévision a transformé les joueurs en idoles qui connaissent leur pesant d'or et qui commencent à l'exiger. Les athlètes sont en passe de devenir les gens les mieux payés en Amérique du Nord, tandis que leur prestige s'accroit dans tous les autres pays du monde. René Lecavalier nous disait dernièrement que les Jeux Olympiques avaient permis à un plus grand nombre de pays de se faire valoir sous les yeux du plus grand nombre possible de spectateurs. C'est une réussite incroyable et on est loin des foules records d'autrefois. Qu'on songe que plus d'un million de spectateurs verront peut-être le combat Patterson-Chuvalo d'ici quelques jours.

La malchance!

On parle souvent de la malchance qui s'attaque aux joueurs de hockey qui après avoir connu une première saison brillante dans la Nationale ne peuvent rien faire de bon à leur deuxième année dans cette ligue. Jacques Laperrière, l'excellent joueur de défense des Canadiens de Montréal, n'est pas le prototype de ce malheur-là. Dernièrement nous demandions à Laperrière, vainqueur du trophée Calder l'an dernier, meilleur joueur de défense à la mi-temps cette saison, ce qu'il pensait de cette prédiction et surtout de cette superstition? "Je ne vois pas pourquoi on pense cela. Il me semble au contraire qu'après avoir connu des succès à sa première saison on est plus confiant en soi-même, on est décidé à travailler encore plus fort pour prouver justement que ce n'est pas uniquement la chance qui nous a favorisé. De plus, un joueur qui gagne ces trophées jouit de l'estime de son instructeur, il peut donc compter davantage sur lui pour obtenir plus de temps sur la glace," affirme Laperrière.

Ce jeune athlète fort sympathique n'a pas changé depuis qu'il a quitté les rangs junior pour passer au hockey professionnel, il demeure courtois et affable et on sent en lui un grand désir de réussir. Les succès du Tricolore il ne les assume pas à lui seul mais il répète que c'est l'esprit de corps qui explique les succès du club. "Vous ne pouvez pas savoir jusqu'à quel point les joueurs du club sont unis, ni jusqu'à quel point ils veulent réussir. Tout le monde travaille la main dans la main. C'est un effort collectif qui nous conduit à la victoire et c'est pourquoi je suis confiant. Pour les joueurs du club il n'y a pas de vedette. Nous sommes tous traités également et nous voulons tous gagner," explique-t-il, en oubliant de dire qu'il est lui-même une vedette, mais cela ne semble pas le préoccuper outre mesure. Ce qui compte pour lui c'est l'esprit de corps qui, affirme-t-il, permettra aux Canadiens de vaincre tous les obstacles, même les redoutables Hawks de Chicago. Laperrière, on le sait, a gagné dernièrement le trophée Gil. O. Julien, un autre honneur bien mérité.



Eva Bosakova, ancienne championne olympique de gymnastique, de réputation mondiale, sera une des vedettes lorsque la fameuse équipe de basketball des "Harlem Globetrotters" viendra à Winnipeg le mercredi 24 février.

Figureront aussi au programme "Satchel Paige", pordigieux lanceur de Cleveland qui conduisit les "Indiens" au championnat des ligues majeures en 1948, et les 36 danseurs de la troupe tchécoslovaque de Prague.

Le spectacle sera présenté à l'Arena de Winnipeg où l'on peut se procurer des billets.

BERLIN (CCC) — Plus de 3,000 religieuses catholiques vivent en Allemagne de l'Est. Elles s'occupent notamment de 39 hôpitaux catholiques et de 118 maisons pour personnes âgées.

Réémetteur de Radio-Canada du réseau français

OTTAWA — Poursuivant sa politique d'extension du service aux régions non encore desservies, la Société Radio-Canada a demandé au ministère fédéral des Transports l'autorisation d'établir quatre nouveaux réémetteurs pour la télévision et trois nouveaux émetteurs-réseau de faible puissance pour la radio.

Radio-Canada veut ériger un réémetteur du réseau français de télévision à Hearst, Ont. Les trois autres, pour le réseau anglais, seraient installés à Whitecourt et Athabasca, Alta, et à Port Alberni, C.-B.

Les trois émetteurs-réseau de radio seraient établis à Port-Cartier et Sept-Iles, Qué., et à Fort Simpson, T.N.-O.

De plus, Radio-Canada demande la permission de changer l'emplacement de l'émetteur-réseau qui avait été auparavant approuvé pour Glovertown, Terre-Neuve, et désire augmenter de 250 à 1,000 watts la puissance de la station CFYK, à Yellowknife, T.N.-O.

Editorial

Un troisième cardinal canadien

L'élévation de l'archevêque de Québec à la dignité cardinalice est une cause de joie et de fierté pour l'Eglise au Canada. En effet, le nombre de cardinaux représentatifs d'un pays est un indice de l'importance relative de ce pays dans le monde catholique. Indice relatif, naturellement, car plusieurs facteurs entrent en jeu: mérite du destinataire, ancienneté du siège, nombre de fidèles, activité catholique, fonctions curiales, etc. Ainsi, par exemple, il y aura aux Etats-Unis six cardinaux pour une population de 48,000,000 fidèles. Une proportion semblable justifierait deux chapeaux au Canada. Il y en aura trois. Quel encouragement à continuer l'effort généreux du Canada, sous forme d'hommes et d'aumônes, aux oeuvres missionnaires et surtout latino-américaines, si chères au Saint-Père.

Les circonstances de la vie catholique au Canada expliquent un peu aussi ce beau geste du pape. Dans la population catholique, les deux principaux secteurs, celui d'expression française et celui d'expression anglaise, ne sont pas d'importance numérique égale. Depuis l'initiative heureuse de la création d'un cardinal "de langue anglaise" en 1946, il semblait convenable que l'autre élément en ait deux. D'autant plus que si Montréal appelait un cardinalat, la tradition séculaire de Québec était en suspens depuis la mort du cardinal Villeneuve, quatrième archevêque qui ait reçu le chapeau rouge depuis 1867. On ne saura jamais les raisons de cette attente sinon en se souvenant de la réception accordée par les Québécois au premier cardinal-archevêque de Montréal, en 1953, et de l'éloquence avec laquelle celui-ci (cardinal Léger) chantait, en cette occasion, "la surnaturelle humilité" de Mgr Roy.

Mgr Roy fait honneur au Canada. Du côté ecclésiastique, une montée régulière dans les études et dans les fonctions fait contraste avec une carrière très mouvementée, comme aumônier de l'armée. Membre influent de la commission théologique du Concile, il est en même temps le visiteur qui, dans les chapelles militaires d'un bout à l'autre du pays, parlait simplement aux soldats et à leurs familles. Mgr Roy n'a jamais fait de déclarations tonitruantes sur les problèmes du jour, et cependant il a laissé une liberté d'expression étonnante à deux prêtres de son diocèse, MM. les abbés Dion et O'Neill, dont les activités étaient moins bien appréciées ailleurs. Homme de paix et de discrétion, il est cependant revenu de Rome prendre part à la visite très controversée de la Reine au Québec l'automne dernier.

Les journalistes se souviennent de plusieurs gestes de sympathie de sa part. On signale qu'après son installation à Québec, ayant reçu les reporters, il s'est assis lui-même à la machine à écrire pour compléter un bout de texte qui faisait défaut. On sait que, pendant son épiscopat au siège primatial, le journal **L'Action** a été libéré de beaucoup d'entraves à son développement. A l'occasion du Concile Vatican II, il est intervenu auprès du pape dans le but d'améliorer les rapports avec la presse. A la dernière session, il s'est fait accompagner, à titre de théologien, d'un professeur laïque qui a fait sa marque dans le monde littéraire.

Sa ville, sa province, ses compatriotes, ses concitoyens saluent avec enthousiasme l'élévation de Mgr Roy à la dignité cardinalice.

"Ce que veut la France, c'est éviter la guerre"

MONTREAL — "Dans cette période de profonde transformation de l'Alliance atlantique, de résurrection de l'Europe, devant les incertitudes américaines concernant l'usage (en cas d'attaque conventionnelle du vieux continent), de la force de représailles atomique à la disposition du Pentagone, il faut que les puissances de l'Europe, et notamment la France, prennent le relais, soient capables, par la mise au point d'un force nucléaire suffisamment importante et valable, de permettre à la dissuasion, telle qu'elle a été pratiquée depuis 1945, de continuer l'Europe des Nations, à l'ouest comme à l'est."

Telles sont les paroles que prononçait, devant les membres du Canadian Club, M. Raymond Bousquet, lors de son ultime apparition publique à Ottawa avant son départ, à titre d'ambassadeur de France au Canada.

En substance, M. Bousquet a dit que ce que veut la France, c'est éviter la guerre. A cet effet, il est nécessaire de permettre une meilleure coopération entre les peuples de chacune des deux moitiés de l'Europe.

La politique fondée sur la force nucléaire française au service de l'Europe, dit-il, a pour objectif, non seulement le maintient de la paix par une efficace dissuasion proportionnelle, mais une véritable coexistence pacifique par l'équilibre des forces. Notre politique (politique française) entend assurer aux deux superpuissances les moyens d'éviter les erreurs de calcul stratégique, susceptibles de conduire à une guerre que tout le monde veut éviter et aussi de réaliser cette coexistence pacifique que tous appellent de leurs voeux mais qui n'est pas encore entrée dans les faits.

Le rapport Parent fait pleurer... Mgr Gosselin

QUEBEC — Mgr Paul Emile Gosselin, secrétaire-général du Conseil de vie française en Amérique, a éclaté en sanglots gênants quand il a déclaré: "Ce n'est absolument pas être objectifs que d'enseigner l'histoire d'une façon aussi sèche que celle recommandée par le rapport Parent."

Mgr Gosselin portait la parole au cours d'une réunion ayant pour but de le fêter, à titre de fondateur de la Société historique de Québec.

"Je crois que c'est n'avoir pas de coeur que de vouloir enseigner l'histoire de son pays comme on enseigne l'histoire d'un pays étranger", a-t-il dit.

Mgr Gosselin a dit qu'il ne s'objectait pas au fait que l'on enseigne l'histoire d'une façon scientifique, objective, comme toute autre discipline, au niveau universitaire, "mais je m'objecte au fait qu'on veuille enlever aux enseignants le droit d'inculquer un esprit partiotique aux plus jeunes, les arracher à leur sol, à leur langue, à leur religion, à leur culture et à leur génie propres".

Le chanoine Lionel Groulx s'est également insurgé, récemment, contre les recommandations du rapport Parent, voulant qu'une histoire du Canada unique soit enseignée à travers le Québec aux élèves de langue française et de langue anglaise.

Les traitrises de l'orthographe

Tout le monde s'accorde pour trouver notre orthographe compliquée, souvent absurde, parfois ambiguë et même spacieuse. Tout le monde est d'accord pour penser qu'il faudrait porter remède aux aberrations que nous ont léguées les scribes pusillanimes du IX° siècle et les gratte-parchemin de basoche du XV°. Mais dès que quelqu'un s'avise de vouloir porter une main sacrilège sur cet héritage enpoisonné, des clameurs s'élèvent de tous côtés.

Pourtant, écrire un mot c'est indiquer à celui qui le lira comment il doit reproduire les sons qui ont été figurés à l'aide des signes phonétiques qu'on appelle les lettres. L'orthographe française manque à cette mission. On dit **amer** et **ramer, jadis** et **radis, hamac** et **estomac, ville** et **fille, Adam** et **macadam,** on dit **phénix, crucifix** et **dix . . .** Que penserait-on d'un compositeur qui inscrirait sur la portée un **ré** pour indiquer à l'exécutant qu'il doit jouer tantôt un **ré,** tantôt **un sol ou un fa?**

La graphie **gu** n'est pas moins trompeuse. Elle induit à prononcer **argher** et **aighiser** pour **arguër** ou **aiguïser,** fautes fatales, donc courantes. Comment un étranger qui apprend à lire le français peut-il deviner la différence de prononciation entre **aiguille** et **anguille?** L'usage seul peut le lui apprendre.

Le problème est inextricable et à peu près insoluble. Sans chercher à le résoudre, on peut en examiner quelques éléments et étudier quelques anomalies qui contribuent à favoriser le glissement du français vers des prononciations coupables. Car aujourd'hui où tout le monde, ou à peu près, sait lire, le bon usage ne se transmet plus, comme autrefois, par tradition orale, ce qui lui assurait une certaine stabilité, mais est dégradé par les interprétations, répandues par la radio et la télévision, sèment alors le doute dans l'esprit de l'auditeur, qui ne sait plus finalement où il en est. (Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse éditeur.)

NOTES DE LA SEMAINE

"Citizen of the Year"

Notre fidèle correspondant, M. Albert-L. Pagé, de Prince-Albert, nous fait parvenir la première page du journal "Daily Herald" qui annonce Mme Margo Fournier comme "Citizen of the Year". Mme Fournier, née Marguerite LeBlond, a été choisie par le journal et le club Kiwanis à cause de ses activités musicales, parmi lesquelles le Prince Albert Musical Festival, les Jeunesses Musicales et la direction (autrefois) de la chorale de la cathédrale. Mère de sept enfants, elle trouve le temps de mener une vie familiale et une vie d'action communautaire en même temps. Avant son mariage, il y a vingt ans, elle parcourait la province comme vedette de programmes récréatifs, passe-temps qu'elle a continué au Canada et outre-mer, dans le service militaire. Le "Daily Herald" signale qu'au milieu de sa vie mouvementée, elle conserve un sens d'humour imperturbable. Une belle photographie ornait cette nouvelle. Ses compatriotes sont fiers de cette reconnaissance publique de ses talents.

Réforme et collaboration

Un curé écrit du Minnesota que la réforme liturgique n'a engendré jusqu'ici que la "confusion". Un autre prêtre, étudiant à Paris, décrit une réunion où le Père Congar, traitant des changements effectués par le Concile s'est fait hué par des auditeurs mécontents. (Le cardinal Feltin a fait allusion à ces démonstrations dans une récente allocution). Enfin le Pape a cru devoir rappeler comment les croyants doivent se comporter au milieu de la réforme liturgique. Au Manitoba, les "vieux" disent parfois que la nouvelle vague fait écho à la "crise du grégorien" il y a cinquante ans, quand l'introduction d'un chant sacré plus soigné a vidé les choeurs de chant, jusque ce que les jeunes en prennent la relève.

Il est hors doute que les habitudes religieuses sont les moins faciles, Dieu merci, à changées. Le Christ, qui est venu bouleverser sur plusieurs points la pratique religieuse de son peuple, en a eu l'expérience. Et d'ailleurs dans la tradition liturgique chrétienne, il y a certainement des éléments aussi immuables que la nature humaine.

Les évêques du monde entier, avec une rare unanimité, ont approuvé la Constitution sur la Liturgie précisément parce que ce texte réaffirmait les principes permanents et vivants d'une liturgie véritable et imposait en même temps des rectifications d'abus. On avait, par exemple, trop négligé l'aspect biblique des cérémonies chrétiennes et surtout l'élément communautaire et social. Il fallait mettre la "table commune" en évidence et faire de la messe une expérience sociale. Sur ce point, les heurts entre les nouveautés et les habitudes sont faciles à éviter, il faut simplement changer les habitudes.

Mais cette soumission en esprit de foi et de fraternité n'exige pas un servilisme aveugle, car si dans le passé l'obéissance infantile fut, parfois, à l'honneur, le même esprit de réforme y a apporté des modifications. L'autorité s'exerce maintenant plus paternellement et même plus fraternellement. On met l'accent davantage sur service et moins sur pouvoir. Les papes parlent ainsi et donnent l'exemple les premiers. Car les principes de base étant restaurés, la Constitution liturgique laisse un vaste champ de décision à l'initiative des épiscopats nationaux. En Afrique on peut permettre le tam-tam, aux Etats-Unis ce serait, au besoin, défendu. L'Anglais serait moins démonstratif, l'Italien davantage. Cas très concret, la concélébration exige toutes sortes d'expériences pour que soit réglé convenablement la simple question des positions à prendre. (Un prêtre assistant ne peut pas s'occuper de son livre et faire certaines cérémonies qui lui revenaient autrefois.) Ainsi il y a une période expérimentale, pendant laquelle les laïques doivent se sentir parfaitement libres de faire des suggestions. Les modifications sont faites, après tout, pour eux, et les évêques ont retenu beaucoup de liberté au niveau national précisément afin que la liturgie soit adaptée aux besoins particuliers.

Naturellement pour que les recherches et les expériences soient profitables à tous et pour que le caractère social de la liturgie soit sauvegardé, c'est à chaque évêque dans son diocèse d'être animateur et modérateur des expériences, ici empêchant des excès, là stimulant les bonnes volontés. Parce qu'il est question de réforme, il est peut-être préférable de pécher par excès que par défaut, les autorités aimeraient mieux être débordées de suggestions et de plans que d'avoir à faire avec une indifférence obéissante mais moutonnière, qui n'atteindra pas le but désiré. Les chefs s'appliqueront à tenir compte avec délicatesse des personnalités adultes de leurs baptisés, mais de l'autre côté, ces derniers éviteront avec un sentiment de solidarité profonde, soit les innovations d'intérêt strictement personnel, soit les oppositions excessivement individualistes.

C'est dans la réforme liturgique qu'on forgera d'ailleurs l'esprit chrétien nécessaire pour faire face aux problèmes conjoints du renouvellement de l'Eglise, de fond en comble, et de la prise de position de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.



Madeleine Vimes — Germaine Delbat



Jean Pommier — Robert Sireygeol

Le 24 février prochain sera marquant dans la vie française au Manitoba, car ce jour-là, pour la première fois, une troupe dramatique de Paris se produira à Winnipeg dans une pièce très célèbre de Claudel. La compagnie "Tréteau de Paris" après une trentaine de représentations à Montréal et Toronto se rendra, en effet, dans l'Ouest, pour une unique apparition, avant de continuer sa tournée aux Etats-Unis. C'est grâce aux services culturels du gouvernement de France, ainsi qu'aux instances du Consulat à Winnipeg, que ce "détour" a été organisé, à l'avantage des amateurs du théâtre français au Manitoba, qu'ils soient Français, Canadiens français ou Anglo-Saxons francophiles.

Cette production se fait remarquer non seulement à cause de son caractère insolite dans les Prairies, mais aussi à cause de la qualité de la pièce qui sera présentée et des comédiens qui en détiennent les rôles. La troupe, qui a fait des tournées triomphales dans l'Est à cinq reprises dans le passé, est, en effet, constituée de façon à permettre un choix libre des meilleurs figurants sur l'estrade à Paris, car pour la tournée on invite les membres les plus en vedette de plusieurs autres troupes de la Ville Lumière. Ainsi on verra évoluer à Winnipeg, parmi d'autres comédiens, Madeleine Vimes (en haut à gauche) dans le rôle de Mara, et Germaine Delbat (à droite) dans le rôle d'Elisabeth Vercors, ainsi que Jean Pommier (en bas à gauche) dans le rôle du Maire de Chevroche et Robert Sireygeol dans le rôle de l'Apprenti. Une quinzaine de personnes se rendront à Winnipeg, apportant les décors et les costumes authentiques, ayant en tête Pierre Franck, réalisateur, et Pierre Simonini, décorateur et metteur en scène.

Enfin, ainsi que le font deviner ces détails, il s'agit non seulement d'une "première", mais d'une pièce de la plus haute importance du dramaturge le plus remarquable de la France du 20e siècle, "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel.

(Voir autres détails en bas de la première page.)

PRAGUE (CCC) — Un détenu libéré récemment du pénitencier de Jicin en Bohème septentrionale a déclaré que vingt prêtres au moins étaient encore incarcérés dans cette maison. Jusqu'au règne de l'empereur Joseph II, les bâtiments servant actuellement de prison, constituaient un monastère.

TAICHUNG (CCC) — Depuis le 1er janvier, le dialecte d'Amoy, qui est parlé par environ douze millions de Chinois, a été introduit dans les offices liturgiques célébrés à Formose. Les missionnaires qui connaissent insuffisamment cette langue devront avoir recours aux services d'un lecteur.

Le croyant devra modifier sa mentalité au sujet de la pratique religieuse (Paul VI)

CITE DU VATICAN — "Obéissance à l'Eglise et à ceux qui, dans son sein, ont la fonction d'éduquer les croyants à adorer le Père", a recommandé le pape au cours de l'audience générale, en évoquant la réforme liturgique.

Faisant allusion aux discussions soulevées par la récente constitution conciliaire sur la liturgie, Paul VI a rappelé que ce sujet est soumis à l'autorité de l'Eglise et il a affirmé que les croyants devront modifier leur mentalité au sujet de la pratique religieuse.

"Il faut que l'on se rende compte, a dit Paul VI, que c'est l'autorité de l'Eglise qui a voulu cette nouvelle manière de prier, en assurant ainsi un plus grand développement à sa mission spirituelle. L'Eglise se devait et se doit de protéger l'orthodoxie de la prière et de rendre stables et uniformes les expressions du culte . . . L'Eglise prend soin de modifier certains aspects, inadéquats aujourd'hui, de la discipline rituelle, et elle tend courageusement, mais de façon réfléchie, à approfondir la signification essentielle et la valeur surnaturelle du culte ecclésiastique, en mettant en meilleure évidence, avant tout, la fonction qu'y exerce la parole de Dieu".

Le pape a ajouté que pour comprendre ce progrès religieux chacun devra modifier la mentalité habituelle, "surtout lorsque l'on croit que la cérémonie est la simple exécution de rites extérieurs et que la pratique n'exige qu'une assistance passive et distraite."

Le cardinal Bea commente le décret sur l'oecuménisme

ROME (CCC) — Dans "Città nuova", l'organe du Mouvement des "focolarini", le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'Unité, a consacré un article au décret sur l'Oecuménisme.

Ce document conciliaire, écrit-il, révèle aux membres de l'Eglise une dimension dont ils n'ont pas eu conscience jusqu'ici ou pas suffisamment: les aspirations à l'unité de tous ceux qui croient au Christ.

Le décret reconnait les valeurs chrétiennes qui sont celles des frères séparés et qui constituent notre héritage commun; ces valeurs, les catholiques doivent les estimer.

Il importe également de mieux connaître le riche héritage spirituel, liturgique, doctrinal, disciplinaire et ascétique de l'Eglise orientale. C'est avec un grand profit que l'Eglise d'Occident a fréquemment puisé dans cet héritage.

Pour terminer, le cardinal relève qu'il ne faut pas confondre unité et uniformité. Bien au contraire, l'unité de l'Eglise présuppose une diversité justifiée dans les diverses parties de l'Eglise.

Incertitudes des autres Eglises devant le renouveau de l'Eglise catholique

ENUGU (CCC) — Une grande incertitude règne en ce qui concerne les relations entre le Conseil oecuménique des Eglises et l'Eglise catholique romaine, a déclaré, le 19 janvier, dans son rapport, le secrétaire général, le Dr Visser't Hooft, à l'ouverture de la réunion du Comité central, à Enugu (Nigeria). Il a ajouté qu'à son avis il était plus difficile que jamais de parler des relations entre le Conseil mondial et l'Eglise catholique romaine.

"La raison en est naturellement, a-t-il dit, que les événements récents, en particulier ceux qui se sont produits au cours de la troisième session du Concile du Vatican, ont créé une impression de grande incertitude."

Le Conseil, a poursuivi M. Visser't Hooft, ne peut sons-estimer la puissance du mouvement pour un véritable renouveau spirituel qui se manifeste au sein de l'Eglise catholique et qui s'est exprimé dans de nombreux discours et décisions du Concile.

Le COE crée un groupe de travail commun avec l'Eglise catholique

ENUGU, Nigéria (CCC) — Huit représentants du Conseil oecuménique des Eglises (six anglicans et protestants, deux orthodoxes) et six représentants de l'Eglise catholique, désignés par le Saint-Siège, constitueront ensemble un Comité de travail qui servira d'organe de consultations officielles entre le Conseil et l'Eglise catholique romaine.

Le rapport souligne que ce Comité de travail aura un caractère purement consultatif et ne sera pas "habilité à prendre des décisions . . . Une nette distinction doit être faite entre les sujets qui peuvent être discutés entre le Conseil oecuménique et l'Eglise catholique et ceux qui doivent faire l'objet de conversations bilatérales entre chacune des Eglises membres du Conseil et l'Eglie catholique".

Parmi les sujets qui peuvent être discutés au Comité de consultations figurent "les problèmes qui causent une tension entre les Eglises, tels que ceux des mariages mixtes, de la liberté religieuse et du prosélytisme", et la coopération sur les plans de l'action humanitaire, des affaires sociales et internationales et des études théologiques.

Le français, langue internationale

Ce tour du monde nous donne une idée sommaire de la diffusion du français. 70 à 80 millions de personnes l'utilisent comme langue nationale; 150 millions le parlent ou le lisent correctement. La culture française garde dans le monde un prestige immense.

Enfin, le français partage avec l'anglais le monopole d'être utilisé comme langue diplomatique; admis à l'O.N.U. comme langue de travail à une voix de majorité, le français est actuellement parlé par plus de trente délégations. On ne peut donc pas parler de déclin. Mais l'expansion du français n'est plus un cadeau de l'Histoire. Notre langue, qui se diffusait autrefois d'elle-même, a besoin désormais d'être soutenue. Des organismes s'y emploient.

L'organisme public le plus important est la Direction générale des Affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères. Cet organisme élabore la politique culturelle de la France dans le monde. Actuellement, cette politique consiste à répartir les crédits, non plus seulement vers l'Afrique (90 pour cent des crédits), mais vers le Moyen-Orient et vers l'Europe de l'Est, et à axer davantage l'action culturelle sur les disciplines scientifiques.

La coopération avec les pays africains et malgache d'expression française est à la charge de la Direction de la coopération culturelle et technique, au ministère de la Coopération.

L'institution privée la plus importante est l'Alliance Française. Elle enseigne le français à plus de 115,000 élèves dans le monde. La maison-mère est à Paris, et compte 350 professeurs et 10,000 étudiants, en majorité allemands, espagnols et américains. Dans le monde, 1,000 comités étrangers de l'Alliance groupent 500,000 adhérents.

Il existe aussi des institutions internationales pour la diffusion du français: l'Association Internationale des Journalistes de langue française, l'Union Culturelle Française, l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française, l'Association Internationale des médecins de langue française. Citons enfin l'excellente revue "Le français dans le monde" et le "Comité pour le français langue européenne".

Ces institutions ne joueraient qu'un rôle insignifiant sans l'action des professeurs français. Ils sont 32,000, détachés dans 114 pays: plus de 20,000 en Afrique du Nord, près de 5,000 en Afrique Noire, 240 en Angleterre, 14 en U.R.S.S., 140 au Liban, plus de 200 aux Etats-Unis, près de 100 au Brésil, 350 au Viet-Nam, 46 aux Indes et 2 à Hong-Kong . . . Trop peu nombreux dans le primaire et le secondaire, leur rôle devrait être surtout le perfectionnement des professeurs de français étrangers, qui sont plus de 100,000.

Le français, langue vivante

L'exportation des livres français est insuffisante: quelque 13,000 tonnes, cinq fois moins que les Anglo-Saxons. Les manifestations artistiques jouent un rôle important: 35 expositions, 71 tournées théâtrales, 90 tournées musicales ont été organisées en 1963. Il faut signaler la littérature et la presse d'expression française, la radio et la télévision, qui travaillent aussi à la diffusion du français. Mais les émissions à destination de l'Afrique ont été réduites de trois heures et demie à une heure et demie et l'on envisage aussi de restreindre l'activité de Radio-Brazzaville. "Le français par la radio et la télévision", a produit 500 émissions et 26 films en 1961. C'est la plus grande "classe du monde"; elle touche un million d'élèves par jour, et reçoit 20,000 lettres par an.

Par les professeurs, la radio, la télévision, la presse, la France va à l'étranger. Mais les étudiants étrangers viennent également en France. Ils étaient 32,000 en 1961-62; le gouvernement français a accordé 6,000 bourses, d'un taux mensuel de 430 francs. 70 pour cent des boursiers sont à Paris: les Africains, très nombreux en lettres; les Marocains et les Tunisiens, en médecine; les étudiants de l'Est, en sciences. Il faudrait encore citer les 6 millions de touristes qui chaque année visitent notre pays, ainsi que les travailleurs étrangers, italiens, espagnols, portugais, algériens, qui se perfectionnent peu à peu dans notre langue.

"Le français dans le monde", c'est cette addition assez impressionnante. Pourtant, notre pays n'est pas en mesure de répondre à tous les appels, et, à l'échelle du monde, la concurrence est rude avec l'anglais, parlé par 700 millions d'hommes et l'espagnol, langue officielle de 120 millions de personnes. Mais le français est la langue nationale de trois pays d'Europe des Six; il est la langue officielle de 19 républiques d'Afrique, il est la seconde langue de l'Afrique du Nord et la première langue étrangère des pays méditerranéens: il devrait devenir la première langue étrangère en Allemagne et en Angleterre comme le préconise le "comité pour le français, langue européenne".

Car la vraie chance de la langue française, c'est d'être demain, la langue employée par tous les pays de l'Europe.

Francis de BEZ.

(Extrait de "Terre-Air-Mer", Paris, du 25 octobre. (Bulletin de la F.C.P.) Reproduit dans l'Action Catholique.)

Nouvel évêque à Gaspé

OTTAWA (CCC) — La délégation apostolique à Ottawa a annoncé que le pape Paul VI avait nommé S. E. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé, pour remplacer Mgr Paul Bernier, décédé subitement à Rome, le 21 novembre 1964 au cours de la cérémonie de clôture de la troisième session du concile.

S. E. Mgr Fortier est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 1er juillet 1920. Il a fait ses études classiques et théologiques aux Petit et Grand Séminaire de Québec respectivement. Ordoné prêtre le 16 juin 1944, il fut peu après prêté au diocèse de Hearst, Ont., pour y assister l'évêque à titre de secrétaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.

Le Concile a atteint l'essentiel de ses buts

PARIS (CCC) — "Malgré le retard malencontreux apporté au vote sur la liberté religieuse, et bien que le programme de la quatrième session s'annonce encore assez chargé, on peut dire que le Concile a, dès maintenant, atteint l'essentiel de ses buts", écrit le Père de Lubac dans le numéro du "Pèlerin du XXe siècle", daté du 10 janvier.

Traçant un bilan des trois premières sessions conciliaires, le Père de Lubac rappelle comment, dès la première session, le cardinal Montini, devenu depuis le pape Paul VI, avait formulé trois voeux qui ont été réalisés depuis: "Tout d'abord que soit glorifié Jésus-Christ, dont l'Eglise tient tout, sans qui elle n'est rien, et dont la présence secrète maintient, anime et promet tout; ensuite que la doctrine de l'épiscopat soit exposée à partir de l'institution par le Christ du collège des apôtres; enfin, que la mission de l'Eglise ne soit pas affirmée en fonction de ses droits, mais à l'inverse, en vertu du droit de tout homme de parvenir à la vérité (ce qui était amorcer la déclaration future sur la liberté religieuse)".

En terminant, le Père de Lubac rappelle la nécessité d'une réforme de la Curie romaine et le besoin d'un renouveau intérieur chez tous les chrétiens.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1915)

La Cie J.-H. Tremblay, Limitée, de Winnipeg, reproduisait dans son annonce la vignette de deux constructions qu'elle avait réussies. L'une de ces vignettes était le Petit Séminaire de St-Boniface (le collège actuel) et l'autre, l'école Kelvin de Winnipeg. (Il est intéressant de noter que les contribuables de Winnipeg ont voté en novembre 1964 en faveur de la construction d'une nouvelle école Kelvin pour remplacer l'ancienne construite il y a plus d'un demi-siècle.)

On annonçait la mort du soldat Louis Vandel, de St-Claude, en service sous les drapeaux français. M. Vandel fut d'abord blessé à une jambe que l'on amputa en arrière des lignes. Plus tard, à l'hôpital, la gangrène se mit dans le membre amputé, on n'avait pu sauver la vie du blessé.

Il y a 40 ans (1925)

Alors que les radios sont encore un signe de luxe, on apprend de St-Jean-Baptiste, Man., que trois citoyens de cette paroisse se portaient acquéreurs de cette boite magique: c'étaient MM. S. Guertin, E. Comeault et C. Brodeur.

A St-Georges de Chateauguay, Man., la fromagerie coopérative s'avérait un succès. On avait fabriqué 15,818 livres de fromage vendues au prix moyen de 15.9 cents la livre, rapportant la somme $2,529.42. Les dépenses avaient été de $631.86. Le bénéfice revenant aux actionnaires était de $1,897.46.

La paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg publiait son rapport financier. Les recettes de l'église avaient été de $8,330.23 et les dépenses, de $8,579.84. Le rapport de l'école indiquait des recettes de $8,029.06 alors que les dépenses, $7,861.06. Fait à noter est que le salaire des dix religieuses et celui du gardien se chiffraient à $2,570.

L'hon. juge L.-A. Prud'homme, de la Cour de comté de St-Boniface, prenait sa retraite et il était remplacé par Me L.-P. Roy. Le nouveau juge était le gendre du démissionnaire.

Dans la page éditoriale, "Chroniqueur" évoquait la grande victoire oratoire remportée par le juge Prud'homme, alors qu'il était jeune avocat âgé de 26 ans. En 1880, le ministre de l'Intérieur, le colonel Dennis, ce triste sire qui était venu arpenter les terres des Métis en 1869, avait ordonné que toutes les terres des Canadiens français du Manitoba fussent vendues à l'enchère. Il espérait ainsi faire disparaître de la province tout vestige de la civilisation française. Le jour de l'encan, le jeune Prud'homme prononça une harangue contre cette spoliation, harangue qui dura jusqu'à l'heure du midi. On remit alors la procédure à l'après-midi dans un autre local; mais avant que ne recommence l'enchère un télégramme de John A. Macdonald contremandait toute l'affaire.

Il y a 30 ans (1935)

Le 27e congrès des apiculteurs du Manitoba se tenait à Winnipeg. Un rapport révélait que les 3,133 apiculteurs de la province avaient récolté 4,669,158 livres de miel et 44,998 livres de cire. Le revenu de cette récolte était estimé à $413,562. 1,250,000 livres de miel étaient encore invendues. Les nouveaux officiers de la Société des Apiculteurs étaient le R. F. T. Pineault, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, président; J. C. Rippingale, d'Oakbank, 1er vice-président; R. D. Nicholson, d'Oakville, 2e vice-président; L. I. Floyd, de Winnipeg, secrétaire-trésorier. Parmi les directeurs, notons N. Lamoureux, de Notre-Dame-de-Lourdes, J.-L. Gagnon, de Letellier, G.-E. Bissonnette, de St-Jean-Baptiste.

M. Jacques Sauriol, ancien journaliste au "Devoir" de Montréal, devenait le rédacteur de "La Survivance" d'Edmonton.

Un citoyen bien connu de St-Boniface, M. Ludger Roux, mourait à l'âge de 72 ans. Qui, parmi les anciens de St-Boniface, ne se rappelle pas le visage sympathique de ce bon commerçant? M. Roux était marchand de bois, et malgré son infirmité (il était manchot), il manoeuvrait sa marchandise avec une dextérité étonnante. Il était le père adoptif du R. P. Eugène Goulet, C.S.C.

Il y a 20 ans (1945)

A l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon se posait le problème d'espace. On avait augmenté le nombre de places quelques semaines auparavant, mais ce nombre n'était pas encore suffisant pour une population canadienne-française toujours grandissante. On avait, paraît-il, à se féliciter du nombre toujours croissant de jeunes gens qui marquaient leur présence d'une grande assiduité.

Sage conseil lu dans la chronique de Bellegarde, Sask. "Vous êtes heureux de lire les nouvelles de Bellegarde, n'est-ce pas? Pourquoi emprunter le journal de votre voisin? Abonnez-vous. Si vous êtes déjà un abonné, avez-vous renouvelé votre abonnement? Si non, voyez notre curé au plus vite".

Les correspondants dans la colonne du Collège de St-Boniface étaient Maxime Desaulniers, Félix Gourbil, Robert Nadeau, Fernand Savoie, Norbert Dufault et Placide Gaboury.

La valeur globale des principales récoltes de grande culture en 1944 était estimé à $1,319,000,000. Ce chiffre constituait un nouveau record dépassant celui de 1942 par $140,000,000.

M. Adigard des Gautries, nouveau consul de France pour les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, arrivait à Winnipeg. Il fut l'objet d'une chaleureuse réception de la part des nationaux français habitant la capitale du Manitoba et ses environs.

Il y a 10 ans (1955)

Le cabinet provincial se composait comme suit: l'hon. D. L. Campbell, premier ministre et président du Conseil exécutif; l'hon. R. D. Robertson, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration); l'hon. M. N. Hryhorczuk (nouvellement assermenté), procureur général; l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education; l'hon. R. W. Bend (nouvellement assermenté), ministre de la Santé et du Bien-être; l'hon. C. E. Greenlay, ministre du Travail, des Mines et des Ressources naturelles; l'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial; l'hon. C. L. Shuttleworth, ministre des Services d'utilité publique; l'hon. F. C. Bell, ministre des Travaux publics et de la Voirie; l'hon. R. D. Turner, trésorier provincial et ministre de l'Industrie et du Commerce; l'hon. William Morton, ministre sans portefeuille.

L'honneur de seconder l'adoption du discours du Trône retombait sur M. Roger Teillet, alors député provincial de St-Boniface. (Comme on le sait, M. Teillet est maintenant ministre des Affaires des Anciens combattants dans le gouvernement Pearson.)



Les Dames de Ste-Anne de la basilique

A la dernière réunion de l'exécutif des Dames de Ste-Anne, on forma de nouveaux comités qui s'occuperont des différentes sections de nos activités: comité de salle pour nos réunions, Mme Alexandre Rowan, assistée de Mme Alphonse Savard; comité de cotisations, Mme Henri Orieux, assistée de Mme M. Poirier; comité des visites aux malades, Mme Léon Cancade, assistée de Mmes H. Orieux, M. Poirier et P. DeGagné.

Mmes A. Savard et Léo Fluet s'occupent des arrangements nécessaires à l'occasion de funérailles d'une des leurs.

Mentionnons aussi que nous devons une appréciation toute spéciale à Mmes Cancade, Poirier et Orieux qui ont fait preuve de dévouement inlassable à la congrégation, surtout en ce qui concerne nos malades.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le dimanche 31 janvier, à 3 h. p.m., à la salle Jubinville. Nos sujets de discussion varient toujours et intéressent toutes les mères de famille. Tâchez de vous joindre à nous et d'amener aussi une de vos amies.

LA SECRETAIRE.

Société Historique de St-Boniface

La prochaine réunion plénière de la Société Historique de St-Boniface se tiendra le vendredi 29 janvier, à 8 h. du soir, au couvent des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau (entrée près de l'avenue de la Cathédrale).

L'orateur de la soirée sera le docteur Cornelius J. Jaenen, professeur d'histoire au United College, qui traitera "La dualité de l'enseignement dans l'Ouest (1818-1834). C'est une page d'histoire du début de la civilisation dans l'Ouest — sujet qui touche de près les Franco-Manitobains.

A la prochaine réunion de la Société Historique, M. Godias Brunet parlera de la petite histoire de Letellier!

Séminar de la MTS

Un séminar sous les auspices de la Manitoba Teachers' Society eut lieu à Winnipeg le samedi 23 janvier, afin d'étudier les recommandations de la Commission Michener sur l'éducation.

Plusieurs instituteurs canadiens-français y paticipèrent dont: MM. Edouard Labossière, de St-Norbert, Raymond Painchaud, d'Elie, Paul Péloquin, de St-Malo, Denis Ginter, de St-Boniface, et Joseph Préfontaine, de Ste-Anne-des-Chênes.

M. René Préfontaine, directeur de la M.S.T.A., appuya la recommandation Michener à l'effet que toute la responsabilité fiscale des écoles soit transférée des commissions scolaires locales aux commissions divisionnaires parce que, croit-il, la grande majorité des districts scolaires ont des revenus insuffisants pour atteindre les sommets académiques et administratifs.

M. T. Dorge au congrès des corps à Saskatoon

M. L. L. Lloyd, de Saskatoon, président des Coopératives Fédérées Ltée, dit qu'il en a "soupé" de la propagande anti-coopérative disséminée par des entreprises exploiteuses, et il s'engage à "vider le sujet" lors de la 36e assemblée annuelle qui s'ouvrira à Saskatoon le 2 février prochain.

La Fédérée est une coopérative de gros et de fabrication appartenant à plus de 500 coopératives détaillantes de l'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et le Nord-ouest ontarien. En 1964, ses ventes ont atteint le chiffre record de $111,000,000, réalisant ainsi un surplus courant de $5,000,000 remis comme ristourne aux coopératives détaillantes.

M. Lloyd promet de faire d'importantes révélations dès l'ouverture de cette assemblée de trois jours à laquelle participera un délégué manitobain, M. T.-F. Dorge, de Ste-Agathe.

PETITE NOTE

Nomination

M. Léo Forest, fils de M. et Mme Napoléon Forest (Marie des Anges Tétrault), de St-Malo, vient d'être nommé surintendant au service social de la ville de St-Boniface. Bachelier ès arts du Collège de St-Boniface en 1955, M. Forest reçut sa Maîtrise en Service Social de l'Université de Manitoba.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Un livre de Pierre Berton provoque la controverse

Avant même qu'il ne voit le jour, un livre de Pierre Berton a donné lieu cette semaine à des commentaires des plus piquants. M. Berton en effet, à la demande d'un comité de l'Eglise anglicane, a expliqué pourquoi il avait quitté cette église de sa jeunesse. C'est ce titre qu'il donne lui-même à la préface du volume qui porte un titre moins compremettant: The Comfortable Pew (A l'aise sur un banc d'Eglise).

Publié officiellement le 23 janvier, ce fruit de l'esprit bertonien a été accueilli, avant naissance, par des commentaires dans McLean's, Saturday Night, Weekend Magazine et dans les journaux. " Que pensez vous du livre de Berton?" demande-t-on, à un ministre anglican. "Je ne l'ai pas lu, mais . . . " de répondre le clergyman. On dirait que les interessés veulent enterrer le livre sous un amas d'opinions. Ce serait alors un des livres les plus commentés et les moins vendus de la saison.

Je n'ai pas lu le livre non plus. Ça me fait trop penser à d'autres volumes du genre: pourquoi j'ai quitté le sacerdoce, pourquoi j'ai quitté le couvent, pourquoi j'ai trahi le Christ (pauvre Judas, au lieu de se pendre il aurait du écrire un livre). Aussi bien dire pourquoi je ne suis pas anglican.

Ces débats intimes ont une raison d'être, mais à force de ne faire valoir que les défauts, que le côté négatif de ce que l'on abandonne, ils ne conduisent qu'à ce qu'on appelle l'agnostisisme, l'état d'esprit d'un homme tombé dans un puit qui fait le tour des murs au lieu de monter vers la lumière.

Le Christ a fait ressortir beaucoup de déficiences dans la religion du peuple choisi mais cela à la lumière d'une doctrine supérieure et dans le but non seulement d'en éliminer les lacunes mais surtout d'ouvrir les yeux et les coeurs à la plénitude de la vérité. Le jour où M. Berton prendra position avec intelligence et sincerité "pour" une conception de la vie, il méritera un auditoire et un dialogue. Pour le moment il est trop confortable, comme l'enfant prodigue qui n'est pas encore entré en lui-même.

R. D.

Quelques mots prétendument anglais

En anglais, la désinence "ing" désigne le plus souvent le participe présent, puis, dans quelques cas, le substantif qui en est dérivé. C'est ainsi que le verbe **to meet,** "se réunir", a donné **meeting,** "réunion" (politique dans le sens où ce mot est employé en français).

C'est suivant un mécanisme analogue qu'a été bâti **smoking,** qui pourrait à la rigueur être **smoking-coat,** vêtement à porter au fumoir (**smoking-room**), et que les Anglais appellent **dinner jacket.** Le **sleeping-car,** ou voiture-lit (pour dormir, littéralement), est devenu le **sleeping,** le **skating-rink,** ou emplacement destiné au patinage, a été écourté en **skating,** le dancing a été bâti de toutes pièces pour remplacer le **dance hall,** et l'anglomanie de la belle époque nous a gratifiés d'un footing absolument ridicule aux yeux des anglophones.

Inutile donc de recommencer avec **camping.** Et, par la même occasion, pourquoi ne pas tordre le cou à **caravaning?** Non pas celui qui dérive de cette caravane qui passe au pas lent des chameaux, pendant qu'aboient les chiens, et qui fait étape le soir, parmi toutes les senteurs d'Arabie, dans le caravansérail où blatèrent les montures pendant que fument chibouks et narghilés . . . Celle-ci a puisé son nom dans le **karwan** persan, alors que la remorque aux commodités exiguës qui se dandine derrière un véhicule automobile a été nommé **caravane** par une corruption de notre bon vieux **char à bancs.** Donc, puisque caravane il y a pour désigner cette roulotte, acceptons-la, mais **caravaning,** non!

Bornons-nous à dire **campisme** et **caravanisme** - qui n'est déjà pas si joli - - comme on dit **scoutisme, tourisme, alpinisme, cyclisme.** Et si d'aucuns nous critiquent, tenons-nous fermement à ces termes, ne fût-ce que par **snobisme.**

(Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse, éditeur.)

La Bible vous parle

Heureux le riche qui est trouvé sans tache et qui n'est pas allé après l'or! (Eccli 31, 8)

• • •

C'est au milieu des procès et des disputes que vous jeûnez, et vous frappez du poing sans pitié. Ne jeûnez plus comme vous l'avez fait jusqu'à présent si vous voulez faire entendre là-haut votre cri. (Is 58, 4)

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, pour trois automobiles seront acceptées jusqu'au 6 février 1965, à onze heures du matin.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à **M. William Russell,** Chef de Police, St-Boniface, **tél.: 947-1411.**



Avis aux C. de C. du Manitoba

M. J. C. Stangel, maître au 4e degré des Chevaliers de Colomb de la province Simon Fraser, du Manitoba, insiste auprès de chaque conseil de bien vouloir se procurer le nouveau drapeau canadien distinctif et l'arborer durant les assemblées, tel que prescrit.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface

Un groupe imposant de membres et d'amies se rendit à la Maison-mère des Soeurs Grises, à l'assemblée sociale de janvier. Toutes en sont sorties enchantées. Celles qui ont manqué cette veillée en sont les perdantes, car ce fut quelque chose de vraiment bien. Un merci tout spécial à la Rév. Sr Thérèse Legal, qui a su nous charmer par ses bonnes paroles. Il est certain que si jamais l'invitation se répète, les présences seront encore plus nombreuses, car celles qui avaient répondu à l'appel ne tarissent pas d'exprimer leur plaisir.

Nous comptons parmi nos soeurs malades cette semaine, soeur Fournier, qui se remet après un séjour à l'hôpital. Il nous fait plaisir d'annoncer que soeur Audette va beaucoup mieux, ainsi que soeur Anna Chabidon. Parait-il que soeur Marion fait du progrès à vue d'oeil. Ce sont de bonnes nouvelles pour toutes les amies.

A la dernière assemblée d'affaires, il fut décidé d'entreprendre une partie de cartes aussitôt que la salle serait à notre disposition. Notre régente veut que toutes se préparent à prêter main-forte pour le dimanche 7 février à la salle Jubinville. Venez et invitez tous vos amis.

En attendant, soeurs Cécile Boulet et Irène St-Hilaire s'occupent des préparatifs nécessaires. Les grosses tâches seront distribuées à l'assemblée du 2 février. Il faudrait y être nombreuses afin d'encourager les organisatrices. Comme par le passé, tous les prix seront des donations, alors si vous en avez à donner, c'est le temps de les sortir. Vous pouvez les apporter à l'assemblée ou les envoyer à soeur Boulet. On demande aussi en plus quelques articles pour mettre dans les paniers de produits. Ce sont toujours des prix très appréciés ceux-là aussi.

Donc le mardi 2 février, et ensuite n'oublions pas le 7.

Le dimanche 17 janvier, M. et Mme Louis Roy célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Plusieurs amis se réunirent afin d'aider à célébrer l'heureux événement. Toutes les Filles d'Isabelle offrent à Louis et Noëlle leurs voeux de bonheur est espèrent leur offrir aussi les souhaits de bien d'autres anniversaires . . . peut-être . . . noces d'or . . . de diamant?

Au revoir, et à bientôt.

LA REDACTRICE.

Décès

MME J.-A. GUAY

Le samedi 2 janvier, après une longue maladie endurée avec résignation, s'éteignait à l'hôpital général St-Boniface Mme Arthur Guay (née Aurore Thibeault), âgée de 71 ans.

Mme Guay demeurait à St-Boniface depuis de nombreuses années. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et aussi du Tiers-Ordre de St-François.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil sa fille, Mme C. A. Pratt (Claire), de Montréal; deux petits-enfants; sa soeur, Mme Ernest Sévigny, de Ponteix, Sask.; un beau-fils, Roger Guay, et sa famille.

Les prières furent récitées en la chapelle funéraire Desjardins, le lundi 4 janvier. Le service fut célébré par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, en la cathédrale de St-Boniface, le mardi 5 janvier.

Les porteurs furent MM. Marcel et André Guay, René et Laurent Jolicoeur, Raymond Novog et Bernard Lévesque.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

La famille Guay remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

M. HORMIDAS BARSALOU

Le 25 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé à l'âge de 72 ans, Hormisdas Barsalou, époux de Mme Sylvie Barsalou, de 523, rue Langevin, St-Boniface.

Né à Mariapolis, Man., il y avait exploité une ferme jusqu'à sa retraite en 1957. Lui survivent, outre son épouse, quatre fils, Léon, de Theherne, René, de St-Vital, Laurent, de Norquay, Sask., et Denis, de Mariapolis; une fille, Thérèse (Mme F. Walleyn), de Baldur, Man., quatre frères, deux soeurs et treize petits-enfants.

Les prières furent récitées le 28 janvier, à 8 h., à la chapelle funéraire Green Acres. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface à 10 h. 30, le vendredi 29 janvier, et l'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

MME G. PELLAND

Le samedi 23 janvier, a l'hôpital Miséricorde, est décédée Mme Gaëtane Pelland, âgé de 65 ans. Elle résidait à Winnipeg depuis 1907.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Samuel Pelland une fille, Mme R. Rose (Marguerite), de Winnipeg; trois soeurs, Mme L. Carrère, en France, Mme A. Auger, de Montréal, et Mme Y. Bocquin, de Winnipeg; deux frères, William-R et Guy-R. de Denus, de Winnipeg.

Les prières furent récitées le lundi 25 janvier à la chapelle funéraire Thomas D. McGee, 124, rue Donald. Le service fut chanté par Mgr Cournoyer, en l'église St-Vital de Fort Garry. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 25 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

Une lettre du gouvernement métropolitain avise que l'évaluation de la taxe d'affaires se chiffre à $3,395,202 et que la ville devra verser au Métro la somme de $605,071, soit $190,572 de la taxe d'affaires et $414,479 de la taxe sur les propriétés foncières, et ceci en tranches comme suit: $207,249 le ou avant le 30 juin, $103,625 le ou avant le 30 septembre et $103 625 le ou avant le 21 décembre 1965. Ceci fut référé au comité de finances.

La demande de M. Etienne Gaboury, au nom de la Commission scolaire de St-Boniface, pour une addition à l'école Taché fut remise à la Commission d'urbanisme. Certaines résolutions de l'Association des maires et préfets, telle une résolution, endossée par plusieurs municipalités, qui prohibèrent la vente de pétards, furent remises au Comité de législation avec demande que cette dernière résolution soit considérée par l'agent de la protection contre les incendies.

Le Comité pour action conjointe se réunira à Transcona le 30 janvier pour étudier les moyens d'alléger le fardeau des taxes des propriétaires.

A sa première réunion de l'année, la Commission des parcs élisait l'échevin Guyot comme président, et la Commission des bibliothèques publiques choisissait l'échevin Softley comme président.

Heather Curling Club

Une délégation du Heather Curling Club, ayant à sa tête son président M. Dernetnoff et son ancien président le Dr. Howden, demandait à la ville de bien vouloir lui vendre un terrain que le Centre de golf vient de remettre à la Commission des parcs et que celle-ci vient de transferer à la ville.

Le Heather Curling Club qui fêtera à l'automne son 50e anniversaire de fondation, et qui vient de vendre son emplacement à la Cie Safeway, veut ériger un Clubhouse de $250,000 où il pourra continuer l'oeuvre de récréation sportive à laquelle prennent part bon nombre de citoyens et de maisons d'affaires de St-Boniface; en plus, les équipes scolaires des deux districts scolaires de St-Boniface se servent du club pour leurs tournois; c'est pourquoi le club demande que ce terrain lui soit cédé moyennant le paiement d'un dollar. Le Conseil, après discussion, décide unanimement de céder ce terrain sur une largeur de 222 pieds et une profondeur de 418 pieds; la ville se réserve le reste du terrain pour un terrain de jeu pour les petits enfants de la localité.

M. Haerisson, de la rue Mission, vint remercier le maire et le conseil pour avoir agi si vite au sujet de sa requête d'une patinoire pour les résidents de ce district.

La délégation du Heather Curling Club se retirant, le maire lui souhaite tout le succès possible dans son entreprise qui fera aussi bénificier la ville et espère que lors de son 50e anniversaire, il soit le gagnant du grand prix du Curling, "le Consol".

Le maire, faisant allusion aux rumeurs que le comité du Centre des Arts de Winnipeg n'a pas assez de terrain et qu'il lui faudra exproprier encore, dit que la ville de St-Boniface serait heureuse de lui offrir tout le terrain qu'il voudrait près du futur pont sur la rivière Rouge.

Le maire, commentant le rapport de la commission des parcs, fait remarquer que nous avons à St-Boniface 52 patinoires uniquement pour le patinage et neuf patinoires pour le hockey, soit un total de 61 patinoires; 3 glissoires pour taboggan et que d'autres sont en construction.

M. le maire annonce aussi qu'une cérémonie d'inauguration du nouveau drapeau canadien aura lieu le 15 février à midi sur les terrains de la ville et que la police, les pompiers et les chefs des départements participeront à cette cérémonie; le public est invité à se rendre en grand nombre. Afin d'être certain d'avoir un drapeau pour cette occasion, le maire révèle que le greffier, M. Prud'homme, est à en confectionner un avec les anciens drapeaux et qu'il sera placé dans la salle du Conseil par la suite.

M. le maire fit ensuite une mention de sympathie adressée à Lady Chuchill et à sa famille exprimant les condoléances du Conseil et des citoyens de St-Boniface à l'occasion de la mort de Sir Winston Churchill, journaliste, historien et homme d'Etat, dont la carrière remarquable vient de se terminer.

Tous se lèvent et offrent une prière silencieuse à la mémoire du grand homme d'Etat.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Couture, propose une motion que M. Claude Hébert soit nommé membre de la Commission d'urbanisme; adoptée.

A lundi prochain.

Réception de la L.F.C.

La ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Ste-Bernadette tiendra une réception (goûter et café), de 11 h. a.m. à 4 h. p.m., le mardi 9 février, au "Fashion Theatre", 5e étage de la Baie d'Hudson. Il y aura comptoirs de patisseries, de variétés et d'artisanat.

Mgr C. Desorcy, directeur, et Mme Norman Cyr, présidente, recevront les invités. Les préposées aux différents services sont: Mmes Jack McGurran et Roger Hébert, convocatrices; Mme John Wachal, verseuses; Mme Fred Beaudry, serveuses; Mme Joseph Tillier, hôtesses; Mme Frank Fitzimmons, patisseries; Mme Maurice Gydé, publicité; Mme Réné Nitelet, décorations; Mme Georges Trottier, cotisations; Mme Bernard Voelpel, bonbons; Mme Marguerite Beaulieu, couture; Mme Larry Sanderson, table du thé; Mme Paul Lussier, articles usagés (table éléphant blanc); Mmes Myron Zuk et Harold Roussin, victuailles; Mme Maurice Camyre, invitations; Mme Clair Benoit, livre des invités; Mme Ed. Kotowich, loterie; Mme Michael Ryan, articles divers.



Concert de Betty-Jean Hagen à l'Institut St-Joseph le 8 février

Le lundi 8 février, à 8 h. précises, le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présentera en récital la violoniste canadienne de renom, Betty-Jean Hagen.



Gagnante du Prix "Leventritt" à New York, de la médaille "Carl Flesch" à Londres, du prix "Pathé-Marconi" à Paris, ainsi que de plusieurs autres prix importants, Betty-Jean Hagen est une artiste parvenue aux plus hauts sommets de son art.

Elle est née à Edmonton, Alta, et, dès l'âge de trois ans, manifesta des dons remarquables pour la musique. A neuf ans, elle auditionna au Chicago Conservatory of Music et on lui accorda une double bourse, pour le piano et pour le violon. Sa famille déménagea à Calgary quand Betty-Jean avait quinze ans et c'est là qu'elle joua pour la première fois comme soliste avec un orchestre symphonique. Avant même d'avoir terminé ses études à la Juilliard School of Music de New York, elle commençait à gagner des concours internationaux.

Betty-Jean Hagen se partage entre l'Amérique et l'Europe où elle retourne régulièrement une ou deux fois par saison pour se produire en Angleterre, en Hollande, en France, en Suisse et en Italie.

Le Centre de St-Boniface des JMC offre à prix réduit des cartes de membre valables pour le reste de la saison aux personnes qui ne s'en sont pas encore procuré. Ces cartes seront en vente avant le concert.

On prie les auditeurs de noter que c'est à 8 h. précises que commencera le récital de violon de Betty-Jean Hagen à l'Institut Collégial St-Joseph, le 8 février.

Chronique des Clercs Servants de la basilique-cathédrale

A La Broquerie

C'est le dimanche 24 janvier, après la messe de 10 h. 30 célébrée par Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., en rite oriental, que Hubert, notre cher Hubert, annonçait aux clercs-servants le petit voyage à La Broquerie. On avait loué un autobus, organisé une joute et fait pratiquer nos joueurs; maintenant il ne nous restait qu'à trouver des passagers. Ce ne fut pas très difficile. Un mot et on en avait trop. Ma montre indiquait 12 h. 45, l'autobus attendait, les gars s'impatientaient. Et soudain "vroemmm" il y eut un nuage blanc et plus d'autobus. L'aumônier, comme un bon papa doit le faire, avait fait ses dernières recommandations. Nous l'avions quitté le coeur lourd, mais il ne nous laissait pas orphelin . . . papa Jim et maman Claude nous suivaient dans la petite "Chevy".

A l'horizon apparut le clocher de La Broquerie. La physionomie d'Hubert s'éclairait d'un beau sourire. (Ca se comprend c'est le village de son Pépère et de sa Mémère.) L'autobus se mit à vomir 45 chenapans de la "belle ville". (Il y a une belle province, pourquoi pas une belle ville.)

L'arbitre était prêt . . . il semblait manquer quelque chose . . . oh! oui les joueurs! Il faut ajuster jarretière, culotte, gilet et patati patata . . . (Comme dirait Edith Piaf!) Entrée triomphale sur la patinoire . . . l'arbitre libère la rondelle. Celle-ci dans sa folle balade pénètre dans nos filets . . . elle répète sa petite danse trois fois de suite. Notre entraineur est intrigué, inquiet, il devient rouge, hésite, rougi davantage, les sueurs coulent sur son front et il se décide, dans une voix de miel à faire tomber l'aréna, à crier: "changer le goaler".

Notre étoile Gérald Carrière, se met à compter des buts; Denis Mouttirat le suit de près et finalement avec les encouragements de la foule et l'heure qui passait il fallait un gagnant et un perdant . . . nous avons choisi de perdre 5 à 4, ce n'est pas si mal.

Le chemin du retour nous parut plus court. Les gars semblaient avoir oublié leur défaite... du moins ils la noyaient dans une bonne liqueur douce. A 6 h. ce sont des coeurs, des coeurs joyeux, des coeurs malades, de gros coeurs mais quand même des coeurs vaillants qui sont descendus de l'autobus.

Un sincère merci aux organisateurs et rendez-vous à tous les parents des Clerc-servants de la Cathédrale le dimanche 31 janvier à 7 h. à la Salle Jubinville.

Denis Collette, publicitaire.

Trois voitures seulement dans les rues de Paris

Mais c'était en 1550, et ces voitures étaient des carosses. Le premier carrosse appartenait à Catherine de Médicis, reine de France, le deuxième à Diane, fille naturelle du Roi, le dernier à Jean de Laval, autorisé en considération de l'extrême embonpoint de ce seigneur.

Les gens de robe montaient toujours à mulet ou à âne. La première femme autorisée à rouler carrosse sans être princesse fut la mère de Christophe de Thou, qui avait subi une attaque de goutte.

A la fin du XVI° siècle les voitures particulières deviennent nombreuses, et Bassompierre, revenant d'Italie en 1559, lance la mode de mettre des glaces aux portières.

Vers 1620, à l'hôtel Saint-Fiacre, rue Saint-Martin, Nicolas Sauvage remise des voitures qu'il loue à des particuliers. Son privilège obtiendra le plus grand succès. On va peindre à l'huile des chiffres jaunes à l'arrière et sur les côtés de ces véhicules. A partir de 1692, le tarif du fiacre (qui tire son nom de son garage initial) sera de vingt sous l'heure.

(Extrait du nouvel ouvrage DICTIONNAIRE DE PARIS, Larousse éditeur.)



Une partie du prestige dont jouit le Canada en Afrique vient du travail pacifique de ses citoyens au service des nouvelles nations et dont la conduite n'est entachée ni "d'impérialiste" ni "d'hostilité". M. Patrice Halpin, de St-Eustache, joue un rôle en ce sens à titre de contrôleur de la circulation aérienne à l'aéroport d'Elisabethville, au Congo. Après avoir exercé sa profession à Winnipeg, Regina et Kenora, il s'est offert comme membre d'un groupe de spécialistes que le Département du Transport a "prêté" à l'Organisation internationale de l'aviation civile. Ayant travaillé depuis 22 mois en cet endroit, il est revenu à Winnipeg avec sa famille pour les Fêtes et, dimanche dernier, repartait pour son poste, il lui reste encore une période de 18 mois pour compléter l'entrainement des indigènes. Sur la photo l'on voit M. Halpin, avec son épouse (née Stella Perrin) et leurs deux fillettes, Monique et Yvette, se préparant au départ. Ils ne craignent pas la violence qui s'identifie à ce pays, car les incidents se produisent à un endroit éloigné, à quelques 1,000 milles de distance. Pendant leur séjour, les visiteurs ont été reçus chez des parents, 448, rue Valade, St-Boniface. (Photo Tribune Winnipeg)

L'Association à l'oeuvre

En marge des prix de français

Comme chaque année à la même époque, a lieu un peu partout la remise des diplômes de français et la distribution des prix de français dans nos écoles.

Il est à souligner cette année que bon nombre de nos paroisses et de nos Cercles paroissiaux ont renoué avec l'ancienne, et combien heureuse tradition, d'organiser une soirée paroissiale pour fêter nos élèves et remettre les prix de français aux lauréats de l'examen de français de l'Association d'Education.

L'A.E.C.F.M. remercie vivement ces paroisses d'avoir répondu à cette demande, formulée il y a quelques mois. L'Association a été particulièrement touchée cette année de recevoir de très nombreuses lettres d'élèves de tous les coins de la province, qui lui ont manifesté dans des mots très simples, mais qui traduisaient leurs sentiments intimes, leur joie et leur reconnaissance des prix reçus. Le personnel enseignant de nos écoles, dont le dévouement et la générosité ne font aucun doute, est certainement à associer à ces beaux succès de tant de nos élèves.

Qu'ils trouvent ici l'expression publique de la reconnaissance que veut leur exprimer l'Association d'Education, au nom de tous les Franco-Manitobains.

Signalons de plus qu'en de nombreux endroits, d'autres organisations paroissiales (Relève, Chevaliers de Colomb, paroisse, etc.) ont offert de leur côté plusieurs prix aux élèves de leurs écoles; c'est une initiative à encourager et qui démontre l'intérêt d'une communauté paroissiale envers la cause de l'Education et aussi envers la cause française.

Si certains prix de français ont revêtu la forme de disques ou de revues françaises, la grande majorité des prix offerts furent des livres français.

On ne saurait trop souligner le rôle et l'importance que revêtent les livres dans la formation des jeunes, et spécialement dans le contexte de notre communauté canadienne-française, les livres français. Il est réconfortant de constater l'intérêt croissant de nos jeunes envers les livres français qui meublent nos bibliothèques françaises, spécialement celles de St-Boniface, de St-Pierre, de Ste-Rose-du-Lac aussi.

L'Association d'Education considère comme très important d'attirer l'attention des parents sur le rôle de la lecture auprès des jeunes.

Au congrès da la Refrancisation, tenu à Québec du 21 au 24 juin 1957, M. Guy Boulizon exposait ce problème en des termes particulièrement justes; nous croyons opportun de reproduire, en plusieurs tranches, le texte de cette intervention, dont voici le début:

La Littérature de jeunesse au Canada français

Qui l'eût cru?

Il y a à peine quelques années, un journaliste demandait à Mauriac quel écrivain avait le plus influencé son oeuvre . . . Peut-être Barrès? Gide? ou Pascal? "Non interrompit Mauriac, c'est certainement Zénaide Fleuriot dont j'ai dévoré les contes, à l'âge de dix ans". Et ce n'était pas une boutade. Mauriac voulait nous montrer, par là, l'influence immense, consciente ou inconsciente, des lectures de jeunesse, sur le coeur et l'esprit des hommes de plus tard.

L'enfant a besoin de lectures

Car il est bien vrai que l'enfant a besoin de lectures comme de nourriture et de soleil. La lecture est la marque sinon d'une réussite scolaire (c'est bien autre chose), mais d'une curiosité intellectuelle authentique; c'est le signes des surdoués.

Par ailleurs, par suite de l'extrême malléabilité des jeunes, la lecture laisse des traces indélébiles et peut influencer les vocations, les destins de chacun.

Enfin, on sait combien l'instinct du mimétisme est ancré profondément dans les jeunes. Or, ils ont besoin de héros à imiter, et de héros à leur taille: ils les trouvent dans les livres: aventures, anticipation, romanesque, pionniers, conquérants, missionnaires, c'est là l'univers merveilleux où les générations de jeunes viennent chercher des hommes à imiter, un idéal à suivre, des mythes à vivre.

(à suivre)

Le comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

"Hommages au français"

Sous la présidence d'honneur de M. Raymond Bernier, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, une soirée artistique a été présentée à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, le mardi 19 janvier, à l'occasion de la distribution des prix de français aux élèves de la 6e à la 12e année inclusivement (1963-64). M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, invité d'honneur, dont l'intérêt à tout ce qui touche la vie culturelle française est bien connu, a remis les récompenses à une vingtaine d'élèves.

Fort bien élaboré, ce programme "Hommages au français" comprenait musique, chant, récitations (choeurs et monologues), ballet et théâtre mettant en valeur les nombreux talents dont notre jeunesse est si riche. Il symbolisait en même temps l'évolution nette qui caractérise notre époque, et si les essais sont encore timides, il est cependant permis d'y voir des signes précurseurs. Tenant compte du progrès des élèves et des réactions de l'auditoire dont les applaudissements exprimaient chaleureusement l'appréciation, ce mouvement vers l'avant mérite d'être mentionné et encouragé.

Il serait trop long d'énumérer les noms et les qualités de chacune des artistes qui se sont magnifiquement acquittées de leurs rôles de musiciennes, chanteuses, diseuses ou comédiennes. La tradition continue et elles ont mérité les félicitations de la salle.

Un petit ballet inspiré de l'ancienne Egypte marquait une étape nouvelle dans les spectacles de l'Institut Collégial St-Joseph. On peut s'y attarder un peu afin de féliciter Mme Mireille Grandpierre et ses danseuses de ce ravissant ballet qui a si bien complété la soirée. Outre la grâce charmante des élèves, l'évocation d'une époque lointaine, l'alliage de la couleur et de l'invention, on y décelait autre chose: un excellent exemple de culture physique. Tout en développant les muscles encore tendres, ce genre de ballet corrige les dos ronds, les jarrets mous, les "pieds mêlés". L'attitude, le port de tête, la démarche et les gestes chez une femme dans son rôle naturel ne s'apprennent pas sur un champ de football généralement! Au même titre que la gymnastique, les sports, ne pourrait-on faire une place officielle à ce genre de culture physique dans nos écoles canadiennes-françaises?

Il est bien reconnu qu'en matière académique et l'enseignement du français en particulier l'Institut Collégial St-Joseph demeure toujours au premier rang dans notre province. Cependant, les idées nouvelles y ont fait un chemin. L'effort remarquable qui s'opère depuis quelques années quant à l'éclairage d'une scène afin de mieux souligner certains passages d'une pièce, la poésie de la musique, du chant ou du monologue est un signe bien évident du souci de suivre le pas du jour et pour employer une expression populaire, de se tenir "à la page".

Tout comme il est nécessaire d'étayer la tâche des éducateurs dans le domaine académique, il est aussi important de les seconder dans le mouvement d'expansion artistique. Il est navrant de constater qu'à notre époque de transformation tant d'obstacles s'opposent encore à l'évolution saine des esprits, faussent les vues, les goûts de la jeunesse et l'incitent à se désintéresser de ce qui pourrait être son initiation à la beauté de la vie.

Malgré une ou deux petites maladresses des enfants — c'est charmant et inévitable! — cette représentation qui s'est déroulée à une allure bien réglée a été très goûtée. M. Raymond Bernier a remercié et félicité les religieuses et les élèves de leur beau travail d'ensemble, de leur dévouement à la langue tout en exprimant sa foi en l'avenir du Canada français.

P. B.

Gagnants de prix

Voici la liste des gagnants de prix qui étaient à l'honneur:

Prix provinciaux de français offerts par M. le consul D. Giordani: 12e année, Suzanne Corbeil, 95; 10e, Yvette Daoust, 94; 9e, Léonne Brisson, 91; 7e, Paulette Jubinville, 96; 6e, Marie-Thérèse Bérubé, 95.

Prix de français offerts par l'Association d'Education: 12e année, Suzanne Corbeil, 95, Jeanne Turenne, 91, et Irma Delaquis, 84; 11e, Julie Guilbault, 89, Jeannette Arcand, 86, et Kathleen Lévêque, 86; 10e, Yvette Daoust, 94, Agnès Morin, 88, et Jeanne Belot, 84; 9e, Léonne Brisson, 91, et Paulette Chaput, 85; 8e, Charlotte Deroche, 88, et Simone Raimbault, 87; 7e, Paulette Jubinville, 96, Yvette Couture, 92, et Claire Boisjoli, 90; 6e, Marie-Thérèse Bérubé, 95, et Nicole Sicotte, 93.

Sainte-Marie

A la 6e assemblée annuelle de la C.P. de Ste-Marie

La 6e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Marie eut lieu le mardi 12 janvier. La caisse fut fondée en 1960. Un boni de 3½ pour cent fut adopté à cette assemblée annuelle.

Voici quelques statistiques: nombre de membres au 31 décembre 1963, 66, et au 31 décembre 1964, 107; nombre d'emprunteurs au 31 décembre 1963, 16, et au 31 décembre 1964, 32; taux d'intérêt pour prêts personnels, 9 pour cent, et pour prêts épargnes, 6 pour cent.

En 1963, l'actif de la caisse au 31 décembre était de $10,-740.39; cette année, de $29,-538.03; une augmentation de $18,797.64 en actif. En 1963 au 31 décembre il y avait $4,270.56 en capital social et épargnes; cette année, $48,420.42; une augmentation de $44,149.86.

Bureau de la direction: Gilbert Mignot, président, Jacques Bohémier, vice-président, Louis Vincent, Roger Fillion, Norbert Tétrault, Gédéon Brisson et Eugène St-Onge.

Conseil de la surveillance: Joseph Caron, Norbert Decloux et Léopold Grouette.

Comité de crédit: Denis Saurette, Edouard Dumaine, Bernard Perrin et Mme Aline Danis, secrétaire-gérante.

Félicitations de la part du C.C.M. et de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba pour le beau succès.

La Caisse scolaire de Ste-Marie donna son rapport annuel par l'entremise de Mlle Irma Vincent, présidente.

Sts-Martyrs-Canadiens

Partie de cartes

Invitation spéciale à tous, à l'occasion de la deuxième partie de cartes organisée par M. et Mme Claude Couture, le dimanche, 31 janvier à 8 h. p.m. Le prix d'entrée sera une permanente valeur $10.00, don de Mme Roger Guay. Venez en grand nombre. On promet de beaux prix.

Guides

Douze guides de la paroisse prononceront leur première promesse, le vendredi 29 janvier, à 7 h. 30 p.m. Ce sera un grand jour pour ces petites demoiselles déjà avides de perfection.

A la messe de 8 h. 30 a.m., le dimanche 31 janvier, il y aura communion générale pour guides et jeannettes.

St-Eugène

Actualités d'école

Le 21 décembre fut réservé pour une veillée de Noël et une veillée de Fierté Française. Tous les paroissiens ont beaucoup joui de cette soirée où petits et grands jouèrent une part active.

Quatre-vingt-quatorze élèves reçurent des diplômes français. Félicitations aux enfants et institutrices pour leur beau travail.

Les élèves et institutrices remercient M. l'abbé F. Juneau, curé, et les commissaires pour les cadeaux offerts aux élèves comme prix de français.

La joie de ce jour fut aussi teintée de tristesse par le départ subit de M. l'abbé G. Toupin. Tous pouvaient trouver en lui le support moral aussi bien que la coopération aux jeux.

Depuis septembre, M. l'abbé Toupin venait diriger, conseiller les élèves des années 6, 7 et 8. Ce service fort apprécié et d'une si grande valeur pour les jeunes, portera sûrement des fruits.

Pour témoigner leur reconnaissance d'une manière tangible, les paroissiens, les scouts, les commissaires et les Religieuses lui présentèrent leurs hommages et leurs cadeaux. Tous garderont de lui un bon souvenir et lui souhaitent un fructueux apostolat à St-Claude, mais toujours, il sera le bienvenu à St-Eugène.

Les élèves suivants furent les gagnants de prix d'Ecriture offerts par A.B.C. Union Trade Alphabet: 8e année, Louise Hince, Laurette Gauthier et Sharon Perreault; 6e année, Lucie Lafleur, Michel Lavigne, Diane Craigie, Gail Allard et Yvonne Laporte; 5e année, Suzanne St-Godard, Armand Roy et Louise Caron; 4e année, Denise Carrière, Géraldine André et Diane Meilleur; 2e année, Marc Blais.

Assemblée

M. l'abbé R. Bélanger fut conférencier lors de l'assemblée générale des Parents et Maitres du 20 janvier. Le sujet du discours fut: "Les adolescents et le monde adulte".

Après le discours intéressant, des groupes se formèrent pour repondre aux questions préparées par M. l'abbé R. Bélanger. Ensuite M. Beaupré remercia l'invité et la soirée se termina par un goûter.

Faits divers

L'Association de Parents et Maitres remercie M. Turenne pour son dévouement à l'exécutif. M. Turenne a quitté St-Eugène pour le Précieux-Sang.

Mme Lagimodière a quitté l'école St-Eugène après deux ans de dévouement auprès des petits des 2e et 3e années. Tous le remercient bien sincèrement.

Il fait plaisir d'accueillir M. l'abbé A.-M. Perron, vicaire. Déjà il est à l'oeuvre au milieu des jeunes. Bienvenue dans la paroisse et soyez assuré d'une entière coopération.

Le culte de la Vierge Marie

MUNICH (CCC) — "Amoindrir dans l'Eglise le culte de la Vierge Marie serait un malentendu et une mauvaise interprétation des enseignements du Concile" a affirmé le cardinal Jules Dopfner, archevêque de Munich, dans une allocution qu'il a prononcée à la cathédrale de Munich.

Le cardinal a ajouté: "Nous voulons approfondir et enraciner encore plus fort dans le mystère du Christ le riche héritage laissé à l'Eglise par la Vierge Marie. Elle a un rôle maternel à jouer dans l'Eglise, qui voit en elle son image originelle."

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Visite à Stony Mountain

Dimanche dernier quelque 75 chevaliers de notre conseil se rendaient au pénitencier de Stony Mountain pour un déjeuner-communion.

Ce fut non seulement une occasion de pénétrer à l'intérieur des murs — sans y demeurer — mais aussi un fait historique; d'autres conseils ont déjà visité cet endroit, mais c'est la première fois que le déjeuner y est servi.

La messe fut célébrée par notre frère aumônier, l'abbé B. Bélanger. Le sermon du jour fut donné par le R. P. Bedford, S.J., qui se dévoue au réconfort des prisonniers.

Notre groupe avait l'honneur d'avoir dans ses rangs le frère Maire Guay; le député de district le frère Simon Duguay; notre frère grand chevalier Gérard Rousseau; ainsi que notre archiviste le frère Cyprien Gauthier. Sincères remerciements à ce dernier car c'est lui qui, en fait, rendit possible ce déjeuner-communion. Le frère Gauthier est comptable au pénitencier de Stony Mountain.

Notons encore qu'il y avait quelques reporteurs à ce déjeuner-communion, délégués de CKSB, de CBWT et de CJAY, qui en donnèrent la nouvelle, le soir même, à la radio et à la télévision (canaux 6 et 7).

A noter que ce déjeuner-communion sera de nouveau sur les ondes télévisées, le 29 mars prochain.

Mentionnons aussi que nous fûmes très bien accueillis par le gouverneur, M. Harris, à qui tous les chevaliers redisent un cordial merci et d'après l'expression des visages, on peut être certain que tous garderont un excellent souvenir de cette visite.

Evénement d'importance

Quatre événements ont marqué la soirée sociale du 25 janvier dernier: la visite du frère Georges Taburet, qui était jusqu'à ce jour le seul membre honoraire à vie des Chevaliers de Colomb du conseil de St-Boniface; présentation de ces mêmes honneurs au frère Joseph Baudry, ancien chef de Police de St-Boniface; inauguration de la boite aux questions; conférence du R. P. R. Beauregard, O.M.I., directeur de la Maison de Retraite.

Il est intéressant de noter que le frère Georges Taburet est un vétéran de la première grande guerre. Il a été décoré de la médaille militaire, de la croix de guerre, de la croix de combattant, de la médaille pour service civique et celle des blessés de guerre. Six frères Taburet combattirent côte à côte durant cette grande guerre. Le frère Georges en est le dernier survivant. En 1905, il quitta la France, sa patrie, pour venir s'établir au Manitoba. Il fut initié au premier degré à St-Boniface, il y a 42 ans. Il est maintenant membre du quatrième degré. Les frères chevaliers étaient heureux de s'unir à lui pour son 80e anniversaire de naissance. Frère Georges Taburet, félicitations!

La visite du Frère Georges Taburet n'était pas sans raison. Il venait féliciter le frère Joseph Baudry qui devint le 2e membre honoraire à vie des Chevaliers de Colomb du conseil St-Boniface.

Frère Joseph Baudry nous fut présenté, même s'il n'avait pas besoin de l'être, par le frère Muller. Celui-ci, bien qualifié pour le faire ayant travaillé à ses côtés, sut faire ressortir les qualités de charité, de fraternité, et de patriotisme de ce "frère ainé". Les deux s'étaient connus d'ailleurs, dans une rue de St-Boniface alors que le jeune Muller distribuait les journaux . . . histoire de police.

Initié comme Chevalier de Colomb en 1930, M. Baudry a participé à trente-huit initiations à travers le pays. Une seule chose nous intrigue dans la vie du frère Joseph Baudry, c'est cette histoire du "bijou".

La boite aux questions: nous rappelons aux frères Chevaliers qu'il ne s'agit pas seulement de poser des questions doctrinales, mais aussi des questions d'ordre moral et des questions qui intéressent les Chevaliers au plan social et patriotique.

Le Père Beauregard, O.M.I., vint parler de l'importance de faire une retraite. La tâche que demande le concile à chacun de nous exige un engagement personnel. La retraite peut aider.

Il y aura une initiation au premier degré le 14 février et une aux deuxième et troisième degrés le 7 mars. Vive les vieux chevaliers! Mais il nous faut du sang neuf . . .

Après-tout.



40e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Delorme à St-Joseph

ST JOSEPH — Le samedi 23 janvier, à 7 h. 30 p.m., eut lieu une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Louis Morin, curé, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Euclide Delorme.

Les chers jubilaires renouvelèrent alors leur engagement dans l'église de leur paroisse natale. En termes touchants, M. le curé leur adressa ses voeux, et les remercia de leur dévouement envers la paroisse. Il félicita aussi les enfants pour cet hommage d'affection rendu à leur égard.

La messe terminée, de nombreux parents et amis se rendirent à la salle de Letellier pour une soirée dansante. M. Henri Delorme agissait comme maître de cérémonies.

Mme Alfred Péloquin (Eva) célébrait le 40e anniversaire de ses parents en ajoutant une 40e fleur au bouquet des petits-enfants. Les autres enfants des héros du jour étaient tous présents. On comptait Léonard, Jeanne (Mme Henri Beaudry), Léonide, Berthe (Mme Edouard Vermette), Irène (Mme Rémi Grégoire), Ulysse, René, Evelyn (Mme Paul Carrière), Lorraine (Mme Ubald Chevrier), Henri, Alice (Mme George Mulko), Jean-Noël, Agnès et Robert.

Jeanne présenta une belle adresse à ses bien-aimés parents, exprimant les sentiments de gratitude et de respect de ses frères et soeurs.

En termes délicats, M. Euclide Delorme exprima ses sincères remerciements.

Remerciements

Les enfants de M. et Mme Euclide Delorme tiennent à remercier les parents et amis qui ont témoigné tant d'estime et de sympathie à M. et Mme Delorme lors de cette mémorable soirée du 23 janvier.

Baptêmes

Joseph-Gilbert-Dollard, fils de M. et Mme Henri Damphousse, né le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Dollard Mailhot.

Marie-Jo-Anne-Marcelle, fille de M. et Mme Arthur Houle, née le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Brais.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Willie Beaulieu, patiente à l'hôpital de Morris.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Les 18 et 19 janvier eut lieu le bonspiel des dames. Douze équipes y prirent part; les villages suivants étaient représentés: Altamont, Somerset, Swan Lake, Rathwell, Treherne et Notre-Dame-de-Lourdes.

Les équipes gagnantes sont: 1ère compétition, 1er prix, l'équipe de Mme Irène Crites avec Mmes Isabelle Roch et Jeanne Fouasse et Mlle Elise Fouasse (elles remportèrent aussi le trophée du tournoi); 2e prix, l'équipe de Mme Thérèse Bourrier, d'Altamont; 3e prix, l'équipe de Mlle Angèle Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, l'équipe de Mme Gwen Delf, de Rathwell; 2e compétition, 1er prix, l'équipe de Mme E. Kelner, de Swan Lake; 2e prix, l'équipe de Mme Marie Comte; 3e compétition, 1er prix, l'équipe de Mlle Berthe Weicker; 2e prix, l'équipe de Mme Odile Badiou.

La semaine dernière, l'équipe de Notre Dame Motors, composée de Marcel Deroche, Charles Durand, René Monchalin et Marcel Beaudry, a participé au bonspiel d'Altamont. M. René Monchalin, secrétaire, laisse entendre que son club de curling, qui est membre de l'Association du Curling du Manitoba, aura une équipe qui participera la semaine prochaine au grand bonspiel de Winnipeg. Ce sera l'équipe de l'hôtel Notre-Dame qui est composée des joueurs suivants: Marcel Weicker, Marcel Roch, Guy Chanel et Gérald Vigier. A tous ces joueurs, bonne chance et succès.

Bingo

Le dimanche 24 janvier eut lieu la soirée de bingo; plus de 150 personnes étaient présentes. Voici la liste des gagnants: Mlles Danielle Delaquis, Berthe Weicker, Shirley Fisher et Elliette Lafrenière, de Somerset, Mmes Henri Pantel, René Bosc, Pierre Droux et A. Paracholski, de Manitou, MM. Denis Pantel, Paul Rossier, Jean Comte, fils, Bernard Comte, Omer Knocpaert, de Holland, et Jim Gibbs, de Miami. Les prix d'entrée furent gagnés par Mmes Pierre Droux et Joseph Rémillard, toutes deux de Manitou.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 7 février, à 8 h. 30 p.m.; le gros lot sera de $500.00.

Soirée d'adieux

Deux cents personnes se rendaient à la salle paroissiale, récemment, pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Lionel Brisson. Cette famille quittait le village pour s'installer à Morris.

M. Brisson était chef de gare à Notre-Dame-de-Lourdes depuis plus de quinze ans et toute la population a grandement apprécié ses services.

Mme Brisson était professeur de musique et plusieurs de ses élèves se rendaient à la salle pour lui témoigner leur reconnaissance en lui présentant quelques pièces de musique. Les Filles d'Isabelle profitèrent de cette soirée pour remettre à Mme Brisson un petit souvenir, et une courte adresse fut lue par Mme Albert Augert, régente.

M. Marcel Beaudry, au nom de la population, adressa quelques mots de remerciements à M. et Mme Brisson et leur présenta un souvenir en disant: "Ceci est votre billet de retour, car nous espérons revoir Lionel et Fabiola prendre leur retraite parmi nous".

Remerciements

Les membres de la famille Paul Avanthay remercient sincèrement tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné leurs condoléances à l'occasion de leur récent deuil. Merci spécial à M. l'abbé P. Gagné, aux religieuses, aux docteurs Mabon et Delaquis, ainsi qu'aux infirmières.

Ste-Agathe

Çà et là

Félicitations à M. Hector Bahuaud qui a été élu syndic, le dimanche 24 janvier, et à MM. Camille Sabourin et Aurèle Dorge, élus commissaires de l'école élémentaire, le lundi 25 janvier. Une lutte relativement serrée entre quatre candidats.

M. Emmanuel Lemoine et son frère, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, se rendaient, en avion, à Southbridge, Mass., E.-U., pour assister au service funèbre de leur oncle, M. Joseph Lataille, la semaine dernière.

Joanne Lemoine revenait chez ses parents, le dimanche 24 janvier, après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Morris où la petite Jeannine Gagnon y est encore patiente. M. Ernest Nolette a subi une opération, le lundi 25 janvier, à l'hôpital général St-Boniface. A ces jeunes malades, prompt et complet retour à la santé.

Outre les favorisés du bingo des vétérans du 21 janvier, le prix de $25.00 a été divisé entre Mme Rosa Dorge et M. Roland Aubry.

La Broquerie

Va et vient

Le R. P. Jean Tétrault, P. B., est de retour à St-Boniface après quelques semaines de vacances dans sa famille à La Broquerie.

Le lundi 25 janvier, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse étaient de retour d'un voyage à Saskatoon où ils ont visité des parents et amis, entre autres, la famille de Mme E. McShane, une soeur de Mme Vielfaure, leurs cousins, M. et Mme Alfred Champagne, et une tante Mme Octave Balcaen. On sait que Mme Balcaen, née Mélina Lachapelle, est une ancienne de La Broquerie.

A l'occasion des Fêtes, M. Laurent Gamache, de Montréal, était en visite chez ses parents, M. et Mme Victor Gamache.

Mme M-L Vielfaure passe quelques semaines à Montréal en visite chez son fils, Antonio.

Sports

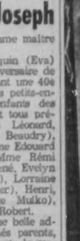
Les gens de La Broquerie sont toujours enthousiasmés pour les sports et surtout pour le hockey. Toutes les parties attirent un grand nombre de paroissiens qui encouragent fortement les joueurs.

Le 19 janvier, l'équipe des Tobans de Winnipeg perdait une partie 7 à 5 en faveur de La Broquerie.

Cependant toute équipe n'est pas invincible. La Broquerie subit une défaite le 23 janvier lorsque Dominion City remporta la victoire 10 à 6.

Malgré leur défaite, les joueurs de La Broquerie ont fait preuve d'un bel esprit sportif.

Le Club Sportif est aussi heureux d'annoncer les dates de son Carnaval annuel qui aura lieu les 5, 6 et 7 mars. Les organisateurs promettent un programme des plus intéressants.





Le renouveau liturgique est en vedette au Manitoba. La semaine dernière, en la basilique de St-Boniface, il y eut des messes, avec partie vernaculaire en français, ainsi que l'usage du français pour les parties chantées. Le dimanche, en une cérémonie probablement unique, le choeur a chanté des réponses en français pendant la messe de rite ukrainien. Samedi et dimanche, plus de 600 personnes ont participé à une "journée d'étude" de la musique liturgique "modernisée" à l'Académie Ste-Marie, sous la direction du R. P. Jules Martel, O.M.I., de l'école de musique sacrée de l'Université d'Ottawa. Le conférencier traitait du rôle de la musique dans la liturgie, du rôle des exécutants, de l'usage de la langue populaire, etc. Le choeur des garçons de l'école du Sacré-Coeur chantait les morceaux modèles en français. L'atelier avait été organisé par le sous-comité liturgique, sous la direction de M. l'abbé S. Jaworski et du R. P. Albert Lafrenière, O.M.I. Tous les jours on disait la messe, avec participation dirigée. Samedi (voir la photo), Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., a offert le Sacrifice, face au peuple, aidé de MM. Ken Bernard et Ken MacDonald, du Grand Séminaire de St-Boniface.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

La réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert aura lieu le mercredi 3 février, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église. Toutes les dames de langue française de St-Norbert seront les bienvenues. Il y aura une intéressante causerie et ensuite toutes pourront jaser avec leurs amies tout en prenant une bonne tasse de café chaud.

Bingo

Tous sont invités au bingo qui aura lieu le dimanche 7 février, à 8 h. p.m., au profit du "St. Norbert Community Club".

St-Georges

Activités de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse va toujours en grandissant. Les nouvelles recrues sont Mmes Rose-Alma Boulet, Aimé Bouvier, Wilfrid Vincent, Russell Bowman, Lucien Dupont et Ludger Jubinville.

Au mois de décembre, trois goûters ont été offerts aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs. Mme Félix Vincent est en charge de ce service.

Vingt-deux dames se rendirent pour faire le grand ménage de l'église avant Noël.

Mme Noël Lemire était en charge de la loterie au profit de la Ligue. Mme André St-Pierre gagna la dinde; Mme Claire Vincent, le gâteau de Noël, et Mme Narcisse Brémaud, la volaille.

Mmes Ernest Dupont et Louis Larocque organisèrent le programme récréatif à Noël. "M. et Mme Claus" ont bien voulu accepter de faire la distribution des cadeaux. "Mme Claus" avait oublié de laisser ses aiguilles dans son panier à ouvrage et, avec ses taquineries, "M. Claus" s'est essoufflé. Enfin, le tout s'est passé très bien. Merci à Mmes Raoul Vincent et Josaphat Vincent.

La Ligue fit don de six bouquets de fleurs naturelles pour décorer l'autel pendant la saison des Fêtes.

Les dames, les hommes et les jeunes filles de l'école, sous l'habile direction de Soeur Supérieure, présentèrent une messe de minuit grandiose par leurs beaux chants. Mme Carolus Vincent, organiste, était en charge des répétitions de chants.

Le samedi 9 janvier, la Ligue organisa une soirée sociale au profit de la paroisse.

Le maître de cérémonies, M. Emmanuel Bouvier, présenta les numéros au programme. M. Emeric Bouvier chanta "la chanson des blés d'or". Vint ensuite un "Tap Dance" par Mlles Susanne et Claudette Dupont; le numéro-surprise "La danse Charleston", exécuté par Mmes Ernest Dupont, Richard April, Russell Bowman, Sylvio Vincent, Olivier Boulet, Henri Desautels, Emmanuel Bouvier, Edgar et Josaphat Vincent. Une gigue fut dansée par Mme Sylvio Vincent. Deux chansons à répondre ont été exécutées par M. Carolus Vincent. La soirée se termina par un goûter.

Mme René Vincent, présidente du comité de l'organisation, tient à remercier les personnes qui ont pris part au programme. Aux dames du "Charleston", un merci tout particulier, car ce numéro a demandé plusieurs heures de pratique, un surcroît de travail pour produire un si joli costume. Enfin, merci à tous pour ce véritable succès.

La Ligue était fière de pouvoir présenter près de $300.00 à la paroisse de St-Georges.

La prochaine activité de la paroisse est une partie de cartes qui aura lieu le 14 mars.

La Ligue des Femmes Catholiques remercie les paroissiens pour la manière dont tous et chacun ont participé, soit aux activités de la paroisse ou de la Ligue par leurs services.

M. A. Lambert, de St-Malo, fête son 80e anniversaire de naissance

ST-MALO — Le 2 janvier, au Centre récréatif de St-Pierre, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants accueillaient M. Amédée Lambert. Tous ont profité de cette occasion pour lui offrir leurs souhaits de bonne fête.

On comptait 174 invités. Des neuf enfants de M. Lambert, sept étaient présents: MM. et Mmes Léonidas Ruest (Philomène), Origène Lambert, Albert Dubois (Florence), Ulysse Lambert, Onésime Lambert, Paul Lambert et Alphonse Ruest (Bernadette). Les Rév. Srs Marie-Quintilianna, de Rhode Island, et Marie-Ste-Claire, en Arizona, toutes deux Missionnaires Franciscaines, ne pouvant assister, transmirent leurs voeux par lettre.

Le banquet débuta par un toast offert par le maître de cérémonies, M. Albert Dubois. Après le souper, chacun prit part à une soirée du "bon vieux temps".

Le grand-père Lambert semblait ému, car enfin un de ses plus grands désirs se réalisait: "Se voir entouré de sa belle grande famille".

M. Amédée Lambert manifesta chaleureusement sa reconnaissance. Son voeu le plus cher: "Que la joie et l'union continue de régner parmi les siens".



L'on voit ci-dessus les quatre générations de la famille Amédée Lambert: à droite, M. A. Lambert, tenant sur ses genoux son arrière-petit-fils, Léonard; à sa gauche, son fils, Origène, et, debout à l'arrière, son petit-fils, Henri.

La presse soviétique et la lutte anti-religieuse

Le journal **Sovietskaya Rossia** vient de décrire en détail un cas typique de discrimination pour motif de religion, en U.R.S.S. Il s'agit d'une jeune mère renvoyée de l'institut professionnel où elle enseignait et laissée pratiquement en chômage et sans ressource pour la seule raison que sa fille avait été baptisée à son insu. C'est la grand-mère qui avait porté l'enfant au prêtre sans avertir les parents.

La jeune femme s'adressa à un tribunal, qui confirma le congédiement. Elle se vit proposer ensuite un travail manuel très dur sur un chantier de construction; elle en était physiquement incapable. On lui refusa une place de vendeuse dans un magasin.

Le secrétaire du parti de la ville a déclaré au reporter de **Sovietskaya Rossia**, qui enquêtait sur ce cas: "L'opinion publique, la collectivité l'ont condamnée. Une personne qui a des pratiques religieuses ne peut pas s'occuper d'un travail éducatif."

C'est injuste, estime **Sovietskaya Rossia**, car cette femme est en réalité incroyante. Elle est pourtant en partie responsable de ses malheurs: elle a été "trop tolérante, trop indifférente envers les opinions religieuses de ses proches."

L'affaire a été arrangée: la jeune femme fait son apprentissage de comptable.

On voit d'après cette anecdocte ce que peut être la situation des parents qui voudraient faire baptiser leurs enfants et les élever religieusement: ils sont mis au ban de la société.

On note, d'autre part, dans les **Izvestia**, un article du professeur Ambart-Soumiane, président de l'Union astronomique internationale, qui déclare qui la science astronomique et la religion sont incompatibles. (CCC)

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 24 janvier avait lieu la première partie de cartes de l'année. Malgré la température inclémente, l'assistance fut assez nombreuse. Voci les noms des gagnants: aux cartes, Mmes José Bednar, d'Arondale, Antoine Saltel et Jean Ledet, MM. Ferdinand Fiola, Roger Boisjoli, de Ross, et Origène Morin; au bingo, Mmes Rose Desrosiers ($9.00), Steve Augustine, d'Arondale ($8.00), et Vladimir Bednar, d'Arondale ($5.00). Le prix d'entrée alla à M. O. Morin.

Merci à tous les organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus les encourager.

Bienvenue à tous à la prochaine partie de cartes de février qui sera suivie d'un bingo avec gros lot de $115.00 en 53 numéros.

Syndic

Le 24 janvier, après la messe, M. Joseph Bourgouin fut élu syndic pour remplacer M. Louis Fiola, sortant de charge. Merci à ce dernier pour son bel esprit de coopération et félicitations à M. Bourgouin.

Malades

Prompt rétablissement et courage à tous les malades, en particulier à M. Ernest Painchaud, patient à l'hôpital général St-Bonfiace, ainsi qu'à Mme Willie Robert, hospitalisée à Ste-Anne-des-Chênes.

2,500 postes vacants dans l'enseignement universitiare au Canada

MONTREAL — Il faudra remplir plus de 2,500 postes vacants de professeurs dans les universités et collèges canadiens en 1965. La fondation des universités canadiennes publie une liste de près de 500 vacances dans plus de 250 départements d'universités et de collèges.

Ces vacances existent dans des domaines aussi variés que l'anatomie, la zoologie, les humanités, les beaux-arts, l'histoire du Canada, les relations internationales, l'acoustique et la science des calculs électroniques.

La liste la plus longue déjà publiée l'a été au mois de février dernier et elle comportait plus de 200 vacances dans 158 départements universitaires . . .

Par suite de la concurrence dans le recrutement, on recourt de plus en plus à la publicité, méthode depuis longtemps en usage au Royaume-Uni et dans les autres pays du Commonwealth, alors qu'au Canada nous suivons la méthode américaine de l'enquête personnelle.

Les listes de postes vacants sont distribuées non seulement au Canada, mais aussi aux Canadiens et à d'autres personnes dans tous les pays d'expression française et anglaise, afin de faciliter le recrutement sur un marché maintenant international.

La liste des postes vacants dans les institutions de haut savoir au Canada forme la première de deux brochures que la Fondation publie trois fois par année. La seconde brochure tend à rendre le même service aux universités situées dans des pays en voie de développement, tels que le Ghana et la Guyane, ou dans des endroits tels que Sangar, Rajshahi et Kuala-Lumpur, où le manque de professeurs est si grand que l'on demande au Canada comme aux autres pays jouissant d'une situation relativement meilleure, d'aider à même leurs faibles ressources à soulager une pénurie encore plus grande.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. John Morieux patient à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi qu'à Mme Ludger Soucy, hospitalisée au même endroit durant une semaine.

Félicitations à M. et Mme Norman Piamondon (née Elsa Verhaeghe), de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 23 janvier, à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi qu'à M. et Mme Raymond Landry (née Denise Thibodeau), de Pine River, à l'occasion de la naissance d'une fille le 23 janvier.

M. Marcel Corbel et Omer Desjardins poursuivent des études à l'école de Dauphin, afin d'être en mesure de suivre un cours plus tard.

M. et Mme Arthur Desjardins et leur famille, de Laurier, rendaient visite à M. et Mme J. L. Corbel, le dimanche 24 janvier.

M. et Mme Ben Labelle et leur famille, ainsi que M. Ed. Fleury, se rendaient à Dauphin le dimanche 24 janvier, y visiter des parents.

Mme Paul Bonin et Mlle Lorraine Pinette, de St-Boniface, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Fred Pinette et leur famille ainsi que chez M. et Mme Gérard et George Verhaeghe.

Mme Gladys Coss, de Ste-Rose, rendait visite à M. et Mme André Pinette et leur famille durant la semaine du 19 janvier.

L'assemblée annuelle de l'école St-Vincent de Paul eut lieu le vendredi 22 janvier, avec une bonne assistance.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de Mme Monteyne

Le dimanche 10 janvier est décédée à l'hôpital général de Ste-Rose-du-Lac après une brève maladie, Mme Marie Monteyne (née De Caene), âgée de 73 ans.

Née à Pashendale en Belgique, Mme Monteyne y fit ses études. Elle vint au Canada en 1913. C'est à Ste-Rose-du-Lac qu'elle rencontra et maria M. Jules Monteyne, qui l'a précédée dans la tombe en 1933.

De ce mariage sont issus sept enfants: Joseph, de Grande-Prairie, Alta, Cyrille et Georges, de Ste-Rose-du-Lac, Mmes H. Finney (Martha), de Lonely Lake, F. Morley (Elza), de Cayer, J. Bandusiak (Irène), de Brandon, et C. Sargent (Marie-Louise), de New Hazelton, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le 14 janvier. Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., chanta la messe de Requiem. Les porteurs furent MM. Florent Vandenbosch, Frank Beheyt, Antoine Vandepoele, Joseph Ingelbeen, Jules Leperre et Joe Knockaert.

Remerciements

La famille Monteyne désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Monteyne.

Bonspiel

Le vendredi 22 janvier commençait le bonspiel des élèves de l'Institut Collégial. Dans la soirée et durant la journée du samedi, il y avait un va-et-vient d'étudiants, quelques-uns joyeux, d'autres un peu moins, selon les victoires ou défaites.

Dans la finale, les étudiants et de nombreux parents acclamaient avec enthousiasme les gagnants. L'équipe de Denis Pelletier, Barry Talpash, Jeannette Delorme et Marie Tucker vainquit de justesse l'équipe d'Albert Normandeau, Albert Fontaine, Simone Tardiff et Daniel Tucker.

Dans la deuxième section, il y eut une autre partie chaudement disputée: Christian Hopfner, Honoré Thibert, Diane Delorme et Maurice Desroches remportèrent la victoire sur Guy Tardiff, Wayne Hopfner, Karen Mailman et Elaine Lueke.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 17 janvier avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb. Environ 45 chevaliers étaient présents et l'on salua deux nouveaux membres ayant obtenu leur transfert dans le conseil de la paroisse.

Dans le rapport on doit mentionner le magnifique travail accompli par le comité des jeunes. M. Justin Bourbonnière, président de ce comité, présenta le rapport suivant. Les Chevaliers de Colomb ont dépensé la somme de $305.00 pour l'achat d'objets sportifs, à savoir: un tremplin, un chevalet et des matelas pour entraînement physique; en plus un jeu de ping-pong et un de badminton. MM. Albert Normandeau, Jean Bosc et Albert Fontaine dirigent ces sports, tandis que Mlle Gilberte Beaudin s'occupe des filles. M. Roger Delveaux entraîne les jeunes au ballon-panier.

Le lundi 25 janvier, les Chevaliers de Colomb présentèrent un film sur leur ordre afin de le faire mieux connaître aux intéressés. Environ 50 hommes et jeunes gens y assistaient. M. Joseph Royal, de St-Boniface, était l'invité d'honneur.

Paul VI et la Semaine de l'Unité

ROME (CCC) — "Au fur et à mesure que, dans la conscience chrétienne, se réveille le grand idéal de l'Unité, les obstacles viennent en évidence, obstacles compréhensibles, mais si attristants, et, à notre avis, surmontables", a dit le Pape, s'adressant aux fidèles réunis sur la place St-Pierre, avant de réciter avec eux l'Angélus.

Rappelant que lundi s'ouvrait la Semaine de prières pour l'Unité, Paul VI a poursuivi: "Il faut faire trois choses: d'abord, être fidèle à notre foi, à notre adhésion au Christ, à l'Evangile, à la grâce, à l'inspiration de l'Esprit-Saint. Ensuite, la prière. Enfin, l'espérance. Espérer que le Seigneur donnera au monde et à l'Eglise cette grande joie de voir unis en une unité de foi et de discipline tous ceux qui aiment le Christ.

Le renouveau catéchétique expliqué à la réunion de l'APM de Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Voici le texte partiel de la conférence de M. l'abbé Campeau, vicaire de St-Norbert, donnée à Ste-Annes-des-Chênes, le 20 janvier, à une réunion de l'Association de Parents et Maîtres:

Renouveau catéchétique

Le nouveau catéchisme vient briser nos vieilles habitudes — il vient à l'encontre de nos manières — il en a même surpris plusieurs. Il faut dire que le nouveau catéchisme donne moins de connaissances, mais plus de compréhension.

Pourquoi ce changement?

1) Il est dû à un renouveau biblique. Nous avons découvert la façon d'aborder la Bible. 2) Il est dû à un renouveau de la Liturgie — Cela a nécessairement ramené le "renouveau en cathéchisme" qui est une éducation d'abord de la Foi.

Voyons la différence entre éducation et instruction.

Le vieux catéchisme était une instruction, c'est-à-dire du par coeur, quelque chose que l'enfant ne comprenait pas. Exemple: le mystère de la Trinité. L'éducation, elle, ne s'adresse pas seulement à l'intelligence, mais à toute la personne que nous voulons former. Cette éducation est un enseignement religieux: il doit donner une doctrine saine, solide et sacrée, qui doit introduire une présence de Dieu.

Cet enseignement doit être concret. L'enfant est plus prêt à saisir les faits que les idées. Ce doit être une Vie. C'est l'évangile qui engage toute la personne de l'enfant.

Cette vie, l'enfant la reçoit au baptême. Elle doit s'épanouir. Ceci doit donc amener l'enfant à l'apostolat. Non seulement, il faut croire en Dieu, mais il faut suivre Dieu. Le chrétien n'est plus quelqu'un qui croit en Jésus-Christ. Chrétien veut dire: "Je connais le Christ, je suis le Christ. J'accepte et je répand dans ma façon d'agir ce que j'ai reçu". Toute la vie du chrétien est engagée. On se servira de faits tirés de la Bible — faits adaptés à l'âge de l'enfant.

Education de la Foi

Le plus important est un climat familial . . . un climat qui permet le développement de la Foi. Ensuite il serait bon que les parents aient le manuel. L'apathie sur la religion est chose plus extérieure qu'intérieure. Il faut prendre nos jeunes tels qu'ils sont — au complet. Le courant ne mène plus à l'église, alors, il faut donc un autre moyen pour former des chrétiens. Il faut les faire agir. Surtout chez les grands il faut donner des "chocs" qui vont les amener à réfléchir pour les amener à agir.

Exemple: Quels sont les grands problèmes aujourd'hui?

Réponse: L'Unité — la faim — le communisme.

Pourquoi ces grands problèmes te touchent?

Réponse: Parce que membre du corps mystique, je dois apporter ma part. J'ai un rôle à jouer, j'ai une contribution à apporter. Je ne suis pas un individualiste. Je dois me préoccuper des autres.

Tous sont très reconnaissants envers M. l'abbé Campeau qui a ouvert de nouveaux horizons.

Mme E. Collette décédée le 18 janvier, à 84 ans

STE-ELISABETH — Le lundi 18 janvier, à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, s'éteignait, à l'âge de 84 ans, Mme Clara Collette, autrefois de Ste-Elisabeth.

Née à St-Philippe d'Argenteuil, Qué., Mme Collette alla très jeune demeurer à Grafton, D.-N., avec ses parents. Elle épousait, en 1898, M. Alcidas Collette. En 1900, le jeune couple s'établissait sur une ferme, à Ste-Elisabeth. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1932. C'est en 1960 que Mme Collette se retira à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne.

Pour sa famille et tous ceux qui l'ont connue, Mme Collette fut toujours un exemple de foi vivante et de courage. Elle laisse dans le deuil une fille, Agnès (Mme Roland Lussier); trois fils, Amédée, Maxime et Ovila; 30 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants, tous de Ste-Elisabeth.

Les prières d'usage furent récitées le mercredi soir 20 janvier dans la chapelle funéraire Coutu. La dépouille mortelle fut conduite à Ste-Elisabeth, le lendemain matin, à 9 h., afin d'y être exposée dans l'église paroissiale.

Le service funèbre fut chanté à 10 h. a.m. par M. l'abbé G. Dionne, vicaire de St-Jean-Baptiste. La chorale était sous la direction de M. l'abbé Robert Nadeau, curé. M. Aurèle Desaulniers, de St-Boniface, ami de la famille, se joignit aux membres de la chorale locale. Mme Gabrielle Desaulniers touchait l'orgue. La quête fut faite par Mmes André Sabourin et Roger Daneault.

La sépulture se fit au cimetière local.

Les porteurs furent six petits-fils de la défunte, MM. Florent, Alcide, Roland, Marcel, Antonio et Donald Lussier.

Remerciements

La famille Collette remercie sincèrement tous ceux qui lui ont exprimé de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou autre aide quelconque, à l'occasion de son récent deuil. Un merci spécial à MM. les abbés Nadeau et Dionne, ainsi qu'aux Soeurs de la Providence qui se sont dévouées auprès de la chère disparue durant les quatre années qu'elle a passé à la résidence Ste-Thérèse.

Malades

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à MM. Maxime Collette et Edouard Bérard, hospitalisés depuis quelque temps.

2,574 actionnaires de la General Motors

OSHAWA — Plus de $3,709,000 en actions ordinaires de la compagnie GM, en obligations d'épargne du Canada et en espèces ont été distribués la semaine dernière à 2,574 employés de General Motors of Canada. Ces employés étaient des participants de la classe 1959 au programme d'achat d'actions-épargne de la compagnie. Cette nouvelle a été annoncée par M. E. H. Walker, président de General Motors of Canada, au nom des sept compagnies GM au Canada.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux. (Mt 13, 51)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

42-273-42C.

Nouveaux timbres de la série des fleurs emblématiques, le 3 fév.

Les Postes canadiennes émettront, le 3 février, deux nouveaux timbres portant les fleurs emblématiques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Ces timbres sont les quatrième et cinquième d'une série dont l'émission doit se poursuivre jusqu'à l'année du centenaire, 1967.

Le timbre bleu, rose et vert de la Nouvelle-Ecosse présente les armoiries de cette province et sa fleur emblématique, l'épigée rampante (epigaea repens), familièrement fleur de mai. C'est en 1901 que la province adopta officiellement cette fleur. Néanmoins déjà dès 1825, elle ornait la couverture du "Nova Scotian" et figurait sur les boutons de la milice de la Nouvelle-Ecosse. La fleur de mai se répète aussi sur toute une série de timbres émis par la Nouvelle-Ecosse entre 1851 et 1853.

En 1936, le Nouveau-Brunswick, lui, adopta la violette cucullée (viola cucullata Ait) comme emblème officiel. C'était le choix du "Women's Institute", de groupes d'écoliers et du lieutenant-gouverneur du temps, le colonel Murray MacLaren. Ce timbre est imprimé en rouge, pourpre et vert.

Pour l'exécution de ces deux timbres, on a eu recours à la taille-douce et, pour les couleurs complémentaires, au procédé offset, en utilisant des clichés gravés à la main pour les plaques originales. Il s'agit d'un procédé nouveau dans la fabrication des timbres-poste. C'est celui qui a été employé dans le cas des timbres de la Paix et des fleurs emblématiques du Québec et de l'Ontario.

La gravure et l'impression de ces timbres ont été confiées à la Canadian Bank Note Company Limited d'Ottawa, d'après un dessin du Bureau fédéral de la statistique.

45e anniversaire de mariage de M. et Mme P. Simard, à La Salle

LA SALLE — A l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Pierre Simard, une belle fête organisée par leurs enfants, eut lieu le samedi 16 janvier à La Salle. Un souper fut servi à la demeure de leurs fils et bru, M. et Mme Gabriel Simard.

L'invité d'honneur, M. l'abbé A. St-Laurent, curé de Fannystelle et neveu des jubilaires, se fit le porte-parole de tous pour formuler à ces derniers, voeux de santé, de longue vie et de bonheur. Il exprima également son plaisir d'assister à cette belle réunion de famille. De plus, il fit la lecture de lettres de félicitations venant de quelques invités qui ne purent s'y rendre: Mlle Antoinette Cormier, de la Mission St-François-Xavier de Caughnawaga, et M. Adolphe Simard, de Montréal, soit les soeur et frère des vénérés jubilaires.

L'héros de la fête exprima en termes émus, au nom de son épouse et en son nom, sa reconnaissance à Dieu, à ses enfants et à tous ceux qui contribuèrent à rendre cette soirée si agréable.

Çà et là

Au cours de la semaine du 17 janvier, Mme Marie Lagacé quittait La Salle à destination de Rosemead, Cal., où elle fera un agréable séjour chez ses fils et bru, M. et Mme Etienne Lagacé, et leur famille, durant la saison hivernale.

Le lundi 18 janvier, Mme Blanche Cormier, accompagnée de M. et Mme René Rivard, de Fisher Branch, partait pour Vancouver où elle visitera l'une de ses soeurs, Mme Leclaire. Sur le chemin du retour, elle séjournera quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme Denis Cormier, de Calgary.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Elphège Lavallée, qui a dû faire un séjour à l'hôpital général St-Boniface pour une intervention chirurgicale.

Lors de la dernière assemblée des commissaires d'école qui eut lieu le lundi 18 janvier à l'école consolidée St-Hyacinthe, M. Oscar Lagacé fut le nouvel élu, remplaçant ainsi M. Gérard Arbez. Un sincère merci s'adresse à ce dernier pour son dévouement. Quant à M. René Toupin, il fut réélu également pour un terme de trois ans. Mme Pierre Simard occupe fidèlement son poste de secrétaire.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès de Mme Lansard

Mme Jean-Marie Lansard (née Ernestine Fiola) est décédée subitement à Ste-Anne-des-Chênes, à l'âge de 73 ans et 7 mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, douze enfants: Jeanne (Mme Roméo Hupé), de St-Paul, Minn., Louisa (Mme Wilfrid Vandale) et Antoinette (Mme Wilfrid Gauthier), de St-Boniface, Aurore (Mme Nicolas Desautels), de Chicago Heigts, Ill., Noëlla (Mme Armand Trudeau), de Richer, Simone (Mme Arthur Massicotte), de Ste-Anne-des-Chênes, Lucienne (Mme Gérard Roy), d'Edson, Alta, Aimé, de Ste-Anne-des-Chênes, Eveline (Mme Louis Ross), de Ross, Mérisa (Mme Louis Vincent), de Winnipeg, Elie et Lorraine (Mme Thérence Vincent), de Ste-Anne-des-Chênes; 65 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le 12 janvier en l'église de Ste-Anne-des-Chênes par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., assisté des RR. PP. L. Gagnon et J. Voyer, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière local. La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Green Acres.

Remerciements

Les familles Jean-Marie Lansard et Fillion remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent. Un merci spécial aux Pères Rédemptoristes de Ste-Anne-des-Chênes pour leur dévouement.

Portage-La-Prairie

Décès de M. A.-J. Rey

M. Alexis-Joseph Rey, de 19, 7e rue N.-E., Portage-la-Prairie, est décédé le 28 décembre à l'hôpital général de cette ville. Il était âgé de 57 ans.

M. Rey naquit à St-Claude où il reçut son éducation. En 1930, il déménagea à St-Boniface où il fut employé par la Modern Dairies Ltd jusqu'en 1949. En cette année, il fit l'acquisition de la Portage Creamery où il travailla jusqu'en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Oliva Mulaire; trois filles, Mme R. Cannon (Dosia), de Portage-la-Prairie, Mme B. Pagé (Claudette), de Chibougamau, Qué., et Lorraine, à la maison; un fils, Paul, à la maison; huit petits-enfants; six frères, Adrien, de Haywood, Camille, André, Léon et Cyrille, de St-Claude, et Lucien, de Winnipeg; deux soeurs, Mme A. Jacques (Blanche), de St-Claude, et Mme E. Rondeau (Hélène), de Winnipeg.

Les prières furent récitées le mercredi 30 décembre, à 8 h. p.m., au salon funéraire McMasters. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J. H. Larrabee dans l'église paroissiale de Portage-la-Prairie. L'inhumation eut lieu au cimetière Hillside.

Les porteurs honoraires furent MM. R. Pelletier, Joseph Sponarski, Jack Stewart, Jack Wishart et Gordon Spears; les porteurs titulaires, MM. George Sitter, Jack Pelchaty, Charles Guichon, Allan Davies, Aubrey McLeary et Nick Pliszka.

Remerciements

Mme Alexis Rey et sa famille remercient sincèrement tous les amis et voisins pour les témoignages de sympathie et pour l'aide qu'ils ont bien voulu apporter à l'occasion de leur récent deuil. Sincères remerciements pour les nombreuses offrandes de messes et de fleurs, pour les prières près de la dépouille mortelle et pour l'assistance aux funérailles. Merci aussi à M. l'abbé Larrabee, au personnel médical de l'hôpital, à la Ligue des Femmes Catholiques, aux Chevaliers de Colomb, au salon funéraire McMasters, ainsi qu'à M. Louis Arbey, de St-Claude, et aux autres qui ont participé au choeur de chant.

St-Pierre

Remerciements

Les membres de la famille Philippe Ruest, de St-Pierre-Jolys, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur bien-aimé père. Leur reconnaissance va tout d'abord à M. l'abbé E. Lavoie, curé, puis au Dr Cantin, qui n'ont pas ménagé leur dévouement. Merci aux Pères Oblats et à tous les membres du clergé qui étaient au choeur ou qui ont offert des messes. Merci à la Très Rév. Mère M.-Jeanne-d'Arc, supérieure générale des Soeurs Missionnaires Oblates, qui a bien voulu assister aux funérailles avec un nombre considérable d'Oblates. Merci aux membres de la chorale et à l'organiste, ainsi qu'aux Dames Auxiliaires et aux jeunes demoiselles qui ont si aimablement servi le souper le soir du service.

Lorette

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 20 janvier avait lieu, à l'école secondaire, une réunion de l'Association de Parents et Maîtres. M. l'abbé L. Beaulieu, de St-Boniface, orateur invité, donna une causerie des plus enrichissantes sur l'"Intégration des jeunes dans la société".

M. J.-B. Grégoire remercia l'assistance, ainsi que M. l'abbé Beaulieu pour l'aide qu'il apporta aux parents vis-à-vis de leurs enfants.

Un succulent goûter termina la soirée.

Çà et là

M. l'abbé E. Fontaine, curé, prend un congé de deux semaines bien mérité. Il en profitera pour visiter sa mère à Vancouver et se rendra à Victoria. Tous lui souhaitent un bon voyage et beaucoup de repos.

Comme plusieurs jeunes de la paroisse se fréquentent assidûment ou sont fiancés, M. le curé leur a demandé de donner leur nom au plus tôt afin qu'ils puissent suivre un cours de préparation au mariage.

Félicitations à M. Jean Cournoyer, élu commissaire pour un terme de 3 ans, ainsi qu'à M. Léopold Grégoire, qui fut choisi comme syndic pour une période de 3 ans, et remerciements à M. Alfred Gauthier, sortant de charge.

Fiançailles

M. et Mme Roland Préfontaine sont heureux de faire part à toutes leurs connaissances et amis des fiançailles de leur fille, Rolande, à M. Marcel Gauthier, de l'armée canadienne, fils de M. et Mme Armand Gauthier, de Lorette.

Mlle Patricia Gauthier, institutrice à St-Eugène et fille de M. et Mme Armand Gauthier, a été fiancée à M. William Danylchuk, fils de M. et Mme Nicholas Danylchuk, de Zhoda, et instituteur à Ste-Rita.

On apprend qu'il y eut six autres fiançailles dans la paroisse, dernièrement.



L'équipe canadienne de Revell et Desjardins seront les vedettes lorsque l'édition 1965 des "Ice Capades" sera présentée à l'Arena de Winnipeg pendant six jours à compter du 2 février.

Plus de 60 virtuoses du patin de tous les coins du monde prendront part au programme. Un des attraits sera le numéro spécial pour les enfants, le Cirque, qui mettra en vedette kangourous, chameaux et des douzaines de clowns.

Les billets sont en vente à l'Arena et au bureau de location des Concerts "Celebrity".

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

A propos du drapeau

Rassurez-vous, tant d'encre a coulé à propos du nouveau drapeau du Canada, et tant de salive s'est dépensée à tort ou à raison sur ce sujet que je n'ai pas l'intention d'entrer dans le débat, ni d'en ouvrir un. D'ailleurs, après l'effervescence des premiers moments, les esprits se calment petit à petit.

Les élèves d'une classe de dessin ont tous exécuté le modèle du nouveau drapeau unifolié rouge sur fond blanc. Les meilleurs servent de décoration dans la classe et, je vous prie de me croire, le coup d'oeil est agréable.

Film

La semaine dernière, un deuxième film était projeté sur le grand écran "The Big Fisherman". Ce pêcheur exceptionnel, comme nous avions raison de le supposer n'était nul autre que le grand saint Pierre, chef des apôtres, humble pêcheur de métier, devenu pêcheur d'hommes avec l'aide du Christ.

La personne de saint Pierre nous est représentée comme un être énergique qui a sûrement le ton du commandement, mais pas toujours le tact voulu pour l'accompagner. Le metteur en scène en a fait un type têtu au possible. Si c'était ça saint Pierre, Notre-Seigneur a sûrement eu du mérite à le former à son école pendant trois ans, et sa conversion est aussi un miracle.

Pour aider au grand déploiement du film, l'auteur y a mêlé l'histoire d'un roi d'Arabie, amoureux de la fille du roi Hérode. Enfin, ce fut un beau divertissement, à condition toutefois qu'on ferme les yeux sur le côté historique de la chose.

Journal

Quelques élèves se sont groupés dans l'intention de faire un peu de journalisme. Ils ont déjà sorti un numéro avant les Fêtes et sont près de mettre sous presse (si l'expression n'est pas trop forte) leur deuxième numéro.

Cet effort du côté anglais commence à faire réfléchir certains individus sérieux qui voudraient voir se réaliser la même chose en français. Verrons-nous naître un nouveau périodique dans nos murs d'ici la fin de l'année? Avec de la volonté et de la ténacité, la chose est possible.

Théâtre

Parallèlement aux acteurs, une équipe travaille à mettre au point le matériel nécessaire à l'exécution de la pièce. Les décors se montent assez rapidement, les accessoires se fabriquent ou s'accumulent. Nous tenons à remercier ici les autorités de la maison qui ont réussi à dénicher un coin très pratique pour remiser nos trésors.

Sports

Dernièrement, les clubs de hockey du collège ont rencontré Ste-Agathe, St-Malo et St-Pierre, et l'un d'eux a fait face aux élèves du Juniorat de St-Boniface.

Des équipes de joueurs s'adonnent à un sport moins violent, le curling, mais pour ce faire, ils doivent voyager jusqu'au village. On ne mentionne jamais que le village est loin pour aller pratiquer son sport favori.

Sans connaissance

Au beau milieu d'une partie de hockey, Alain Leclair perdait pour quelques instants ce que nous considérons comme indispensable à la bonne marche de ce sport, la connaissance. C'est à la suite de la rencontre inopinée entre la rondelle et la seule partie de son corps découverte à ce moment-là, la tête. Atteint au-dessus de l'oeil gauche, notre ami s'est évanoui quelques instants. Quelques points de suture ont réparé la déchirure et dans quelques jours la réparation n'y paraîtra plus. En attendant, il arbore son trophée difficilement dissimulable.

Tableau d'honneur

12e année: Robert Arnal (St-Norbert) et Roger Goulet (Dufrost).

11e année A: Gérald Valois (St-Pierre) et Jules Turenne (St-Boniface).

11e année B: Conrad Marion (Dufrost) et Joachim Reynolds (Ebb and Flow).

10e année: Larry Gagné (St-Pierre) et Paul Ayotte (St-Boniface).

9e année A: Gilles Carrière (Otterburne) et Alfred Phaneuf (Ste-Agathe).

9e année B: Hughie Moran (Portage-la-Prairie) et Gérald Guénette (St-Boniface).

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Isle-de-Chênes

Syndic

Le dimanche 24 janvier, il y eut une élection afin de remplacer M. Albert Lamoureux, sortant de charge. M. Joseph-F. Alarie a eu l'honneur d'être élu pour un terme de trois ans. Merci à M. Lamoureux et félicitations à M. Alarie.

Baptêmes

Le 10 janvier: Monique-Elaine, fille de M. et Mme Raymond Hogue, née le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Trudeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 janvier: Annette-Louise, fille de M. et Mme Joseph Chipilski, née le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme John Forrest.

Hockey

Le 23 janvier, l'équipe d'Isle-de-chênes a rencontré Niverville à l'arène de St-Pierre. Les jeunes joueurs de la paroisse jouissent encore une fois de leur victoire, car ils ont compté 7 buts contre 3 pour leur adversaire. Gilbert Dumontier a eu le plaisir de déjouer le gardien de buts quatre fois, tandis que Louis Trudeau, Eloi Bibeau et Paul St-Laurent ont compté chacun un but. Roger Petit mérite des félicitations pour l'aide qu'il apporte comme gardien de buts. Bravo! Les jeunes gardent la coupe Molloy B.

Le 19 janvier, Isle-de-Chênes rencontra Ste-Agathe à l'arène de St-Pierre pour une partie de ligue. Le club de la paroisse subit une défaite de 6 contre 7 pour St-Agathe. Les compteurs de buts furent Gilbert Dumontier, Edouard Mondor et Gilbert Titgat avec chacun deux buts.

Le 20 janvier, Landmark visita Isle-de-Chênes pour une partie d'exhibition. Landmark a remporté la victoire en comptant 4 buts contre 3 pour les jeunes joueurs d'Isle-de-Chênes. Ont eu l'honneur de déjouer le gardien de buts chacun une fois: Marcel Leclaire, Louis Trudeau et Ernest Dumaine. Ça va bien! C'est encourageant!

Le dimanche 24 janvier, New Bothwell se rendit à Isle-de-Chênes pour jouer une partie de ligue. Le résultat fut 4 à 2 pour Isle-de-Chênes. Gilbert Dumontier compta deux buts, ainsi que Paul St-Laurent.

Chasse la tristesse: car la tristesse en a perdu beaucoup, elle ne saurait apporter de profit. (Eccli 30, 23)

Laurier

Mariage

Le mercredi 20 janvier avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Claudette Anderson à M. Hervé Gingras. M. Philippe Bouchard servait de père à la mariée.

Le cortège nuptial comprenait: M. et Mme Robert LeGal, M. Rémi Pinette et Mlle Marie-Paule Gamache. Mme Léon Bouchard chanta des cantiques appropriés.

La réception et la veillée eurent lieu à la salle du village.

Après un poyage de deux semaines à Montréal où les nouveaux mariés visiteront les parents de la jeune épouse, ils reviendront s'établir à Laurier.

Nouvelle ligue

Les moins de douze ans de cette paroisse ont formé une ligue de gouret avec Ste-Rose-du-Lac, McCreary et Kelwood. Après une défaite de 10 à 3 contre Ste-Rose-du-Lac, ils vainquirent McCreary au compte de 9 à 3.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

La mauvaise température du mois de décembre obligea la Ligue des Femmes Catholiques à annuler la réunion mensuelle.

Le mardi 19 janvier avait lieu l'assemblée régulière. M. l'abbé J. Choiselat, curé, et douze dames étaient présents. Après la prière, il y eut lecture des procès-verbaux.

La Ligue est à organiser un bazar pour le printemps; la date n'est pas encore fixée.

M. le curé parla de la nouvelle liturgie qui est un sujet d'actualité très intéressant.

L'assemblée fut ajournée et il y eut goûter.

Commission scolaire

Le jeudi 21 janvier avait lieu l'assemblée annuelle du district scolaire Dandurand. M. Henri Gautron fut nommé commissaire, remplaçant M. Gaston Souque qui occupa cette charge durant plusieurs années. Sincère merci à M. Souque pour son dévouement et félicitations à M. Gautron.

Décès

M. Louis Vaillant est décédé à l'hôpital de St-Claude le 21 janvier. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Jeanne Souque, hospitalisée à St-Claude depuis un mois.

Otterburne

Baptêmes

Le 20 décembre: Francine-Marie, fille d'Antoine Morin et de Doris Marion, née le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Marion, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier: Joël-Alain, fils de Pierre LaRoche et de Carmen Brémaud, né le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul LaRoche, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier: Marie-Ginette, fille d'Ernest Carrière et de Céline Courrelles, née le 31 décembre. Parrain et marraine, Roger et Claire Carrière, frère et soeur de l'enfant.

Le 17 janvier: Joseph-Ubald-Gilbert, fils de Paul-Hector Roy et de Lorraine Dupuis, né le 10 janvier. Parrain et marraine, Ubald et Denise Dupuis, oncle et tante de l'enfant.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la commission scolaire avait lieu le 12 janvier. MM. Louis Robidoux et Pierre LaRoche furent élus commissaires, remplaçant MM. Alex Bell et Paul LaRoche, sortant de charge.

Syndic

M. Allen McVicar était élu syndic, le dimanche 24 janvier. Remerciements sincères à M. Jean Moal pour son dévouement durant les trois dernières années.

Mariage Sorin-Moreau

Le samedi 23 janvier, à 4 h. p.m., M. l'abbé Raymond Beaudry, vicaire de Holy Cross à Norwood, bénissait l'union de Mlle Marguerite Moreau à M. Yves Sorin, de Ste-Agathe. M. Joseph Lévesque accompagnait la mariée, tandis que M. Jean Sorin servait de témoin à son fils.

La mariée était ravissante dans une longue robe de satin garnie de dentelle. Une minuscule couronne retenait son voile. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Laurette Gagné et Hélène Bell, portaient des robes identiques vert émeraude avec coiffures assorties et tenaient des bouquets d'oeillets blancs. MM. Hervé Catellier et Pierre Grimard les accompagnaient. MM. Léopold Chartier et Joseph Sorin agissaient comme huissiers.

M. Pierre LaRoche interpréta quelques cantiques durant la messe. Mlle Yvette Bell touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, un délicieux souper fut servi à la salle paroissiale, suivi d'une soirée à la salle Normandin d'Aubigny.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Fièvre électorale

Depuis plus d'une semaine l'idée est lancée et la température monte! Il s'agit de préparer les élections pour le Conseil étudiant.

Les membres de la J.E.C. ont déjà assez longuement étudié et discuté ce projet. Ils ont aussi retouché plusieurs points des constitutions. Il faut maintenant passer aux élections.

En bonne démocratie, on ne vote pas aveuglément, ni pour un projet, ni pour un candidat. Les projets sont longuement étudiés et discutés; les candidats doivent se présenter, donner des preuves, accepter la controverse, gagner la confiance des électeurs.

Quelques braves ont posé leur candidature pour la présidence et la vice-présidence; ce sont Arthur Chaput, rhétoricien, puis Guérard Jean, Paul Mulaire et François Paradis, tous trois humanistes.

Par ailleurs, Jacques Saquet, versificateur, puis Joseph Beaupré et Gérald LeGal, méthodistes, briguent le poste de secrétaire.

La campagne va son train. Les récréations sont animées, des conversations tournent à la discussion, on emploie la cabale, l'intrigue, la manoeuvre, au moins sur une petite échelle.

Le service des artistes est retenu, sinon rémunéré! Pancartes colorées, affiches, inscriptions de toutes sortes couvrent les murs, s'accrochent aux colonnes et aux armoires, se balancent au plafond.

Les plus audacieux portent fièrement à leur veston le nom de leur candidat favori.

On a hâte de connaître les résultats du scrutin, de savoir sur quelles épaules tomberont honneurs et responsabilités.

Le vote aura lieu le 26 janvier, et tout porte à croire que ce sera un vote "éclairé"!

Ronald VALOIS.

Hockey

Le vendredi 15 janvier, nos Mazenod recevaient la visite d'une équipe de St-Adolphe. Nos aimables visiteurs manquaient-ils de pratique, ou furent-ils trop gentils? C'est ce que nous verrons peut-être à la prochaine rencontre. Pour cette fois du moins, ils se contentent d'un but et nous laissent en compter cinq.

Le dimanche après-midi 17 janvier, les deux patinoires sont occupées. Notre fameuse équipe des Etoiles, formée de nos plus jeunes joueurs, remporte une belle victoire au compte de 9 à 3 contre nos visiteurs de St-Norbert. Marc Légaré remporte la première étoile en comptant cinq buts; Lionel Painchaud obtient un tour de chapeau et Roger Mulaire réussit aussi à mettre la rondelle au fond du filet.

Presque à la même heure, une autre partie se jouait sur la grande patinoire entre un groupe de Windsor Park et nos jeunes Alouettes. Le sort de la joute fut longtemps indécis. Beaucoup d'efforts et un jeu brillant de part et autre; malgré toute leur ardeur, nos Alouettes ne parviennent pas à annuler le point obtenu par leurs adversaires durant la première période. Le pointage final demeure donc 1 à 0 en faveur de Windsor Park. Félicitations à l'équipe gagnante.

Notre meilleure équipe s'était contentée d'encourager les jeunes durant l'après-midi; mais le soir, c'était à son tour d'affronter la vaillante équipe d'Elie. Nos aînés allaient-ils nous désappointer? Notre inquiétude semblait justifiée au moins durant les deux premières périodes alors que le pointage était 2 à 0 en faveur des visiteurs. C'est pourquoi durant la dernière période les Junioristes firent un suprême effort qui ne fut pas inutile, car ils comptèrent trois buts pour gagner finalement la partie par un pointage de 3 à 2. Ce fut un retour assez extraordinaire chez les Mazenod et la partie toute entière fut des plus intéressantes.

Ronald BISSON.

St-Lazare

Va-et-vient

Mme Rosa Lemoine est revenue de Thompson.

Mme Arthur Fenez passa quelques jours à Winnipeg avec ses filles, Alice et Marie-Anne.

Mme Letitia Chartier, M. et Mme Hervé Plante et leurs enfants visitèrent M. et Mme Robert Fillion, à Virden.

M. B. Fouillard, accompagné de MM. André et Joseph Perreault, passa quelques jours à Prince Rupert, C.-B.

Parties de gouret

Le dimanche 17 janvier, les Clercs-servants ont battu les jeunes de la paroisse avec un pointage de 10 à 7.

Les "14 ans" ont vaincu les élèves de l'école indienne de Birtle au compte de 8 à 6.

Les "12 ans" battirent, 8 à 3, les Indiens de Birtle.

Accidents

M. Charles Deschambault fut hospitalisé quelques jours à Birtle après avoir été blessé à la figure en sciant du bois.

Dimanche soir dernier, Richard Fouillard se plaça le nez devant la rondelle. Conséquence! Un jour de congé!

Sylvia Tremblay se fractura le bras en glissant.

Prompt rétablissement à tous ces estropiés!



Wapiti, nouvelle variété de genévrier rampant.

Nouveau genévrier rustique

BEAVERLODGE, Alberta — Le Wapiti, nouvelle variété rustique de genévrier rampant, devrait intéresser les jardiniers amateurs et les administrateurs de parcs, déclare M. R. E. Harris, spécialiste en horticulture à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture, en cette localité.

La nouvelle variété a été créée par la Station de Beaverlodge, et l'on peut en obtenir des plants des pépinières commerciales au Canada.

Rustique et vigoureux, le Wapiti rampant s'élève à 12 ou 16 pouces, et son branchage atteint un développement horizontal de 8 à 10 pieds.

M. Harris signale que le nouveau genévrier fournit une verdure épaisse qui couvre le sol au point d'empêcher la croissance des mauvaises herbes.

Le feuillage du Wapiti est d'une texture plus fine, d'une densité plus prononcée, d'un vert un peu plus foncé et plus lustré que celui du genévrier Savin. A la suite des gelées d'automne, la couleur du Wapiti brunit légèrement et prend un demi-ton pourpre, nuance qu'il conserve durant tout l'hiver.

Le cardinal P.-E. Léger s'adresse aux membres du Club Richelieu

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré que "nombreux sont les esprits lucides, les coeurs généreux, qui ont fait fausse route en voulant imposer aux événements une accélération dangereuse, en introduisant dans le cours de l'histoire, la force brutale, et en cherchant les solutions aux problèmes du jour par l'intimidation, appuyée sur la force ou la haine, au lieu de croire en l'efficacité du dialogue, de la compréhension et de l'union, cimentés par l'amour, recherchés dans la liberté, appuyés sur la justice et humblement attachés à la vérité.

L'archevêque de Montréal s'adressait aux membres du Club Richelieu de Montréal, à l'occasion du message qu'il livre chaque année, depuis 15 ans, à ce groupement, au début d'une nouvelle année.

Les situations politiques, économiques et scolaires sont porteuses d'exigences collectives et sociales qui ont nom: amour, vérité, justice et liberté, que les chrétiens doivent introduire dans toutes les structures de la société, a ajouté l'éminent prélat. "Et dans la mesure où les chrétiens donneront à leurs frères, les hommes, l'exemple d'une vie consacrée à ces exigences pratiques et concrètes du Royaume de Dieu, ils deviendront ses collaborateurs dans l'organisation d'une société qui respectera les exigences de l'Evangile", a dit le cardinal.

Vision de foi

Il a poursuivi en disant que pour le chrétien, contrairement aux idéologies à la mode, les grands événements de l'histoire moderne ne dépendent pas du simple hasard, mais sont des signes de la présence et de l'activité de Dieu.

Soulignant que cette vision de foi n'est pas familière à l'homme moderne, qui attend de la science une réponse à toutes ses questions, et qui a remplacé les valeurs religieuses par un idéal de laïcité, l'archevèque à précisé que "la fraternité entre les hommes, la dignité des personnes, la valeur de la liberté, la stabilité de la paix, ont été laïcisées, c'est-à-dire sont perçues en dehors de leur rapport avec Dieu."

Selon le cardinal, le chrétien est donc placé à chaque instant devant un choix à faire et il doit accepter les risques de l'avenir. "Le rôle des pasteurs est de l'éclairer et surtout de lui redonner le sens de ses responsabilités", a ajouté l'archevêque de Montréal.



Classement à la pente des porcs dans un abattoir. Inspecteurs et classeurs, dans les abattoirs sous inspection, sont maintenant obligés de porter des casques protecteurs.

La place des laïcs dans l'Eglise

METZ (CCC) — Une action très importante, écrit Mgr Schmitt dans **Eglise de Metz**, est dorénavant reconnue aux laïcs dans le peuple de Dieu. Ils y occupent une place organique, ils y assurent une fonction propre.

L'évêque de Metz souligne l'important fondement du chapitre de la Constitution conciliaire sur l'Eglise, consacré au peuple de Dieu. C'est à l'Eglise dans sa totalité, clercs et laïcs, que le Christ a confié la mission de continuer sa mission messianique de prophète, de prêtre et de pasteur.

Mgr Schmitt insiste sur quelques conséquences pastorales de cette doctrine. Nous les citons ici intégralement.

Donner au laïcat les moyens d'accomplir sa mission

"Je sais que cela apparait, à plusieurs prêtres et à de nombreux chrétiens, excellents pratiquants, comme une véritable révolution. Ils étaient habitués à ne considérer dans l'Eglise que la fonction culturelle et de sanctification des fidèles. L'essentiel consistait, à leurs yeux, dans l'assiduité aux offices et la fidélité à recevoir les sacrements.

"Tout cela demeure, certes, indispensable. Mais de nouveaux aspects ont été mis en lumière. Il faut comprendre la douloureuse reconversion que l'Eglise demande aujourd'hui à certains de nos bons pratiquants. Soyons donc délicats et patients envers eux, ne les poussons pas au découragement, voire au désespoir.

"Cela dit, il reste que notre devoir est clair: notre Eglise diocésaine doit faire, elle aussi, sa "remise à jour". J'ai dit, il y a plusieurs années, qu'elle resterait bancale tant qu'elle serait cléricale.

"Nos frères laïcs doivent prendre leur place dans la vie et l'organisation de leur Eglise. Ils doivent tout spécialement mieux comprendre et mieux accomplir leur fonction missionnaire. La part qui leur revient dans l'évangélisation du monde est irremplaçable.

L'action catholique

"Mais comment réaliser cela? Pour notre diocèse comme pour les autres diocèses du pays, il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin: Il y a des mouvements laïcs mandatés par la hiérarchie. Ils ont mérité toute sa confiance.

"La fonction missionnaire du laïcat a un nom: **l'action catholique.**

"Voilà ce qui doit devenir NOTRE PREMIER BUT pour redonner au peuple chrétien sa vraie place: tout faire pour susciter l'Action catholique, générale et spécialisée.

"Nous constatons, dans la plupart de nos communautés ecclésiales, une diminution de la pratique religieuse. Si nous sommes lucides, nous sommes amenés à reconnaître un double fait:

"Jusqu'à ce jour, les équipes d'Action catholique n'ont pas réussi à endiguer le courant de déchristianisation.

"Mais là où on a loyalement fait l'expérience de l'Action catholique, là où des prêtres lui ont donné sa chance, il y a eu un approfondissement religieux d'une qualité exceptionnelle chez les meilleurs de nos fidèles. Le clergé, un moment désemparé, a, lui aussi, retrouvé l'espérance. Ce deuxième résultat est aussi net et aussi important que le premier. Les laïcs bien formés nous apportent autant que nous leur apportons.

Persévérez ou recommencez

"Puissiez-vous, chers confrères, à l'aube de cette année nouvelle, entendre mon appel:

"Persévérez dans vos efforts, vous qui croyez en l'Action catholique.

"Recommencez une fois de plus, vous qui vous êtes découragés devant l'insuccès apparent de vos efforts pour susciter un laïcat missionnaire.

"Plusieurs d'entre vous ont du mal à comprendre la préférence accordée par les mouvements d'Action catholique aux hommes et aux femmes, adultes et jeunes engagés au service de leur milieu de vie. "Le Christ n'a-t-il pas sauvé tous les hommes? Toutes les âmes n'ont-elles pas la même valeur infinie?", disent-ils.

"Ils n'ont pas tort, et j'ajouterai, avec saint François de Sales: "Une âme vaut un diocèse", car elle est immortelle.

"Cependant, le dessein de salut universel, bien loin de les rejeter, suppose les médiations. Médiations surnaturelles et sacramentelles, mais aussi médiations naturelles et purement humaines, médiations aussi bien personnelles que sociales.

Les "engagés" sont les chefs naturels de notre temps

"L'eglise l'a toujours reconnu. C'est pourquoi elle a toujours attaché une importance particulière à l'évangélisation des meneurs d'hommes: philosophes à l'âge patristique, empereurs, rois et seigneurs au Moyen Age, humanistes et notables, plus récemment.

"Les engagés" d'aujourd'hui sont les chefs naturels et les meneurs d'hommes de notre temps.

"Il est normal que nous leur accordions une attention particulière, afin de les aider à devenir, eux aussi, au sein du peuple de Dieu, des pêcheurs d'hommes. Nous devons les mettre en mesure d'être également les promoteurs conscients du Royaume de Dieu.

"Que l'on ne dise pas: "Si l'Action catholique appartenait à l'essence de l'Eglise, celle-ci n'aurait pas attendu vingt siècles pour la susciter".

"L'Action catholique, dans sa forme actuelle, est évidemment transitoire. Mais l'apostolat des laïcs a été une des constantes de la vie de l'Eglise.

"Cet apostolat doit prendre, de nos jours, une forme adaptée au monde de notre temps, conscient de sa consistance propre et soucieux de son autonomie.

"L'Action catholique, telle que nous la concevons en France, est la réponse de l'Eglise d'aujourd'hui à un monde où règne la socialisation et où la démocratie cherche ses voies".

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dînant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI

8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Récital
10.30—L'homme et le sol
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
11.45—D'un disque à l'autre
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Echos du Concile
12.25—Communiqués — SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Interdit aux hommes
4.00—Match-Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Chansonnettes
6.30—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Terre nouvelle
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Radio Pyjama
7.30—Témoignages
7.45—Quinze minutes d'informations
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier avocate
10.15—Vies de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.30—Joyeux troubadours
11.50—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Nouvelles locales
1.10—Communiqués
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Réveil rural
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Les souris dansent ou Disk Jockey
3.00—Partage du jour
3.30—Jeunesse dorée
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal, Bienvenue Sask.
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Chez Kiki
6.00—Nouvelles locales et météo
6.10—Sports
6.15—Eclairez-moi, s.v.p.
6.40—Intermède ou Le coin des curieux
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'nformations
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

12.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Le lied
8.15—Affaires de l'Etat ou RED Capital et travail
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?

MARDI

12.15—Vie croissante
12.30—Chansonnettes
5.45—Les nouveautés du jour
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

12.15—North Battleford sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Toute la gamme
8.30—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

12.15—Debden sur nos ondes
5.45—A votre santé
8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

12.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.30—Témoignages
7.45—Bulletin agricole
8.00—Radio-Journal, Bonjour compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Le quart d'heure des curieux
9.30—Les aventures de Tintin
10.00—Tante Lucille
10.30—Rendez-vous
11.00—Communiqués
11.15—Reportages
11.30—Visite à la discothèque
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Double mesure
1.00—L'heure de l'opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue
6.00—Bienvenue Sask.
6.30—Résumé des nouvelles et météo
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Reportages
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

La prochaine session du concile serait moins courte que prévue

CITE DU VATICAN—La prochaine session conciliaire sera, en définitive, moins courte qu'on ne le pensait.

Un problème s'est posé, auquel, il fallait trouver une solution. En effet les shémas que l'assemblée devra discuter à fond, étant donné qu'ils ont été somis à une refonte complète, depuis la dernière session, sont au nombre de quatre seulement (liberté religieuse, l'Eglise et le monde, missions et prêtres.)

Pour les sept autres shémas qui restent au programme, il s'agira simplement de voter pour les adopter définitivement ou pour approuver les amendements qui leur ont été apportés, sur la base des requêtes formulées par l'assemblée par les votes "juxta modum".

Mais une fois achevée la discussion des quatre shémas qui seront présentés au début de la séance, il faudra soumettre ces textes à un long travail de mise au point, en tenant compte des propositions d'amendements qui seront formulées par les votes "juxta modum". Un tel travail occupera des semaines, au bout desquelles les textes reviendront devant l'assemblée pour y recevoir leur approbation finale.

Or, si l'on admet que quelques séances suffiront pour voter les sept autres shémas au programme, un temps relativement long s'écoulera, en attendant que reviennent en congrégation générale les textes définitivement mis au point.

Comment occuper ces semaines? La solution donnée à ce problème consisterait à espacer les séances consacrées aux scrutins afin de laisser aux commissions le temps de préparer les textes définitifs des quatre shémas dont il aura été discuté au début de la session. On envisagerait de ne faire siéger le concile que quatre jours par semaine, et même de suspendre purement et simplement les séances jusqu'aux derniers votes. C'est pourquoi on entend parler de la fête de l'Immaculée Conception, pour la clôture solennelle de "Vatican II".

Si tu bannis l'usage de la violence, les gestes menaçants et les injures; si tu sacrifies ta nourriture pour les affamés, si tu réconfortes les malheureux, alors tu rayonneras comme la lumière dans les ténèbres (. . .) et Dieu te donnera toujours sa paix. (Is 58, 9-10)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.4	135.6	136	136	136
C.W. no 3—6 rangs	133.4	133.6	134	134	134
Fourrage no 1	122.4	122.6	123	123	123
Fourrage no 2	121	121.2	121.4	121.4	121.4
Fourrage no 3	118	118.2	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	123.4	122 5/8	122 1/8	123	122.6
C.W no 3	119 5/8	119	118.4	119.2	118 7/8
C.W. 2 rej.	120	119 1/8	118 5/8	119.4	119.2
C.W. no 4	107 7/8	107	106.4	107.2	106 3/8
Ergot	106 7/8	106	105.4	106.2	105 7/8
Sur voie net	123 5/8	122.6	122.2	123 1/8	122 5/8
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	314.6	315	323.8	322	315.4
Mars	305.4	307.4	309.6	309.4	309.2
Mai	288.4	290	291.6	291.6	291.4
Juillet	285.4	286.2	287.6	287.6	287.2
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	83
Juillet	82 5/8	82 5/8	82 5/8	82 5/8	82 5/8
Octobre	81 3/8	81 3/8	81 3/8	81 3/8	81 3/8
ORGE —					
Mai	126.4	126.6	126 7/8	126 7/8	127
Juillet	126 3/8	126 3/8	126 3/8	126 3/8	126 5/8
Octobre	124.6	124 5/8	124.4	124.4	124.4
LIN —					
Mai	322.4	322 3/8	322 3/8	322	321 1/8
Juillet	324	324	324	323.4	322 7/8
Octobre	323	323.4	323.2	322	321 5/8
SEIGLE —					
Mai	128 7/8	128	127.4	128.2	127 7/8
Juillet	130	129 3/8	128.6	129.4	129.2
Octobre	131	130 1/8	130 1/8	130.2	130.2

(Pour la semaine du 18 au 22 janvier 1965)

Debden

Çà et là

M. et Mme Laurier Lehouillier sont allés faire un voyage en Colombie-Britannique.

Mme Léo Bilodeau, de Prince George, C.-B., a passé quelques jours dans la paroisse, dernièrement.

Au cours du mois de janvier, Mmes Amédée Ruel, Stanislas L'Heureux et Léo Fortier furent patientes à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Le dimanche 17 janvier, M. Bernard Lukan a été élu marguillier, remplaçant M. Charles Cyr, sortant de charge.

M. et Mme Pamphile Bujold ont passé Noël et le Jour de l'An chez leur fils, Albert, à Esterhazy.

Storthoaks

MM. et Mmes Albert et Gérard Bourgeois et leurs familles, de St-Boniface, ont rendu visite à Mme Albertine Bourgeois, au temps des Fêtes.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, se sont rendus à Regina, en fin de semaine.

M. et Mme Emile Chicoine sont partis au chevet de leur mère et belle-mère, gravement malade à l'hôpital de Regina.

Mme Jules Pierret a pris l'autobus pour se rendre à St-Boniface où elle rendra visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Oscar Desrochers, et leur famille, ainsi qu'à son père, M. Arthur Chicoine, et d'autres parents.

Bellegarde

M. et Mme Henri Bauche sont allés passer les prochains mois d'hiver au Texas et au Mexique.

M. et Mme Joseph Gauthier sont partis en Floride et différentes parties des Etats-Unis pour l'hiver.

M. André Aimé passa quelques jours avec sa mère, Mme Xavier Aimé, à St-Boniface.

MM. Camille Blézy et Lucien Petit ont visité M. et Mme Félix Brisbois, à Winnipeg.

Mme Maurice Moreau, M. et Mme Alphonse Aimé, MM. Georges Aimé et Léon Cop ont passé la fin de semaine, à Pilot Mound et St-Léon, Man. chez MM. et Mmes Albert Aimé et Lucien George.

Le 17 janver, à 3 h. p.m., eut lieu la bénédiction des enfants par M. l'abbé L. Savoie, curé.

Félicitations à M. et Mme Maurice George à l'occasion de la naissance d'une fille, née le 3 janvier à l'hôpital de Redvers. L'enfant reçut des cadeaux offerts au premier bébé de l'année.

1,951 DIOCESES DANS LE MONDE

ROME (CCC) — L'annuaire pontifical pour 1965 fait apparaître que l'Eglise compte aujourd'hui 77 cardinaux (76 depuis le décès du cardinal Gerlier), 14 patriaches, dont trois titulaires (honoraires), 2,724 archevêques et évêques, dont 1,064 titulaires (nonces, délégués et vicaires apostoliques, auxiliaires, coadjuteurs, etc.).

Les archevêchés et évêchés sont au nombre de 1,951. Les archidiocèses et les diocèses créés sous le pontificat de Paul VI s'élèvent à 57.

Baisse du niveau de l'information au cours du Concile

CITE DU VATICAN — L'attitude de la presse à l'égard des travaux du concile a été évoquée par le Pape dans un discours prononcé devant les membres du bureau de l'union catholique de la presse italienne conduits par leur président, M. Raimondo Manzini, directeur de l'Osservatore Romano, et leur aumônier, Mgr Fausto Vallainc, chef des services de presse du "Vatican II".

Paul VI a déclaré que le niveau de l'information de la grande presse avait baissé au cours de la troisième session car, a-t-il dit en substance, "on a moins cherché à mettre en lumière la valeur des débats et des conclusions, qu'à divulguer certains aspects secondaires," parfois avec des informations complètement fantastiques et qui ne correspondaient en aucune façon à la réalité".

"Il faut, a ajouté le St-Père, que l'action des journalistes catholiques atteigne dans les formes les plus délicates et convaincantes leurs collègues qui voudraient insister sur certains aspects extérieurs plutôt que de chercher à saisir la nature des vérités sublimes qui attirent et occupent de plus en plus l'esprit humain. En un mot, il faut veiller, dans l'amour du prochain, à donner les moyens de gagner les âmes à l'évangile".

Val Marie

Va et vient

M. et Mme Marius Larochelle, de St-Jean, comté de Lévis, Québec, étaient en visite chez leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Emile et Eugène Paradis, Armand Dumonceaux, René et Fernand Nadeau, et leur cousine, Mme Philias Clément, ainsi que M. et Mme Victor Perrault, de Ponteix.

M. et Mme Paul LeCorre, (née Lucille Paradis), de Regina, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Paradis, pour les vacances de Noël.

M. et Mme Louis Nobert (née Annette Paradis), de Gravelbourg, M. et Mme Victor Perrault, de Ponteix, et Raymond Paradis, de Cagary, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Eugène Paradis, à l'occasion de Noël.

Mme Audette et ses fils, d'Assiniboia, ont rendu visite à M. et Mme Fernand Nadeau, (Germaine Audette), pour les vacances de Noël.

Coderre

Distribution des prix de français

Le dimanche après-midi, en la salle Légion de Coderre, avait lieu la distribution des prix de français. M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, ainsi que M. Roland Pinsonnault, de Gravelbourg, président de l'A.C.F.C., ont bien voulu y assister malgré la température plutôt inclémente et les mauvais chemins.

Avant la dstribution des prix, les religieuses et institutrices laïques avaient préparé un court programme récréatif: "Le téléphone", récitation par Lorraine Gaucher; chant "Les petits chats", par les élèves des 3e et 4e années; récitation "La lune", par Linda Arguin; morceau d'accordéon, par Adèle Lebrun; morceau de trompette, par Alain Gaucher, accompagné au piano par Mme René Huel; saynète, par Paulette Coderre et Léona Brin; poésie "Notre langue", par Pauline Perras; chant "En passant par la Lorraine", par les élèves de la 5e à la 8e année.

Ont mérité les premiers et deuxièmes prix de français: 3e année, Claire Fortin et Diane Desnoyers; 4e, Florence Michel et Suzanne Beaudette; 5e, Léona Brin et Susan LeBrun; 6e, Pauline Perras et Irène Cossette; 7e, Bernice Coderre; 8e, Bernard Coderre; 9e, Lorraine Tremblay (aussi prix provincial de grammaire); 10e, Lucille Tremblay; 11e, Jeannette Desnoyers.

Ont obtenu des diplômes: 8e année, Bernard Coderre, Diana Tremblay et David Coderre; 11e, Jeannette Desnoyers et Adèle LeBrun.

Trois prix spéciaux ont été offerts par M. le curé aux élèves qui ont obtenu les plus hautes notes en juin et ont été décernés à Lorraine Tremblay, Léona Brin, et Claire Fortin.

Après la distribution des prix, la principale de l'école présenta l'orateur, M. Pinsonneault, qui, en quelques mots, expliqua l'importance du français et ajouta combien nous étions fortunés de l'avoir au programme, "Combien de gens nous envient, dit-il, même parmi les Anglophones". Il félicita les gagnants des prix ainsi que les parents qui encouragent leurs enfants à apprendre le français. M. le Curé adressa quelques mots afin d'encourager, lui aussi, les jeunes dans l'étude de la belle langue française.

Merci à M. le Curé et à M. Pinsonneault d'avoir voulu montrer par leur présence combien le français a de l'importance pour la jeunesse.

Décès

Au moment d'envoyer la chronique, on apprend la mort de Mme Claudia Coderre; plus de détails seront publiés la semaine prochaine.

Prince-Albert

Concert des J.M.C.

Le deuxième concert des Jeunesses Musicales Canadiennes aura lieu le mercredi 3 février, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, 1405, 5e avenue Ouest.

L'artiste invitée sera Betty-Jean Hagen, violoniste canadienne de renommée internationale, qui a été acclamée comme soliste invitée des plus grands orchestres symphoniques du monde. Elle a été applaudie l'été dernier au festival de Vancouver et à celui de Stratford.

Tous sont invités et aucun ne sera déçu.

Gagnant

Robert Régnier, de cette ville, s'est vu décerner le premier prix dans un concours patronné par la Caisse populaire de Prince-Albert. Il reçut une plaque et un billet de $10.00 lors d'un concours oratoire le district tenu le 21 janvier en l'auditorium de la Co-op. Mary Whelan, de Birch Hills, arriva deuxième. Les autres concurrents étaient Carol Sutton, de Kinistino, David Brown, de Prince-Albert, et Henri Lavoie, de Spiritwood.

Les juges étaient MM. John MacRae, K. Reed et Dick Stacey, ce dernier étant l'adjudicateur.

Le jeune Régnier, fils de M. et Mme Victor Régnier, participera au concours semi-final provincial qui se tiendra à Melfort. Le gagnant des semi-finalistes se rendra à Regina pour le concours final.

Félicitations à Robert et Mary.

Assemblée

Les "Sweet Adelines" tiendront une vente de pâtisseries, le 6 février, à 11 h. a.m., au magasin Nu-Trend, rue Centrale; cela fut décidé lors de leur assemblée mensuelle tenue chez Mme Terry Johnson.

Mme Annette McCully, du comité "Ways and Means", donna un rapport sur la vente des cartes de Noël et articles de fantaisie. Les rapports des autres comités furent lus et approuvés.

Les dames et demoiselles ayant une bonne voix furent invitées à assister aux réunions tenues à 8 h. 15 p.m. chaque lundi dans la récréation Hall, 13e rue Ouest.

Décès

M. Georges-Alfred D'Amour, résidant de Prince-Albert depuis 1902, succombait à une crise cardiaque, le mercredi 6 janver, à sa demeure.

Le service funèbre eut lieu le samedi 9 janvier.

Vétéran de la deuxième guerre mondiale, M. D'Amour faisait partie du régiment Regina Rifles de 1939; blessé en Afrique, il revint au Canada en 1945. Il fut employé comme ingénieur durant 27 ans par la Saskatchewan Power Corporation.

Lui survivent, outre son épouse, Mecthilde, une fille, Anne, étudiante à l'Université de Saskatoon; cinq soeurs, Mmes C. Cummings, Jack Weeks, Peter Bright et Frank Beeson, toutes de Prince-Albert, et R. McDonald, de Regina.

Le salon funéraire Prince-Albert était en charge des arrangements funèbres.

Autre décès

On vient d'apprendre la mort de Mme Lévis Lamontagne (Amanda), décédée dimanche dernier à Prince-Albert après une courte maladie. Voir les détails sur **La Liberté et le Patriote** la semaine prochaine.

La Lion's Band

En dépit du froid intense, 60 membres firent une collecte à membres de la "Lion's Band" firent une collecte à domicile qui rapporta plus de $300.00 en faveur de leur candidate, Mlle Suzan McDonald, qui tentera sa chance d'être élue reine au festival d'hiver, du 27 janvier au 7 février. Trois autres candidates participeront à ce concours.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 26 janvier, François Bertrand, Makwa; le 29 janvier, Lucien Michel, Ponteix, et Lionel Cossette, Coderre; le 30 janvier, Lucien Beaudoin, Rosaire Chabot et Aimé Fournier, Ferland, Lucien Sylvestre, Antler, et Roger Cyr, Debden.

La Journée de l'A.C.F.C.

Prud'homme

$30.00: Les Filles de la Providence.

CLUB DES 200

$50.00

M. Marcel Préfontaine, Saskatoon

$25.00

M. l'abbé Georges Laprise, Cadillac
Mme Marie-Antoinette Papen, Saskatoon
Filles de la Croix, Bellegarde
Anonyme, Gravelbourg
Anonyme, Arborfield
M. Paul Denis, St-Denis
M. Adrien Loiselle et Mlle Dolorès Loiselle, Prud'homme
M. L.-P. St-Amant, Jackfish Lake
M. Paul-A. Béchard, Sedley
M. Lucien Denis, St-Denis

$20.00: M. Gilles Ringuette
$6.00: M. Henri Bandet

$5.00: Victorien Grimard, M. l'abbé Paul Carrier, Ludger Painchaud, Napoléon Hounget, Joseph Hounget, Ernest Fontaine, Armand Fontaine, Dollard Blain, François Normand, Mme Paul André, André Lepage, Guy Masson, Hervé Poilièvre, Louis Jeanneau, Laurier Lepage, Adrien Loiselle, Mme B. Rousseau, Mme M. Viczko, Joseph Rivard, Eddy Petit, Robert Grimard, Albert Lévesque, Simplice Bandet, Gilles Leray, Guy Bandet, René Proulx, Auguste Hannotte, Charles Hannotte, Gérard Fontaine, Albert Fontaine, Adélard Jeanneau, Ajenor Desautels, Jos. Poilièvre.

$4.00: Léo Lafrenière.

$3.00: Armand Normand, Ed. Painchaud, Henri Masson, Claude Grimard, Ed. Lafrenière, Paul Jeanneau.

$2.50: Mlle Dolorès Loiselle

$2.00: Charles Lévesque, Jérôme Lafrenière, Hervé Loiselle, Emile Préfontaine, Edgar Boulianne, Maurice Baudry, Mme I. Higgenbothem, Urbain Letendre, Ronald Lafrenière, Mme Lorraine Viczko, Léon Beauregard, Elzéar Rousson, David Labelle, Mme David Rousson, Emile Florizone, Paul Bandet, Ludger Fontaine, C.-M. Lepage.

$1.00: Maurice Marcotte, Lionel Lévesque, Louis André, René Grimard, Mlle Yvonne Chamberland, Wilfrid Lepage, Paul Florizone, Gilbert Proulx, Roland Mayrand, Stanley Pysh.

$0.50: Mlle Yvette Grimard, Donald Grimard, Hervé Grimard, Peter Prebushewski.

Total: $293.50

Radville

Anniversaires de mariage

Le 2 janvier, à Edmonton, Alta, trois familles se réunissaient pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de MM. et Mmes Olivier Morissette, Arthur Hébert (née Angèle), d'Edmonton, et Alfred Fiola (née Simone), de New Westminster, C.-B.

M. l'abbé D. Hébert chanta une messe en l'église St-Thomas d'Aquin où les jubilaires ont renouvelé leurs promesses de mariage. Chaque couple était accompagné d'un garçon et d'une dame d'honneur: MM. et Mmes Octave Fossonier, Wilfrid Hébert et Antoine Morissette.

Quarante-deux invités prirent part au banquet au Club Riviera, au cours duquel deux adresses furent lues par M. Olivier Morissette et la Rév. Sr Joseph-Omer, soeur de Mme Louise Morissette. M. l'abbé Hébert bénit les jubilaires et leur adressa ses voeux sincères.

Une réception eut lieu le soir chez M. René Morissette où un gâteau à trois étages ornait le centre de la table.

Mme Anne Fossonier présenta aux héros de la fête de jolis cadeaux de la part des parents et amis.

Les époux jubilaires remercièrent les parents et amis pour les beaux cadeaux reçus, ainsi que ceux qui avaient organisé cette belle fête de famille.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion: Mme Louise Morissette, Melda Morissette, M. et Mme Antoine Morissette, Mme Léandre Morissette et son fils, Gérald, Mme Armand Verot et Mme Roland Marion, de St-Boniface, MM. et Mme Albert Morissette et Wilfrid Hébert, de St-Pierre, Man., et M. et Mme Roland Morissette, de Calgary.

Naissances

A M. et Mme Alphonse Bouchard est né un fils, premier bébé de l'année. A cette occasion, le nouveau-né reçut de jolis cadeaux donnés par les marchands de Radville.

A M. et Mme Raymond Galorneau est née une fille le 9 janvier.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

A cause du froid et des mauvais chemins, la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques qui devait avoir lieu le 5 janvier a été remise au mardi 19 janvier. En l'absence du directeur, M. l'abbé G. Aumont, curé, la présidente, Mme Higgins, débuta l'assemblée par les prières.

Après lecture des minutes et de la correspondance par la secrétaire, Mme E. Lacoursière, Mme A. Blanchette, du comité spirituel, lut l'article "Vigilance".

Cinq paquets de journaux et des timbres furent envoyés aux missions et deux boites de linge, au "Marian Centre" d'Edmonton.

Un article de Mme Stevens, présidente nationale du congrès à Charlottetown, fut lu, ainsi que les résolutions adoptées à ce congrès.

Mmes E. Lacoursière, Shirley Weber et N. Higgins ont été nommées au comité (bibliothèque régionale) et doivent rencontrer le conseil du village, le 2 février.

La réunion se termina par les prières, et un goûter fourni par Mmes S. Weber et Anne Ste-Marie fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 février. Mmes A. et R. Blanchette seront en charge du goûter.

St-Hubert

Divers projets

La réunion mensuelle des Dames de l'Autel eut lieu le 20 janvier. Onze membres et M. l'abbé L. L'Heureux, curé, y assistaient. Après la prière d'ouverture et la lecture de différents rapports et de la correspondance, il fut décidé d'acheter le matériel suffisant pour compléter un couvre-pieds, le piquage devant se faire à la prochaine réunion. Mme A. Boutin doit assembler les carreaux auparavant.

Une partie de cartes est annoncée pour le 12 février en cinq différentes demeures. Les responsables seront nommés assez tôt pour que chacun puisse faire les invitations et préparatifs nécessaires.

Après quoi il y eut une période de discussion concernant le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Hubert et la construction de la première église. Cette fête coïncidera avec la date de la confirmation si c'est possible. Le prix d'assistance fut gagné par Mme R. Paquin.

Mmes R. Paquin et B. McCormick servirent un délicieux goûter.

Çà et là

M. Robert Istace est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour traitements médicaux. Mme Istace est à Regina où elle visite ses frères, MM. Gérard et Octave Brûlé.

Mme W. Skinner, d'Alexander, Man., est en visite chez ses filles et gendres, MM. et Mmes P. Jordens et A. Smeets.

MM. J. Boutin et R. Gatin, de Regina, vinrent chez leurs parents, en fin de semaine.

M. l'abbé L. L'Heureux est allé à Gravelbourg, la semaine dernière, assister au mariage d'un neveu.

M. Albert Pelletier est pour quelque temps à Regina où il subit des traitements médicaux.

Gravelbourg

Départ d'un missionnaire

Le dimanche 17 janvier, en la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé M. Miller célébrait une dernière messe dans la paroisse avant son départ pour le Brésil. Il est le premier prêtre du diocèse à partir pour ces missions lointaines auxquelles il s'est offert. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, dans son homélie, parla de la transformation de l'Eglise à l'heure actuelle. M. l'abbé M. Miller est originaire de Hodgeville, Sask.

Çà et là

Mme Omer Pellerin est en promenade à Winnipeg, chez ses fils et bru, M. et Mme Ernest Pellerin.

Mme Ludivine Legault est partie en Californie visiter ses deux filles, Mme Marcel LeBlanc et Laurette.

M. et Mme Dumont Lepage sont partis pour quelques semaines à Houston, Texas, visiter leur fille, Mme Billy Smith.

Mlle Aline Mailhot et Mme Armand Arguin sont parties à Regina visiter Mme Paul-Emile Mailhot, qui est hospitalisée.

Le premier bébé de l'année 1965 fut le fils de M. et Mme Arthur Bouffard, né le 2 janvier, à 6 h. 30 a.m. Les parents, ainsi que le bébé, ont reçu plusieurs cadeaux des marchands de Gravelbourg.

Sintaluta

Assemblée

Les Dames de l'Autel de la mission Ste-Hélène ont tenu leur assemblée, le 13 janvier, chez Mme Jos. Pessl. Quatorze dames étaient présentes.

Après la prière d'usage, la trésorière donna le rapport de l'année. Les recettes ont été très favorables. Il y eut ensuite les élections des officières: Mme Marie Matyjanka, présidente réélue; Mme Cécile Kraushaar, vice-présidente; Mme Ruby Français, secrétaire réélue; Mme Marcel Français, trésorière réélue; Mmes J. Plessl et E. Earnshaw demeurent visiteuses des malades.

Il fut question des travaux futurs dans l'église et on décida aussi de réserver une somme de $50.00 pour l'achat de livres et de journaux catholiques distribués chaque dimanche à l'église.

Mme Marcel Français fut nommée membre honoraire par les Dames de l'Autel.

Il y eut ensuite échange de cadeaux et un bon goûter fut servi par Mme J. Pessl.

La prochaine assemblée aura lieu le 3 février chez Mme Louis Langenberger.

Visiteurs

Mme Raymond Dolter, de Geraldton, Ont., est venue visiter ses parents et amis à Sintaluta. Elle se rendit à Regina y visiter son fils, Clarence, et sa famille.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, et de leurs enfants, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite.

Prud'homme

Décès de Mme Grimard

Mme M. Grimard est décédée à St-Boniface le 13 janvier, à l'âge de 87 ans et 10 mois.

Née à Ste-Sophie-de-Lévrard, comté de Nicolet, Qué., Mme Grimard vint rejoindre son mari à Prud'homme en 1909. Ils quittèrent l'endroit en 1946 pour demeurer à Léoville jusqu'en 1953. Son mari la précéda dans la tombe en 1948.

Du premier mariage avec M. Jacques naquit Rosée (Mme Ernest Marcotte), décédée en 1959. Du second mariage, il y eut Imelda (Mme E. Chamberland), de St-Boniface, M. l'abbé Alexandre, décédé en 1963, Victorien et Jean-Baptiste, fermiers à Prud'homme, Soeur St-Victorien, institutrice à Léoville, et Marie-Anne (Mme Robert Ayotte), de Winnipeg. En plus de 35 petits-enfants, la défunte laisse 54 arrière-petits-enfants.

Mme Grimard, mère chrétienne, femme forte, pieuse, vaillante et courageuse, se sacrifia en silence pour gagner l'estime et le respect de ceux qui l'ont connue.

A l'arrivée de la dépouille mortelle à la demeure de M. Victorien Grimard, M. l'abbé P. Carrier, curé, entouré des parents, voisins et amis, récita les prières liturgiques.

L'inhumation eut lieu à Prud'homme le 18 janvier. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Carrier. Assistaient au choeur: Mgr O. Lacroix, de Vonda, et M. l'abbé A. Poilièvre, de St-Denis. Raymond Grimard était acolyte.

Le choeur de chant, dirigé par M. Raymond Marcotte, petit-fils de la défunte, et accompagné à l'harmonium par la Rév. Sr Marie-Donatien, rendit la messe avec un ensemble remarquable.

Dignes de mention sont la Rév. Mère Marie-Claire, provinciale des Filles de la Providence, des religieuses de la paroisse et Mlle Mariette Baudoux, qui tient toujours à prendre part aux peines et aux joies de Prud'homme. Leur présence aux funérailles fut un honneur bien apprécié.

A part les nombreux paroissiens aux funérailles, on remarquait des gens du Manitoba, de Vonda, Saskatoon, Domremy, St-Denis, Léoville, St-Brieux, Bellevue et Debden.

Les porteurs, tous petits-fils de la défunte, étaient MM. Roland et Robert Marcotte, Claude, Guy, Robert et Albert Grimard. M. Louis Grimard portait la croix. La quête fut faite par MM. Laurent et Clément Grimard. Les huissiers étaient MM. Wilfrid Dubé et Pierre Lepage.

Remerciements

La famille Grimard désire remercier très sincèrement et des plus cordialement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie et lui ont rendu service à l'occasion de son récent deuil.

— No 400 —

HORIZONTALEMENT

1—Etude des divers peuples.
2—Traits de plume. — Aiguisé.
3—Qui est très féconde. — Trois fois.
4—Comm. de Seine-Maritime. — Assassina.
5—Conj. — Rivière de France. — Salle des officiers.
6—Tellement. — Epoux.
7—Nom vulgaire de l'ache améliorée (plur). — Observation écrite.
8—Epoque. — Id est. — Partie du jour.
9—Personne de la race noire. — Cordon de fil pour serrer les souliers.
10—Exprimeras sur un mode plaintif.
11—En les. — Roi des Lapithes. — A le sens de ante.
12—Connais. — Prince troyen. — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Actions de rougir.
2—Petite boite pour le tabac à priser. — Sienne.
3—Précède aujourd'hui.—Disposition faite par testament au bénéfice d'une personne.
4—Genre d'annélides. — Chefs d'Etat.
5—Tentent. — Arr. de Muret.
6—Système impossible. — Personne bavarde.
7—Matière du pin (plur). — Chef animal.
8—Ainsi soit-il. — Terre calcaire.
9—Fleuve d'Italie. — Parole ou geste à quelqu'un pour lui faire du mal.
10—Petite cabane. — Enlèvera.
11—Obstruction de l'intestin par lui-même. — Personnes qui ont un caractère de grandeur gigantesque.
12—D'Eurasie. — Sainte.

SOLUTION DU PROBLEME No 399

■ **Horizontalement:** 1. Tourbillonne; 2. Irréel — Nait; 3. Menteur — Dt; 4. Béer — Se — Itou; 5. Sas — Naïf; 6. En — Iambe; 7. Soutirage — Aa; 8. Pures — Tm — Pli; 9. Ovariotomie; 10. Set — Emanerai; 11. Tael — Antre; 12. Eu — Lent — Esse.

■ **Verticalement:** 1. Timbres-poste; 2. Orée — Nouveau; 3. Urnes — Urate; 4. Retraiter — LL; 5. Bée — Saisie; 6. Illus — Mr — Oman; 7, Ré — Battant; 8- Egmont; 9. Ondin — Mère; 10. Nattas — Pires; 11. Ni — Oi — Aléa; 12. Etouffai — Ile.

Willow-Bunch

Funérailles

Le mercredi 13 janvier eurent lieu les funérailles de M. Raymond Gosselin, pionnier de la paroisse, décédé subitement le 9 janvier à l'âge de 84 ans.

M. l'abbé A. Chabot chanta le service, assisté de MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et Lucien Rodrigue, de St-Victor. M. Ernest Lespérance conduisait le deuil.

Les porteurs étaient MM. Fernand, Léonard et Marc Raboud et Johny Karchuck, petits-fils du défunt, Georges Gosselin et Louis Lacerte, ses neveux.

Le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Stella (Mme Jacques Raboud), d'Edmonton, Marie-Emma (Mme Thorndike), de Toronto, Françoise (Mme Lafleur), de Montréal, Evelyne (Mme Karchuck), de Weyburn, et Bernadette (Mme Hensen), de Medecine Hat; deux fils, Rosaire, de Willow-Bunch, et Roch, d'Edmonton; 28 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe en 1962. Tous ses enfants étaient présents aux funérailles.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion: M. et Mme Thorndike, de Toronto, M. et Mme Marc Raboud, de Lancer, M. et Mme Maurice Raboud, de Regina, M. Léonard Raboud, d'Edmonton, et M. Johny Karshuck, de Weyburn, ainsi que d'autres parents de Moose Jaw et Harptree.

Remerciements

La famille Gosselin remercie tous ceux et celles qui l'ont aidée et qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Çà et là

M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille sont déménagés dans la maison de M. Jacques Raboud qui est allé demeurer à Edmonton.

M. et Mme Rocky Gibson sont déménagés, pour les mois d'hiver, dans l'appartement où habitait M. Gérard Lalonde.

Mme Jacques Raboud et ses filles, Marguerite, Mme Jeanne Pynten (et ses enfants) et Mme Cécile Rivard, ainsi que M. et Mme Lucien Raboud, tous d'Edmonton, sont venus passer le Jour de l'An avec M. Jacques Raboud, qui était à Willow-Bunch pour voir à ses affaires. Environ une semaine après leur retour à Edmonton, ils apprirent le décès de M. Raymond Gosselin, père de Mme Jacques Raboud, et durent revenir à Willow-Bunch pour les funérailles.

M. et Mme Jean-Paul Piché et leurs deux enfants, de Radville, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Dollard Piché, le dimanche 17 janvier.

Félicitations à M. et Mme Philippe Lalonde à l'occasion de la naissance de jumelles, le 14 janvier, à l'hôpital local. Ils eurent cependant la douleur de perdre une des jumelles quelques heures après sa naissance.

Félicitations aussi à M. et Mme Noël Beauregard à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local, ainsi qu'à M. et Mme Howard Weal à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital d'Assiniboia.

M. et Mme O. Champigny ont conduit M. François Rodrigue à Moose Jaw pour examens des yeux.

M. et Mme J.-A. Mathieu ont eu la visite de leurs filles, la Rév. Soeur Marie-Alma, F.d.l.C. (Marie-Ange), de St-Boniface, et Mme Antoinette Fouquet, de Dollard.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

Quatorze membres de la Ligue des Femmes Catholiques tinrent leur assemblée de janvier chez Mme N. Lemire. M. l'abbé M. Van den Akker, curé, y assistait.

La présidente, Mme M. Lussier ,fit lire les procès-verbaux des divers comités. On discuta ensuite de la préparation du souper conjoint de la Ligue et des Chevaliers de Colomb, ainsi que d'une soirée pour les jeunes.

Le goûter fut servi par l'hôtesse, aidée de Mme O. Houle.

Le prix d'entrée alla à Mlle Madeleine Rioux.

Mme Léo Suchan invita les membres de la Ligue à se réunir chez elle pour la prochaine assemblée.

Duck Lake

Décès de M. O. Dubé

Le 9 janvier, M. Ovide Dubé, âgé de 82 ans, est décédé dans un hôpital de Saskatoon. Son fils, Ferdinand, était à son chevet.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Ernest Forestier, curé de Leask. Etaient aussi présents: les RR. PP. A. Duhaime, O.M.I., principal de l'école St-Michel, et G. Ménard, O.M.I., missionnaire à Leask.

Les porteurs étaient MM. Marcien et Fernand Forestier, Charles Dumais, Léonard Doucette, Charles Boyer et Carl Farwell.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Perron (Bernardine), de Montréal; trois fils, Ferdinand, de Saskatoon, Léo, de St-Benoit-la-Corne, Qué., et Freddie, d'Abitibi, Qué.; deux frères, Ernest, de Prince-Albert, et Arsène, de St-Boniface, Man.; deux soeurs, Mmes Roméo Gagné et Joseph Thibeault, de Vancouver, et plusieurs neveux.

Les membres de la famille présents aux funérailles étaient MM. Ferdinand Dubé, de Saskatoon, Arsène Dubé, de St-Boniface, et Albert Dubé, de Regina. Les autres membres de la famille, étant trop éloignés, ne purent y assister.

Remerciements

M. l'abbé Forestier remercie Mmes Ferdinand Dubé, Louis Rousset et Ernest Fisher, qui se sont dévouées pour servir à manger aux parents et amis pendant les jours précédents le service. Merci aussi à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à cette occasion.

Çà et là

Une partie de cartes et un bingo eurent lieu dernièrement à la salle paroissiale. La mauvaise température empêcha plusieurs d'y venir, mais, quand même, une somme de $47.00 fut réalisée. Merci aux braves gens qui y assistaient. Les gagnants aux cartes furent Mmes Louis Mauvieux et Frank Richard, MM. Cyrille Gaudet et Laurent Gaudet, de Batoche; au bingo, M. Louis Piché (deux fois), Mme Aline Dumais, Mme Louis Rousset et M. Jean Guillou (deux fois).

La Rév. Sr Claire-de-Marie, de la Présentation, eut une agréable surprise à l'occasion de son anniversaire lorsque les élèves de la classe supérieure française rendirent un court programme musical en son honneur.

Condoléances à M. l'abbé C. Provencher à l'occasion du décès de son père dans l'Est.

Le Seigneur pourvoit à tout besoin en son temps. (Eccli 39, 33)

L'A.C.F.C. invite

tous les Cnadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Radio-Canada diffuse, d'heure en heure, des bulletins de nouvelles afin de tenir ses auditeurs au courant des derniers événements survenus aux quatre coins du monde.

En plus des bulletins diffusés à toutes les heures sur les ondes de CFNS, Radio-Canada présente trois émissions quotidiennes consacrées essentiellement à l'information, qui sont diffusées à midi, 5 h. et 9 h. du soir.

Ce service des nouvelles de Radio-Canada est complété par des reportages faits par l'équipe de correspondants de Radio-Canada à l'étranger et qui, de Londres, d'Ottawa, de Washington, de Paris ou de Moscou, font part aux auditeurs de l'actualité et des réactions suscitées par les plus récents événements dans leur milieu respectif.

Grâce à ce service complet de nouvelles, Radio-Canada tient constamment les auditeurs de CFNS à la fine pointe de l'actualité dans le monde.

La voix française du nord de la Saskatchewan diffuse en outre des bulletins de nouvelles provinciales et locales à 7. h. 50, 9 h., 1 h. et 6h.

Les sportifs ne sont pas négligés non plus à l'antenne de CFNS. En effet, on y diffuse des chroniques sportives à 7 h. 55, 9 h. 10, 12 h. 10, 4 h. 55 et 6 h. 10.

Le samedi soir à 6 h., le service des nouvelles de CFNS présente la "Revue de la semaine", une rétrospective des principaux événements survenus dans les Prairies au cours de la semaine qui se termine.

Vonda

Baptêmes

Adrienne-Marie, fille de M. et Mme Laurent Bussière, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. Lamont Fournier et Mlle Lilliane Bussière, oncle et tante de l'enfant.

Michelle-Marie, fille de M. et Mme Ronald Perry, née le 2 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Bussière, grands-parents de l'enfant.

Concert

Dernièrement avait lieu, dans le soubassement de l'église, un concert présenté par les enfants de l'école séparée. A cette occasion, les écoliers offrirent un bouquet spirituel et un joli souvenir à Mgr O. Lacroix. Ce dernier, en termes émus, les remercia.

Remerciements aux reigieuses et élèves qui surent faire de ce concert un grand succès.

Va-et-vient

A l'occasion des Fêtes, plusieurs visitèrent leurs parents et amis: M. et Mme Maurice Lévesque, de Gravelbourg, chez M. et Mme J. Florizone; MM. et Mmes Clair Painchaud, de Gravelbourg, et Donald Préfontaine, de Saskatoon, chez M. et Mme Philippe Bussière; M. et Mme Guy Loiselle, chez M. et Mme Félix Loiselle; MM. et Mmes Marcel Simonot, de Prince-Albert, Denis Lepage et W. Hysha, de Saskatoon, chez M. et Mme Zénon Lepage; Mlle Lilliane Bussière, de Saskatoon, chez M. et Mme Rosaire Bussière; M. Rosaire Denis, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Fernand Denis; M. Lamont Fournier, de l'université de Saskatoon, chez M. et Mme J.-A. Fournier; M, Gérard Haudegand, de la même université, chez Mme Marie Haudegand; M. Conrad Bussière, de Spiritwood, chez M. et Mme Léon Bussière.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève

Soirée divisionnaire française réussie au Collège St-Joseph

Grâce à quatre écoles de la Division de la Rivière-Rouge, l'Institut Collégial St-Pierre, l'Institut Collégial Ste-Agathe, l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste et le Collège St-Joseph, nous avons eu une agréable soirée récréative le 6 janvier. Cette soirée était dédiée à Mlles Joan Campana et Jo-Anne Hermans, deux demoiselles de la Colombie-Britannique, et aux anciens comités divisionnaires de la Rivière-Rouge.

Toutes les écoles furent très bien représentées. Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à l'organisation de la soirée. Je n'ai que des félicitations à leur offrir.

Egalement, je tiens à remercier tous ceux qui étaient présents, car ça prouve que beaucoup de gens sont intéressés à notre mouvement. Près de cinq cents personnes étaient présentes à cette soirée.

Encore une fois, mes remerciements les plus sincères, en espérant que les autres activités à venir seront aussi intéressantes et aussi bien réussies.

Gérald LAVALLEE,
président divisionnaire.

La parole est à l'auditoire de la soirée de la Relève à Otterburne

Les premiers chants de la soirée furent présentés par St-Jean-Baptiste. Un groupe de filles et de garçons, dirigé par Léo Létourneau, présenta un tableau de l'Epiphanie en chantant "Allez vers le Seigneur" et "La marche des rois mages".

St-Pierre, avec une chorale exclusivement de filles, chanta "Semez la joie", suivi de "Chère soeur". Dans la dernière, chaque soeur fut mimée par différentes filles sur l'air de "Frères Jacques".

Ensuite le groupe mixte de Ste-Agathe chanta "Chante la joie" et "Le joyeux promeneur".

Les deux dernières chansons "O nuit" et "Célébrons le Seigneur" furent exécutées par les voix masculines du Collège St-Joseph.

Par le fait que la foule se joignit aux chorales, il faut croire qu'elle aimait les chansons. Pour ma part, j'ai bien joui de les entendre.

Roger GOULET,
12e année, Collège
St-Joseph, Otterburne.

Comme premier numéro, l'Institut Collégial St-Pierre nous présenta un conte de Noël. Yvonne Massicotte nous fit le récit d'une jolie petite orpheline qui était toute seule pour fêter le jour du Seigneur. Ensuite, Robert Pilotte, notre comédien de la soirée, nous démontra avec gestes qu'aujourd'hui les gens parlent plus avec leurs mains qu'avec leur bouche. Omer Fontaine, Paul Tétrault et Lionel Marquis nous donnèrent leurs critiques d'une pièce qu'ils venaient de voir. Omer, qui n'avait pas vu la pièce, essayait de savoir comment ils l'avaient trouvée. Lionel lui donna un nombre de raisons contre, tandis que Paul en était ravi. A la fin, notre pauvre Omer fut laissé plus troublé qu'avant. Comme dernier numéro, Anita Rochon, Paulette Carrière et Lucille Péloquin réussirent à convaincre nos demoiselles d'apprendre à garder l'ordre chez elles avant de se hasarder à accomplir l'ouvrage d'un homme. Une servante mécanique n'accomplit jamais une tâche aussi bien qu'une vraie femme.

Je trouve que les élèves de St-Pierre ont très bien exécuté leurs numéros et que leur coopération est à remarquer.

Robert GAGNE,
12e année, Collège
St-Joseph, Otterburne.

L'Institut Collégial St-Jean-Baptiste dans un choeur parlé sur l'Epiphanie. L'Enfant-Jésus vient de recevoir des Rois Mages, l'or, l'encens et la myrrhe.

L'Institut Collégial St-Pierre dans "La servante mécanique". La servante, après une fausse manoeuvre de ses propriétaires, s'est effondrée par terre au premier plan.

L'Institut Collégial Ste-Agathe dans une scène de la "Petite Poule d'eau" de Gabrielle Roy. La mere est en train de servir une deuxième portion au Père Capucin qui est en visite à la maison.



Le Collège St-Joseph exécute à la télévision un très court extrait de la pièce de fin d'année en préparation pour le festival dramatique des écoles secondaires qui aura lieu à Winnipeg. Dans la photo, nous voyons représentés les deux acteurs principaux, Claire Pilotte et Georges Prescott.

Voyage en Saskatchewan

En route pour la Saskatchewan. Destination, Fort Qu'Appelle.

Déjà, la campagne du Manitoba, lasse depuis trop longtemps, s'apprête à changer de figure. Quelle merveille! La Providence façonne bien sa création. La terre riante se transforme bientôt en des rives colossales. Ceci annonce mon arrivée dans la vallée de Fort Qu'Appelle.

Ici, entre deux collines très énormes (pour un Manitobain), le soleil miroite ses derniers faibles rayons sur le lac limpide. Seul le jeu du merlan brise le miroir de l'onde. Des feux frétillent sur les rives et au loin, une voix heureuse s'échappe dans les brises de la nuit. Le chant du martin-pêcheur sonde l'eau brillante. Enfin, la nuit engloutit les fatigués. Le repos dans ce paradis vient aisément. La brise de la vallée approfondit le sommeil d'un voyageur et lui réserve des spectacles que la journée voile.

Le son des vagues s'écrasant sur le bord du lac tire du sommeil les contents voyageurs. Allons, en route. Cette fois, tout est nouveau. En amont, en aval, l'automobile glisse sur les chemins qui au loin se transforment en petites rivières. C'est en visitant cette partie de la Saskatchewan que je me suis rendu compte que mon pays est un des plus beaux pays du monde.

René SABOURIN,
11e année, Collège
St-Joseph, Otterburne.

ENTREFILETS

Quelle soirée! Quel succès! grâce au dévouement et à la collaboration des quatre écoles. Le français fut à l'honneur par des chants, des saynètes, des déclamations variées. (Madeleine Bissonnette)

Félicitations à la Relève de la Division de la Rivière-Rouge! Encore une fois elle nous a donné une preuve de son zèle et de son enthousiasme. La soirée du six fut dynamique, comique, enrichissante, sensationnelle! (Paulette Marion)

La soirée fut un grand succès! Les visages animés et les rires francs de l'auditoire témoignaient du vif intérêt et du grand plaisir de chacun. Le décor de la salle donnait un air de festival. Mais l'aspect le plus frappant fut l'accueil sympathique avec lequel nous avons été reçus — "royalement" en cette fête des Rois! (Rolande Marion)

Le Français est encore à l'honneur! La réussite de notre soirée récréative fait preuve que la Relève est florissante. C'est sûr! elle est bien plus près de l'épanouissement que de l'évanouissement! (Gaétane Fontaine)

Nous remercions, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, les Pères, les Frères et les élèves du Collège St-Joseph d'Otterburne de leur chaleureux accueil et de leur aimable hospitalité. (Les élèves de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste)

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Tiens bien ta parole et sois loyal avec autrui, et dans tous tes besoins tu trouveras ce qu'il faut. (Eccli 29, 3)

* * *

La bienveillance est comme un jardin béni et la bienfaisance demeure à jamais. (Eccli 40, 17)



Le président divisionnaire de la Rivière-Rouge, Gérald Lavallée, souhaite la bienvenue et présente une carte de membre aux gentilles demoiselles de la Colombie-Britannique. A gauche, Joan Campana, et à droite, Jo-Anne Hermans.

Journaux-étudiants: semences prometteuses

Au risque d'une diminution d'articles pour cette page de la Relève, j'encourage la fondation d'un journal dans chaque milieu étudiant.

Ce qui m'amène à aborder ce sujet quelque peu controversé, c'est l'agrément que j'ai eu à lire et à relire les pages de journaux qui me sont parvenus de quelques endroits de la province.

Un merci bien sincère à l'Institut Collégial St-Pierre pour "Vol au Vent", à l'Institut Collégial Ste-Agathe pour "L'Agate", à l'Institut Collégial Powerview pour "Le Coin des Jeunes". Félicitations pour tout ce beau travail. Il y en a sûrement beaucoup d'autres qui accomplissent ce même petit prodige périodiquement. Combien j'aimerais les connaître! Il serait intéressant de pouvoir en faire une exposition complète lors du congrès général de la Relève à la fin de l'année. Il est encore temps d'y penser.

Tout ce que je viens de dire semble bien du profit immédiat et non à venir. Aurais-je donc si mal choisi mon titre? Je m'explique. Les avantages présents, si nombreux et si grands soient-ils, ne sont rien en comparaison de ceux que retireront tous ceux qui collaborent à l'édition d'un journal.

Le travail mis sur le moindre petit article développe dans celui qui s'y adonne la faculté de s'exprimer, agrandit le champ de ses idées, assainit son jugement sur tout ce qui l'entoure. Et en ce qui nous concerne, jeunes Canadiens français, amélioration petit à petit de notre vocabulaire, de notre style, et par le fait même, grandissement de notre amour pour la langue maternelle.

On peut prévoir approximativement la valeur d'une récolte par la quantité de grains qu'on a semés. De même, par la somme de travail qu'on s'impose librement dans l'élaboration d'un journal, on peut prédire des fruits proportionnels qu'on partagera sans qu'ils s'amoindrissent.

Puisse le feu sacré de l'amour du français bien parlé et bien écrit s'allumer à plusieurs endroits à la fois, qu'il se communique à l'entourage immédiat et nous aurons bientôt un brasier bien ardent qui ne risquera plus de s'éteindre.

Les futurs journalistes en herbe prendront goût à leur jeu et, bien loin de manquer d'articles pour cette page de la Relève, ce sera l'abondance. Mais pour le moment, les réserves sont à sec. Ecrivez-moi avant le lundi 18 janvier pour la prochaine édition. Merci d'avance.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.,
Collège St-Joseph, Otterburne,
rédacteur de la Relève.

Désir ardent d'une école élémentaire

Chers lecteurs,

Ce serait très intéressant et utile de savoir ce que la "Relève junior" fait dans les différentes écoles du Manitoba. Pourrait-on en lire quelques rapports sur la page de "La Relève"? Les bonnes idées des uns pourraient servir aux autres.

Avant Noël, dans notre école, nous avons tenu quelques séances d'une demi-heure environ, certains vendredis après-midi. Chaque classe de la 4e à la 8e année présenta quelques morceaux intéressants, instructifs, récréatifs et même éducatifs, en français. Parfois, c'étaient des saynètes, des chansons mimées, des récitations ou des concours de vocabulaire. Les élèves en jouirent et, espérons-le, en profitèrent.

Cette année, également, nous avons des concours de "bon parler". Nous travaillons à corriger certaines expressions fausses ou mal prononcées. Des récompenses encouragent nos jeunes à des efforts. Les instituteurs sont agréablement surpris d'entendre un si grand nombre se corriger eux-mêmes ou aider les autres à se corriger.

Ce sont des félicitations très sincères, que nous offrons aux élèves qui montrent beaucoup de bonne volonté à améliorer leur langage parlé.

La "Relève junior", Ste-Agathe.

N.D.L.R. Il n'est pas juste de laisser dans l'ombre le travail accompli par nos benjamins canadiens-français et par leurs responsables. Aussi, la proposition d'accueillir la "Relève junior" dans les cadres de cette page nous sourit grandement. Plus la famille augmentera, plus nous sentirons notre vitalité. Bienvenue!

Voici deux petites compositions françaises écrites par de jeunes élèves de 6e année:

Un paysage d'hiver

La neige couvre tout l'étang. Les branches ploient sous la pesanteur de la neige. Tout est tranquille. Sur la neige on trouve des traces d'animaux. Le soleil rayonne haut dans le ciel. Son éclat sur la neige nous fait mal aux yeux. On entend à travers le silence les cris de quelques enfants qui glissent. Mais, bientôt reviendra le printemps et toutes ces beautés disparaîtront.

Jean ST-ONGE, Ste-Agathe.

La tempête d'hiver

Quel froid de loup! Personne n'ose mettre le nez dehors. Le vent hurle à nos fenêtres, la neige tourbillonne et les arbres dépouillés de leurs feuilles frissonnent de froid. Pas un bambin n'est dehors, maintenant. Ils ont tous quitté leurs jeux et ils sont rentrés à la course chez eux. Quelle tristesse! "Ce semble la fin du monde", ont soupiré beaucoup de personnes. Et quand un jour plus tard la tempête fut apaisée et le soleil rayonnant de joie apparut, tous les enfants du village étaient à s'amuser dans la neige étincelante. Tout le monde est joyeux!

Cécile LEVESQUE, Ste-Agathe.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables: Denis Labossière, Gérard Carrière, Claude Morin.



La Relève

"La Relève" est un mouvement encore assez jeune qui poursuit un seul but — conserver notre langue maternelle, "le Français", chez les jeunes. C'est la jeunesse d'aujourd'hui qui sera le monde adulte de demain. Cette année comme l'an dernier, un groupe d'élites entraine la masse. Malgré tout, "La Relève" ne s'adresse pas seulement à un groupe, mais à tous ceux qui veulent conserver leur identité française.

Ce mouvement mieux connu sous le signe "C.A.P." (Club Académique Provencher) comprend environ trente jeunes, quinze filles et quinze garçons, qui se réunissent trois fois par mois. Deux de ces réunions sont tenues à l'école où l'on discute de la sauvegarde du français, tandis que la troisième est surtout pour se divertir. Cette troisième réunion mensuelle a lieu chez un différent membre chaque mois. Son but n'est pas de cultiver le français seulement, mais d'entretenir en même temps un état d'esprit français.

Depuis septembre, "La Relève" a organisé une soirée dansante qui fut un grand succès puisque les jeunes sont venus en grand nombre. L'avenir devrait révéler plusieurs moyens de préservation du français; citons par exemple l'organisation d'une soirée de théâtre par les jeunes en collaboration avec le Cercle Molière.

N'oubliez pas jeunesse que la cause est entre vos mains. Que ferez-vous? L'avenir de notre langue en dépend.

La Relève — Nous y sommes!
Guy MARTIN.

Bienvenue

Les étudiants de l'école Provencher souhaitent la bienvenue à M. Willms, nouveau professeur de littérature et de composition anglaise. Il nous arrive après les vacances de Noël en remplacement du Frère Boedicer.

M. Willms, ancien élève de l'Institut Collégial Daniel MacIntyre, a poursuivi ses études à l'Université de Manitoba où il a obtenu son baccalauréat ès lettres et son Certificat de Pédagogie. Pendant trois ans, il a enseigné la littérature anglaise à St-Vital. Il a donc acquis de l'expérience avant de venir à l'école Provencher. Mais ses intérêts ne s'arrêtent pas à la classe et à la littérature. Il suit les événements politiques et pratique la natation, son sport favori.

Bien qu'arrivé depuis une vingtaine de jours, il a su se faire plusieurs amis parmi les maîtres et les élèves. Nous tous, souhaitons qu'il aime notre école et qu'il y enseigne longtemps.

Philippe KLEINSCHMIT.

Ecole St-Eugène, 4e année

Le méchant loup

Je crois que les loups sont plus méchants que tous les autres animaux. Les loups ont des museaux longs et pointus et des yeux brillants. Les loups ont la mauvaise habitude de se glisser durant la nuit dans les poulaillers pour manger les poules. Les loups ont aussi le goût de manger les chèvres. Oh! les méchants loups, il faut les craindre.

Géraldine ANDRE.

* * *

Le loup a des dents pointues. Il a une longue queue et deux yeux qui brillent comme du feu. Le loup mangea beaucoup des biquets; il mangea huit biquets en un seul jour. Comme on le connaît, il est un rusé et un glouton.

Marc DESAUTELS.

* * *

Le loup est un animal féroce. Il a un museau pointu et une longue queue. Il a aussi des oreilles courtes et des grandes dents. Il aime à manger des poules et des lapins et à les dévorer gloutonnement.

Linne BOURGEOIS.

* * *

Le méchant loup habite la forêt. Il a des dents pointues. Quand il voit une bête, il la dévore avec férocité. Il est content après avoir mangé la bête et continue sa chasse. Ce qui le marque le mieux, c'est sa "ruse".

Paul TINGUELY.

* * *

Le loup est féroce et il aime à manger des poules et des chèvres. Il a des dents pointues. Il est noir ou gris. Il se qualifie habile et rusé. L'hiver est long et rigoureux pour le loup. Il ne trouve pas de nourriture. Les petits lapins gris ne quittent pas leur terrier et le loup ne peut pas les manger.

Diane MEILLEUR.

* * *

Le loup est un animal féroce. Il a des dents pointues. Il aime bien à manger des chèvres, il se régale. L'homme est son ennemi.

Nancy EUNSON.

* * *

L'été dernier, nous avons décidé de coucher dans une tente. Pendant la nuit, un hurlement féroce nous réveilla. Vite mon père prit sa carabine et paf! Je sortis juste à temps pour voir le méchant loup tomber.

Donald KENNY.

* * *

Le loup a des yeux qui brillent et des dents pointues. Il aime à manger des chèvres. Mais le loup a peur du monde et il court. Il est vraiment intelligent et il sait quand quelqu'un s'approche. Le loup va sur la ferme et entre dans le poulailler où il tue des poules pour les manger. Il porte son nom à merveille "rusé".

Monique NAULT.

* * *

Il y avait une poule qui habitait toute seule. Un vieux renard, habile et rusé, demeurait au milieu des rochers pas loin de là. Le renard réfléchissait toutes les nuits pour attraper la poule. Le loup dit: "Seulement si je pouvais la faire bouillir dans ma grande marmite!". Mais un jour il courut à la maison de la poule avec un gros sac. Il se cachait derrière la porte et plouf! le sac tomba sur la poule. Il la mangea.

Doris BRISEBOIS.

Des religieuses ont vendu leurs alliances au profit des pauvres

ROME (CCC) — Voulant s'associer au geste du Pape qui, le 13 novembre dernier offrit sa tiare pour les pauvres, les Dames du Sacré-Coeur ont vendu leurs alliances d'or, rappelant leur profession religieuse.

Les 20,000 dollars qu'a rapporté la vente des 3,500 alliances viennent d'être remis au Saint-Père pour qu'il les destine aux pauvres.

La vie de Jean XXIII sera portée à l'écran

SOTTO IL MONTE — Dans ce hameau blotti au pied des montagnes du nord de l'Italie, où le pape Jean XXIII est né, un cinéaste italien, travaillant de concert avec Rod Steiger, un dur-à-cuire d'Hollywood, s'efforcent de capter sur pellicule l'essence du regretté pape qui a bouleversé le monde entier par sa grande bonté.

Pour Rod Steiger, le personnage qu'il incarne dans ce film sur la vie du bon pape Jean constitue un changement radical avec tous les rôles qu'il a tenus dans le passé. La formule de ce film en couleur réalisé par Ermanno Olmi est également une inovation. Il s'agit d'un film semi-documentaire dans lequel figurent qu'un petit nombre d'acteurs professionnels. Aucune tentative n'a été faite pour que Steiger ressemble au pape Jean. Olmi a pensé que ce serait faire preuve d'un bien mauvais goût.

Au lieu de ça, Steigler s'adressera directement à l'auditoire à titre de commentateur relatant au fur et à mesure la vie et la carrière de l'illustre disparu. Occasionnellement, il incarnera le personnage pour représenter Jean XXIII à différentes époques de sa vie. Pour ce faire, il portera la soutane mais sans plus d'effort pour réaliser une quelconque ressemblance physique.

Un homme vint

Le film sera intitulé: "E venne un uomo", titre italien qui signifie: "Un homme vint". Le titre a été emprunté au nouveau Testament, plus précisément à l'Evangile selon saint Jean et qui débute par ces mots: "Un homme vint qui n'était pas Dieu mais qui était envoyé par Dieu et qui s'appelait Jean . . ."

Le film sera tourné en plusieurs endroits différents. La troupe de cinéastes, d'acteurs et de techniciens se transportera de Sotto Il Monte à Venice, où Angelo Guiseppe Roncalli était archevêque - patriache avant d'accéder au pontificat, puis à Istambul, à Sofia et à Paris, où il fut nonce apostolique, puis enfin à Rome.

Steiger n'en est pas à son premier film italien. Mais, à l'instar de la plupart des acteurs étrangers évoluant dans l'industrie cinématographique italienne, il parlera dans sa langue maternelle et une voix italienne sera substituée à la sienne.

Hésitation d'Olmi

Jusqu'à ce jour, les succès cinématographique d'Olmi avaient la jeunesse come principal thème.

"Quand on m'a demandé pour la première fois de tourner ce film, ma première réaction à été de refuser", avoue le cinéaste.

"Il me semblait à prime abord que c'était manqué terriblement de respect. Mais, après avoir lu 'Le journal d'une âme', journal intime de Jean XXIII et d'autres de ses oeuvres, mes hésitations se sont dissipées."

Mes souhaits à la Jeunesse

A l'Aube de cette année nouvelle, j'ai fait
des voeux d'occasion à peu près à tous et
je sens que ma pensée s'arrête plus longtemps
avec toi, jeunesse de mon pays.
Après les voeux habituels de joie et de prospérité,
j'en trouve d'aussi importants que l'on passe trop
souvent sous silence;
je vous souhaite l'ardeur au travail, le courage,
l'assiduité, la douceur, la patience, la loyauté et
la persévérance.

C'est un plateau bien garni allez-vous dire.
Avec toutes les réflexions sages et conseillères que nous
lisons ou entendons il reste encore le devoir
souvent difficile de les mettre en pratique.
Pour vous lancer fortement dans la grâce d'état
de votre vie actuelle il vous faudra l'appui
de convictions solides. On ne les emprunte pas,
on les bâtit et on les garde jalousement.
L'ardeur au travail, n'est-ce pas que ça nous
vient par élans?

L'assiduité, n'est-ce pas qu'on l'applique aux
circonstances?
La douceur c'est plus compliquée qu'on le croirait.
La vie est si difficile parfois — et la patience,
soeur jumelle de la douceur, c'est plus facile
à demander qu'à accomplir
La jeunesse a besoin de courage pour faire face aux
exigences nouvelles.

L'éducation et son système couvrent beaucoup et
demande une attention constante, perpétuelle.
Nous dépendons de vous. Vous êtes notre confiance et vous
serez notre espoir. Nous vous passons avec fierté nos
immenses trésors de foi et de survivance. Gardez-les
jalousement. Perpétuez l'histoire et la tradition.
Que la prière de la liturgie moderne vous soit progressive
et soutenante. Que l'idéal, l'expression, l'accomplissement
nouveau de vos valeurs nous soit une gloire. Pour vous tous
jeunesse étudiante ou jeunesse ouvrière que Dieu bénisse
cette année, comme toutes les autres à venir.

Manie TOBIE.

La jupe de la religieuse se fait plus courte

"C'est l'Eglise qui a encouragé les religieuses à simplifier leur tenue"

CITE DU VATICAN — "L'Eglise ne s'écroulera pas si les jupes des religieuses se font plus courtes", écrit "l'Osservatore della Demenica" en réponse à la lettre d'une lectrice qui se disait scandalisée de voir qu'aux Etats-Unis, des religieuses ont abandonné le voile et les jupes longues pour des tailleurs à jupe courte.

"Pourquoi faudrait-il se scandaliser, poursuit l'hebdomadaire de voir les religieuses habillées comme toutes les autres femmes. Est-ce l'habit qui fait la religieuse et non pas quelque chose de plus profond et intime? Et d'ailleurs la modestie est la même pour tous, comme la morale, et si une robe commune est immodeste pour des religieuses, elle l'est aussi pour toutes les autres femmes.

Or toutes les femmes du monde, dont notre lectrice, s'habillent, même pour aller à l'église, comme on a l'habitude de le faire aujourd'hui et personne n'y trouve rien à redire. L'hebdomadaire rappelle enfin que c'est l'Eglise elle-même qui a encouragé les religieuses à simplifier leur tenue.

"Il ne faut pas, conclut-il, se laisser emprisonner dans des considérations superficielles, car le sens de l'Eglise exige un esprit ouvert et généreux."

Différence

Quelle différence y a-t-il entre le "Home" anglais et notre "Chez nous" canadien?

Le "Home" c'est la demeure froide, au confort soigneusement étudié, dont toutes les pièces sont aménagées avec une sorte de culte, de manière à satisfaire les exigences du goût le plus subtil, comme du luxe le plus raffiné. L'anglais organise son "Home" de façon à pouvoir y jouir de la vie dans la plus large mesure possible. C'est le chez-soi uniquement pour soi.

Le foyer pour nous, c'est presqu'une relique. Plus il est vieux, plus on l'aime, parce qu'il garde en ses murs jaunis par le temps, les souvenirs des anciens, parce que chaque meuble, chaque chambre, chaque pierre de l'édifice raconte à sa façon une histoire joyeuse, une heure triste, un deuil . . . que sais-je?

Il abrite plus d'une génération, et nous savons que c'est entre ces murs, et sous son toit protecteur que nous fermerons les yeux.

Il est accueillant et chaud. Le pauvre s'y sent chez lui, l'étranger frappe à sa porte sans trembler. Le bonheur même ne craint pas d'y faire de fréquentes visites. Qu'importe ses tentures fanées, sa cheminée noircie, une mère en est l'âme et de son coeur comme d'un foyer à la flamme sans cesse alimentée, jaillissent des étincelles de joie qui illuminent et colorent.

Attachons-nous à notre foyer n'est-ce pas là que l'on y goûte les plus douces joies?

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Un métier ou une profession c'est tout d'abord un moyen de gagner le pain quotidien, la subsistance que l'homme, depuis le premier péché, est obligé d'arracher à la nature. C'est aussi une façon d'employer environ quarante ans de sa vie. Pour réussir dans son métier, il faut l'aimer, il faut l'avoir choisi en toute liberté, d'après ses goûts et ses aptitudes et non pour son rendement en argent. Pour savoir si on a choisi son vrai métier, on n'a qu'à se demander si ce métier nous rend meilleur, nous grandit. A mesure que nous acquérons une plus grande maîtrise et plus de connaissances, nous grandissons, nous devenons meilleurs. Pour parvenir à ce résultat il faut que la profession choisie nous permette d'exercer nos facultés créatrices et demande un effort constant, sans cesse renouvelé. Si nous travaillons à la manière du robot, au moyen d'une besogne facile qui n'exige pas de pensée, nous tomberons vite dans la routine qui amènera l'ennui, le désenchantement et les dépressions nerveuses inévitables, quel que soit le salaire obtenu.

✦ ❊ ✦

Victor Hugo avait des jugements sévères sur les femmes.

"A quoi bon tant de science pour une cervelle de femme, disait-il un jour. Que vous jetiez l'océan ou un verre d'eau sur le trou d'une aiguille, il n'y passera toujours qu'une goutte."

✦ ❊ ✦

Une vieille houppe à poudre rend encore service à la couturière. Fixée à son poignet gauche par un élastique, la couturière peut y piquer les épingles et les aiguilles dont elle se sert.

✦ ❊ ✦

Il arrive souvent qu'il reste du sirop des fruits en conserve ou des confitures. Ne jetez jamais ce sirop. Employez-le pour préparer un excellent dessert. Faites dissoudre de la gélatine ordinaire ou au citron, ajoutez-la au sirop. Servez avec de la crème fouettée ou glacée. Une pincée de soda à pâte empêche le sirop de se cristalliser.

✦ ❊ ✦

Pour redonner de l'apparence à des souliers bruns, souillés et défraîchis, lavez-les au savon de sellier et polissez-les à nouveau.

✦ ❊ ✦

Les hommes sont comme les chiffres: ils n'acquièrent de valeur que par leur position.

Napoléon 1er.

✦ ❊ ✦

Lorsque les fruits pour salade ou dessert sont préparés à l'avance, il est facile d'empêcher leur décolaration en les arrosant généreusement de jus de citron. Ce jus accentuera aussi leur saveur.

✦ ❊ ✦

Les taches de goudron ou d'huile sur le fini d'une automobile s'enlèvent facilement en les frottant avec de l'huile de lin.

✦ ❊ ✦

Pour obtenir une haleine fraîche après avoir mangé des oignons, il suffit de mâcher une brindille de persil.

✦ ❊ ✦

— Louis et Claire X . . . sont devant le magistrat; le prononcé du divorce va avoir lieu.

— Avez-vous bien réfléchi aux conséquences funestes de l'acte que vous allez signer? L'un de vous va devenir aveugle et l'autre sourd!

— Comment cela! s'exclamèrent-ils tous les deux.

— C'est bien simple: Louis ne verra plus clair et Claire perdra l'ouïe.

A ces paroles sympathiques, les époux tombent dans les bras l'un de l'autre et se réconcilient.

✦ ❊ ✦

Une foreuse peut percer un trou dans une vitre ou dans un miroir qui ont été frottés avec de l'huile camphrée ou de la térébenthine.



Une nouvelle réalisation DuBarry a été exposée au Salon Canadien de l'Ameublement, ce canapé smoking de style contemporain est agrémenté de coussins moëlleux supplémentaires, au dossier, au siège et aux bras. Les chaises pivotantes "tonneaux" sont recouvertes d'un "imprimé" à la mode renforcé dans le capitonnage et les bordures. Le canapé et les chaises ont été réalisés par Max Magder, président de DuBarry. L'arrangement par Allen MacInnes.

Modes du Meuble 1965 au Salon de l'Ameublement

Une expression d'élégance — le reflet, peut-être, d'une riche société — domine chaque facette des modes 1965 des fournitures canadiennes, qui ont été exposées au Salon Canadien de l'Ameublement, au Parc des Expositions à Toronto.

Les couleurs sont merveilleuses cette année, d'après l'opinion des exposants du Salon. Elles sont fortes et brillantes dans beaucoup de cas. Bleu et vert sont utilisés ensemble et le vert seul reflète des harmoniques du jaune. Des rouges vifs, des rouges orangés, des bleus clairs et des jaunes frappants évoquent les tropiques et sont attribués à l'influence méditerranéenne.

Couleurs "cendrées" représentent une autre forte tendance, particulièrement dans l'ameublement contemporain. Des tons cuivreux, du vert d'avocat, du vieil or, de l'orange brûlé ou de riches bruns chauds sont utilisés seuls ou dans des combinaisons pleines d'imagination.

La couleur est extravagante dans beaucoup de modèles flamboyants où de fortes teintes sont utilisées toutes en même temps pour laisser une impression dramatique. Ces "imprimés" sont souvent utilisés conjointement avec de simples teintes pour effet de contraste. Quelques "imprimés" tissés sont plus simples et plus atténués mais renferment beaucoup de couleurs.

Les tissus aussi, jouissent d'une élégante apparence et beaucoup sont vraiment somptueux. Peluches de laine — épaisses, douces, attrayantes au regard — sont montrées avec des couleurs vives. Les brocarts et les tissus capitonnés donnent une apparence de luxe. Les velours sont importants dans les lignes traditionnelles.

Le noyer est toujours en tête dans le bois pour meubles. Le pacanier reflète l'influence espagnole. Le chêne, le frêne et l'orme sont vus aussi fréquemment que le bois fruitier et le teck. Le bois de rose est préféré en vue d'accentuation. Et partout la sculpture sur les tiges de bois est plus chamarrée.

Les réalisations orientales se caractérisent par le noyer avec des accents noirs ou un fini noir satiné. Des cuivres antiques sont utilisés sur beaucoup d'ensembles.

Les meubles sont incontestablement plus confortables. Beaucoup plus "coussineux" avec des coussins plus gonflés, plus doux et des coussins mous pour s'adosser. Vous vous y enfoncez. D'après les fabricants c'est plus "hospitalier". Aujourd'hui le public demande plus de confort pour les meubles bien que le style reste la première préoccupation. Le client désire des meubles confortables qui visent à l'agrément, à la douceur de vivre, à une invitante hospitalité.

Les insomnies que cause la richesse sont épuisantes, les soucis qu'elle apporte ôtent le sommeil. (Eccli 31, 1)

Billet du vendredi

Autocratie et paternalisme sous le régime français

A l'époque du régime français au Canada, l'autocratie et le paternalisme du Roi, exercés par les ministres de Paris ou de Versailles, dépassent ce que l'on peut imaginer.

Tant par la rigueur, le zèle tâtillon, que par une ubiquité n'ignorant rien des choses essentielles.

Sans doute l'autorité sait-elle fermer les yeux de temps à autre, permettre aux gouverneurs et intendants une interprétation à eux, et un peu lâche, des lois s'appliquant à la colonie, mais elle ne transige guère sur le principe de l'absolutisme.

Ce n'est pas le despotisme intégral, comme le prétendent les historiens Raynal, Parkman, Tocqueville, mais nous sommes loin d'une tendance quelconque vers le gouvernement du peuple.

S'il arrive que les dirigeants obtiennent une modification, ou l'annulation, de décisions jugées inopportunes, il s'en faut qu'ils administrent à leur guise, dans le sens des meilleurs intérêts des citoyens, suivant la conception qu'ils en peuvent avoir.

Il faut attendre jusqu'en 1717 pour obtenir que le gouverneur général soit un fils du pays, en l'occurrence Vaudreuil de Cavagnal.

• • •

Cela n'alla pas tout seul, puisqu'il fallut trois requêtes auprès de Versailles, en moins de trente ans, pour que s'acceptât l'idée d'un gouverneur qui ne fût envoyé de France.

Sous l'angle religieux, c'est pire.

Le Roi ne manque pas de générosité envers l'Eglise, qui en a grand besoin, incapable qu'elle est de vivre des deniers du culte, mais il lui impose partout et en tout son contrôle, ses décisions.

Ainsi le veut la doctrine gallicane qui sévit en la mère-patrie, à plus forte raison dans ses colonies et possessions outre-mer.

Vingt ans après l'avènement de Vaudreuil dans le monde civil et politique, il ne saurait être question qu'un Canadien accédât à la dignité d'évêque.

Le gouvernement de Versailles ne s'oppose-t-il à la nomination du chanoine Lotbinière, en 1737?

On reproche aux prêtres du pays d'être **vifs et glorieux,** avec tendance **à l'indépendance et à la révolte.**

Ce qui ne rime à rien, ou signifie n'importe quoi, mais suffit à garder l'autorité entre des mains françaises.

• • •

Le premier de nos évêques né au Canada fut Monseigneur Bailly de Messein, mais encore ne fut-il que coadjuteur de Monseigneur Hubert, neuvième évêque de Québec.

Il fut nommé en 1789, après la conquête et sous régime anglais.

Né en 1740 à Montréal, fils aîné de François-Augustin, commerçant (lui-même né à Québec), il mourut en 1794, sans être jamais plus que coadjuteur.

Pour en revenir au roi de France, qui peut-être ne sait la moitié de ce qui se passe, il édicte et ordonne ce qui a trait au clergé, premier des trois ordres connus au pays.

Sur la fin du régime, il y a en Nouvelle-France 124 paroisses, dont 44 à peine ont assez de revenus pour l'entretien de leurs pasteurs.

Elles comptent à la fois sur les services des curés des paroisses voisines, et les allocations du Trésor royal.

Aussi le souverain a-t-il partout la main haute, de droit d'abord et en raison de situations de fait qui l'invitent à régenter.

Il ne s'en prive pas, nomme les évêques et les autres dignitaires ecclésiastiques, fixe les dîmes, impose règles, nombre, même costumes aux communautés.

Il surveille sermons et mandements, menace de sanctions à la première incartade.

La plupart de ces détails, d'un intérêt considérable, on les trouve dans le troisième tome de l'**Histoire du Canada** de Gustave Lanctôt, qui porte sur la période de 1713-1763.

Lanctôt a une manière à lui de rendre l'histoire vivante, par son usage à fond des documents, sa volonté de ne pas oublier que l'homme reste toujours humain.

L'ILLETTRE.

RIRE, C'EST CHARMER

Et le rire est un magnifique élément de séduction. Il est possible que certaines femmes hautaines, froides, tristes, inspirent de grandes passions. Mais écoutons de quelles voix, même les indifférentes, disent d'une jeune fille: "Elle rit toujours". Quelle approbation, quel remerciement à celle qui semble venue pour transmettre la joie de vivre!

Mais savoir rire est un art. Il y faut des dispositions, en avez-vous? En général, le rire facile est un signe de vitalité, de santé, d'équilibre et c'est sans doute pour cela qu'il plaît tant. De plus, on a pu dire: "Le rire bien franc et bien naturel vaut mieux pour les enfants que tous les médicaments du monde".

Votre façon de rire

Votre rire doit avoir l'air spontané: "Un rire forcé n'a plus de charme". Aussi en étant attentive aux formes que prendra le vôtre, sachez ne pas le "composer" de façon apparente. Il vaut encore mieux rester un peu "froide" que "rire faux", "rire jaune" ou avoir un rire artificiel.

Le rire doit vous embellir: votre bouche rit. C'est évidemment sur elle d'abord que l'attention est attirée. Voyez donc les quelques conseils que nous vous donnons ci-après.s Ils vous aideront à avoir de jolies lèvres, à montrer de jolies dents. Mais si la nature vous a défavorisée sur ce point, et que vos moyens ne vous permettent pas de recourir à un grand spécialiste, n'oubliez pas qu'il y a plusieurs façons de rire.

Si vous ne vous rendez pas compte des défauts de votre rire, demandez à de bons amis.

Essayez alors de modifier du mieux possible ce rire. Mais, en tout cas, il vous est toujours facile d'en modérer les "éclats" et de le rendre moins bruyant.

Votre rire doit être "intelligent". Pour cela, il faudra que vous soyez vous-même vraiment intelligente et que vous cultiviez le plus possible votre epsrit.

Ainsi vous comprendrez rapidement les mots d'esprit, vous ne rirez pas "après" tout le monde, ou "avant". Vous rirez plus volontiers aux plaisanteries "fines" qu'aux grosses. Vous ne serez pas de ceux qui éclatent de rire au moment le plus émouvant d'un spectacle et qui font dire d'eux "Quel être stupide!"

Enfin, et surtout, votre rire doit être partagé. Le plus grand attrait de la personne qui rit, c'est de détendre, de faire rire aussi, de rendre heureux ceux qui l'entourent.



Numéro du patron: 616
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Courrier de Louise

Q. — Notre professeur de science possède sa maîtrise et est extrêmement compétent dans sa matière. Il sait nous faire comprendre les choses les plus compliquées, mais son langage, pour un homme cultivé, est tout simplement incroyable. Comment se fait-il qu'après des années d'étude dans de grands collèges et des universités de renommée mondiale, il n'a pas amélioré sa diction ni son vocabulaire? C'est déconcertant, ne croyez-vous pas? — Etudiant.

R. — Oui, vraiment, c'est pour le moins déconcertant, car quelque soit sa spécialité, le professeur doit être, il me semble, un exemple pour ses élèves. On m'a souvent parlé de telles personnes, très instruites qui négligeaient d'une façon quasi scandaleuse, leur langage. Je trouve cela déplorable, surtout de nos jours où tout le monde cherche ou devrait chercher à soigner sa manière de parler. La cause? Négligence personnelle, mauvaise habitude acquise souvent au foyer pendant l'enfance, snobisme? Que sais-je? J'espère que vous pourrez découper cette partie du courrier et la lui envoyer. Je crois que ce serait lui rendre un service. Si, par hasard, on l'invitait à donner des cours dans un de ses Alma Mater, les autorités de ces institutions ne seraient certainement pas fières de lui à ce point de vue. Il est déplorable que des personnes de sa compétence se négligent à ce point. Avis aux autres qui pourraient être dans le même cas et à tous et à chacun. Parlons mieux. Parlons bien. Parlons parfaitement.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous habitons un grand immeuble-appartements où tout est généralement très tranquille. Dernièrement, les gens sont devenus tellement bruyants que nous ne savons pas si nous devons nous plaindre au propriétaire ou simplement faire des arrangements pour déménager au plus tôt. Comprenez-vous comment les locataires, qui sont les mêmes, aient pu changer à ce point en si peu de temps? Nous n'en revenons pas. Nous aimons beaucoup lire votre courrier et espérons que l'année nouvelle vous sera très favorable. — Lecteurs.

R. — Merci pour vos bons souhaits. Je vous prie d'accepter les miens en retour. D'après la date de votre lettre, je me rends compte que vous avez écrit pendant le temps des Fêtes, alors que tout le monde se réjouit et qu'un grand nombre de visiteurs ont sans doute circulé dans votre immeuble. A cette saison de l'année, même les murs et planchers les mieux insonorisés résonnent. Il s'agit d'exercer un peu de patience. N'avez-vous pas vous-mêmes reçu des amis en soirée et même jusqu'aux petites heures? Si les autres locataires ne vous ont jamais dérangés auparavant et que vous vous plaisez normalement dans votre logement, vous seriez bien gauches, il me semble, de mettre le feu aux poudres sitôt. Si, cependant, le bruit continue, vous devrez vous plaindre au concierge d'abord, des locataires qui vous dérangent. S'il ne vous obtient pas la tranquillité à laquelle vous êtes habitués, il sera temps de voir le propriétaire. Vous ne me dites pas s'il y a longtemps que vous habitez un appartement. Après avoir vécu dans une maison, il y a toute une adaptation à faire, vous savez . . . et puis, dans votre propre maison, n'entendiez-vous pas assez souvent vos voisins entrer ou sortir? Patientez encore un peu et j'espère que les choses s'arrangeront.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de deux jeunes soeurs de 16 et 18 ans qui veulent travailler à la ville pendant les vacances d'été? Nous habitons la campagne, assez loin de cette ville, et n'y avons aucun parent et seulement quelques connaissances. Nos filles disent qu'il n'y a aucun danger et qu'elles sauront s'y bien conduire. Elles sont encore aux études. Nous apprécions beaucoup vos conseils.

Parents inquiets.

R. — Tant de jeunes travaillent maintenant pendant la saison d'été que le désir de vos filles n'est pas surprenant du tout et elles pourraient peut-être très bien se tirer d'affaire. Pour éviter des inquiétudes sérieuses, si vous leur permettez de se rendre à la ville, il vous faudrait leur trouver une pension convenable où elles seraient assurées d'une surveillance compétente. Dans la plupart des grandes villes, il y a des foyers pour jeunes filles, sous la direction de religieuses. Ceux-ci ne sont pas du tout genre pensionnat ou couvent. Les jeunes filles peuvent y recevoir leurs amis et il y a toutes sortes d'occasions de s'y récréer sainement. Il me semble que si vous en avez les moyens, je préférerais, à votre place, leur faire suivre des cours qui les avanceraient dans leurs études et les prépareraient à gagner leur vie convenablement le moment venu. Elles pourraient encore dans ces circonstances, loger dans les endroits que j'ai mentionnés plus haut. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire quel jour était le 29 novembre 1910? Ce renseignement nous serait utile pour régler un différend dans la famille. Merci. Nous apprécions beaucoup le courrier. — Lectrice fidèle.

R. — Je vous remercie sincèrement de votre intérêt et de votre fidélité. Le 29 novembre 1910 était un mardi. J'espère que ce renseignement vous aidera à régler votre discussion.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 24

Sans bruit, la jeune femme entre dans la cour, attentive à ne pas faire rouler les pierres sous son pied léger . . . Elle pose à terre le paquet de vêtements, s'empare de l'échelle: comme elle est lourde! Elle a toutes les peines du monde à l'amener jusqu'au pied de la tour . . . C'est toujours la même chose: l'escalier manque jusqu'au premier étage . . .

Cette échelle doit servir pour monter là-haut . . . Elle s'ajuste parfaitement: il n'y a qu'à l'appuyer . . .

— Est-ce vous, mère?

La voix de Jean-Loup cloue Dominique sur place . . . Elle est sans force pour répondre. La porte vermoulue du premier étage s'ouvre, et elle voit son mari. Elle joint ses mains sur sa poitrine comme pour une prière.

— C'est toi, Dominique?

La voix est plus faible encore. Elle devient puérile pour ajouter:

— Tu ne diras rien . . . Tu ne veux pas me faire de mal . . . C'est son mari! Le tendre, le charmant enfant qu'elle a aimé!

— Mets l'échelle et viens, dit-il.

Mais elle est absolument incapable de le faire, toutes ses forces l'ont abandonnée . . .

— Tu vois, dit-il, je suis prisonnier dans la tour . . . Oh! ne fais pas ces yeux de folie: maman t'expliquera . . . Essaie de monter . . . Moi, je suis sûr que tu ne diras rien à personne. Maman prétend que tu t'ennuies ici, que tu demeures l'étrangère, que . . .

Il se tait, conscient de dire des bêtises.

— Depuis combien de temps es-tu là? demande-t-elle lorsque la voix lui revient.

— Je ne sais pas . . . Je ne sais plus comment je vis . . . J'ai eu peur que tu sois bombardée, l'autre jour, à Lyon . . . Dominique, as-tu des nouvelles de Thierry?

— Hélas! non . . .

— Lui pourrait tout arranger.

Un silence; Mme Laure arrive, on entend ses petits pas pressés.

Mais ni Dominique ni Jean-Loup ne songent à quitter la place: l'heure est venue de tout dire. Dominique a droit à la vérité.

— Alors, vous êtes contente? C'est par ces mots que Mme Laure commence la discussion.

— Oui, Madame, je suis contente de voir mon mari vivant.

Le ton calme de Dominique exaspère la comtesse.

— Vous triomphez, n'est-ce pas? Mais rira bien qui rira le dernier!

— Mais je ne ris pas, Madame, dit la jeune femme, dont les yeux sont brillants de larmes.

— De grâce, maman, n'accablez pas Dominique; elle n'est coupable de rien: c'est moi qui l'ai appelée comme elle passait dans la cour.

— Est-ce donc une faute de vous voir, de vous parler, est-ce donc un péché de parler à mon mari? dit la jeune femme d'une voix douloureuse. Mais pourquoi me cachiez-vous la présence de mon mari à Fleurance? . . .

— Par grâce, maman, venez toutes les deux près de moi, supplie Jean-Loup. Ne suis-je pas assez malheureux? Voulez-vous ajouter à ma peine en me montrant vos dissentiments?

— Il n'y a aucun dissentiment entre nous, affirme Mme Laure. Je t'ai dit ce que je craignais dès le premier jour: ta femme nous est trop étrangère pour que nous puissions lui donner entière confiance.

Dominique, pâle et tremblante, riposte, mais d'un ton volontairement doux:

— Vous me connaissez bien mal, Madame. Quoi qu'ait fait Jean-Loup, mon mari, je ne saurais le livrer: pour qu'il se cache ainsi, il faut qu'il redoute une dénonciation, n'est-ce pas?

Tout en parlant, aidée par Mme Laure, elle soulève l'échelle (Mme Laure trouvait dans son amour maternel la force de le faire toute seule), l'appuie contre les murs. Les deux femmes montent, l'une suivant l'autres, complices maintenant, alliées plutôt.

— Dominique, murmure Jean-Loup, s'approchant de sa femme.

Son mouvement de recul à elle ne lui échappe pas.

— Oh! ne crains rien, dit-il, je ne toucherai pas le bout de ta robe sans ta permission . . . Je te fais horreur . . . Si! je le vois dans tes yeux.

— Qu'as-tu fait qui t'oblige à vivre dans cette tour? demande-t-elle.

— Moi, sa mère, l'ignore encore dit Mme Laure.

— Parlez plus bas maman, dit Jean-Loup.

— Qu'importe, à présent, puisqu'elle sait!

— Qu'as-tu fait, Jean-Loup? répète Dominique, qui semble ne pas entendre les dures paroles de Mme Laure.

— Presque rien, avoue-t-il.

Il va s'asseoir sur le lit, croise ses mains autour de ses genoux.

— Voilà, commence-t-il; là-bas, j'avais peur . . . Je ne songeais qu'à m'enfuir . . . Ce n'était pas chose facile . . . Un jour, Berger, l'un de mes camarades, me dit qu'on nous laisserait partir à condition que nous donnions quelques renseignements sur les mouvements de la résistance . . . Pour ma part, j'eus à donner à Berger un mot de recommandation pour les Pères de l'abbaye: on supposait que de nombreux patriotes y passaient en se rendant en Suisse . . . J'ai écrit ce mot: c'est tout!

— Et puis? dit encore Dominique.

— Et puis, à Paris, où je me cachais, j'ai reçu des lettres de menaces; j'ai recommencé à avoir peur.

— Pauvre petit enfant, dit Dominique.

Elle se souvient: il a toujours eu peur, dès le premier jour à Lyon; elle revoit son visage livide: comme il lui a fait pitié!

— Tu ne diras rien? insiste-t-il?

— Vous me connaissez bien mal, tous. Je ferai tout au contraire pour te sauver. Mais sois courageux: ne tremble plus! Tout se rachète.

• • •

— Eh bien! Que son destin s'accomplisse, murmura le docteur Joly en repoussant d'un geste brusque les papiers qui encombraient son bureau.

Il était seul et semblait s'adresser à un interlocuteur imaginaire. Une interlocutrice plutôt, dont il croyait voir le doux visage penché sous l'abat-jour vert de la lampe. Un orage imminent assombrissait le ciel, et dans la pièce mal éclairée le jeune médecin avait allumé la lampe.

Il mit la tête dans ses mains, s'abîma dans ses réflexions.

Le bonheur viendrait-il un jour pour lui? Si Dominique, cette charmante enfant . . .

Il rougit à la pensée qui le tourmentait: il l'aimait, certes, mais sans oublier qu'elle était Mme de Fleurance. Il savait aussi qu'il ne serait jamais payé de retour: elle lui témoignait une amitié douce et confiante, rien de plus.

— Rien de plus, dit-il à mi-voix.

Il attira à lui un papier plié en quatre, le lut, le relut. Il se remit à soliloquer:

— Evidemment, il est perdu: on a suivi sa trace. Il n'a plus qu'à attendre le châtiment . . . Le malheureux . . .

Quelque temps auparavant, le docteur Joly, désespéré d'être inutile, s'était lancé à corps perdu dans la Résistance. Les fils entremêlés d'un important réseau passaient par ses mains débiles. Il venait aussi d'apprendre que Jean-Loup de Fleurance, avec beaucoup d'autres, travaillait contre son pays, mais qu'on s'apprêtait à lui faire payer sa trahison.

— Que son destin s'accomplisse, redit le jeune homme! Je ne puis rien pour lui.

Il eut un geste comme pour balayer les responsabilités qu'il pouvait avoir dans cette affaire.

Un malade vint le consulter, puis un enfant avec sa mère, puis la vieille Fanchette, qui depuis quelque temps ne faisait que trotter comme une souris le long des chemins.

— Vous aurez la pluie pour repartir, mère Fanchette, lui dit-il. Attendez, je vais atteler et je vous reconduirai . . .

La pauvre femme, à l'idée de cette promenade en voiture, battit des mains comme une enfant.

Quand il eut déposé Fanchette chez elle, au lieu de tourner bride, il continua en direction du château . . .

Mme Laure, Dominique et Jean-Loup, toujours assis dans la pièce délabrée, ne trouvent aucune solution au terrible problème; la jeune femme pleure, et Mme Laure, la tête baissée, feint de ne pas voir ces larmes.

Un pas dans la cour, c'est quelqu'un qui ne prend aucun souci de passer inaperçu: les pierres roulent sous ses lourds souliers. Puis une voix appelle:

— Madame de Fleurance! Etes-vous là?

— Nous sommes perdus, dit Mme Laure. Ne bougez pas.

Elle s'approche de la fenêtre et reconnaît le docteur Joly.

— C'est le médecin, dit-elle.

A son tour, Dominique s'approche. D'en bas, le docteur lui sourit:

— Ne craignez rien, dit-il, je monte aussi près de vous.

Mme Laure le regarde venir, les yeux secs, la bouche pleine de mépris:

— Vous venez le chercher, dit-elle, pour le perdre.

Le visage du médecin, en cette minute, est presque beau, tellement il resplendit sous l'afflux de la générosité et du courage.

— Je viens le chercher, oui, mais pour le sauver.

Il explique son plan; il doit se rendre deux jours plus tard à Lyon, avec quelques jeunes gens qui désirent combattre dans les forces alliées. Si Jean-Loup veut se mêler à eux, il lui procurera un faux état civil. Il aura ainsi le moyen de se racheter.

— Vous vous chargez du recrutement? demande Mme Laure.

— Pas seulement cela, Madame, dit-il d'un ton froid. Je vais aussi combattre avec eux; un vieux médecin, ami de mon père, doit me remplacer ici. Je n'attends que son arrivée pour partir! On ne regarde pas, là, si on est boiteux, laid, faible; toutes les forces sont utilisées, il n'y a d'ailleurs pas besoin d'être un colosse pour manier une arme!

"Est-ce oui, Monsieur de Fleurance? demande-t-il à Jean-Loup.

— C'est oui, dit le jeune homme sans voir les yeux suppliants de sa mère.

— Comment pourrons-nous vous témoigner notre gratitude, murmure Dominique.

Une seconde, il contemple la jolie tête blonde, le regard profond, le visage pâli.

— Il m'en coûte beaucoup d'agir ainsi, dit-il, beaucoup plus que vous ne pouvez le supposer.

— Quelle dette sera la nôtre! Croyez que jamais je n'oublierai . . .

— J'ai pensé à Thierry de Fleurance; l'idée qu'il combat avec nous a levé mes dernières hésitations.

Au nom de Thierry, Dominique joint les mains. Personne ne parle de lui au château; sans la présence de son petit enfant, on l'aurait oublié. Jean-Loup a sa mère: et Thierry est tout seul.

— Pauvre Thierry, murmure-t-elle.

— Vous n'allez pas le plaindre! s'indigne Mme Laure. Mon fils est dans une situation bien plus terrible que la sienne.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 42

TISANE CISBEY — **Vous pouvez** maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE sur-le-champ un vendeur expérimenté à plein temps ou à temps partiel, pour vendre une série de calendriers et d'annonces spéciales hors-pair au Canada. Forte commission, plus boni. Vendez à plein temps avec profits illimités ou vendez notre série en même temps que le commerce déjà exercé. Bilingue seulement. Les réponses tenues strictement confidentielles. **Multi Advertising Specialties, C.P. 94, Brockville, Ont.**

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à **Studio Girl Cosmetics, Dept. VAO28, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 40-244-42C.

DAMES QUI DESIREZ GAGNER 20 à 40 dollars de plus par semaine. Commencez dès maintenant à faire des démonstrations de "Tupper Ware" sous le plan "Réception à domicile". **Pour plus d'informations, contactez "Tupper Ware", 856, avenue Matheson, ou signalez: SP 5-2700.** 41-253-43C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.

Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

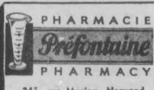
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE

OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pension et soins spéciaux

Pour hommes âgés, dans foyer catholique de langue française, à St-Boniface. **Pour plus de renseignements, signaler: 233-5942.** 42-268-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-146-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pour 2 enfants. Chambre et pension, plus salaire raisonnable. **Signaler: 222-4787 après 6 h. ou en fin de semaine.** 42-266-42C.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.: vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? **Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845.** 33-148-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces, au 1er étage. **Signaler: CH 7-8411.** 40-233-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand, près hôpital. Appartement moderne meublé: 3 pièces. **Signaler: 233-5979 après 5 h. p.m.** 42-272-43C.

A LOUER — St-Boniface, près des écoles. Grande maison: 6 pièces. Belle grande cuisine avec armoires. Nouvellement décorée. Chauffage: gaz. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9548.** 42-271-43C.

A LOUER — St-Vital. 2 chambres avec pension. Libre immédiatement. **Signaler: CE 3-6350.** 42-270-42C.

A LOUER — Appartement 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. **Signaler: 233-7674.** 32-123-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. **Signaler: CHapel 7-7554.** 30-976-T.F

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-5618.** 30-980-T.F.

A LOUER — Angle Langevin et Hamel. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. Possession immédiate. **Signaler: 253-9269.** 35-172-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. **Signaler: 233-4757 ou 233-4346.** 31-114-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. **Signaler: 233-1783.** 36-189-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Place Gaboury. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Garage. Libre: 1er février. **Signaler: CH 7-7357.** 40-235-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près Précieux-Sang. Chambre avec ou sans pension. Pour jeune fille qui travaille. **Signaler: 284-3467.** 42-269-42C.

A LOUER — Très belle grande chambre avec facilités de cuisine. Près hôpital St-Boniface. Pour dame tranquille seulement. **Signaler: WH 3-8735.** 42-265-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis: 3 pièces, dans immeuble-appartements assez âgé. Belle localité. Près basilique. Légères fonctions de concierge. $60. Possession: 1er février. **Signaler: GL 3-2575.** 42-264-43C.

A LOUER — Espace de 9,000 pieds carrés. Pour entrepôt ou idéal comme petit atelier, 2e étage. Angle des rues Berry et Kenny. **Pour visiter, signaler: 233-3891.** 41-261-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Entrées sur la rue et arrière. Près hôpital St-Boniface. Pas de stationnement. $85 par mois. **Signaler: 233-3891.** 41-260-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

A LOUER — Grande chambre meublée. 2e étage, en avant. Facilités de cuisine légère. Place de stationnement. **Signaler: 247-0625.** 41-259-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de bain privée. Electricité et chauffage fournis. Place de stationnement. **Signaler: 233-3676.** 41-255-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Réfrigérateur et rangette. Entrée privée. Conviendrait à 2 jeunes filles ou couple tranquille. Libre: 1er février. **Signaler: CE 3-4546.** 41-254-43C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables. $58. **Signaler après 5 h.: WH 3-9024.** 41-256-T.F.

A LOUER — Norwood Centre. Chambre meublée. Poêle et couvertures de lit inclus. Dame âgée de préférence. $30 par mois. **Signaler: CH 7-3705.** 41-250-42C.

STAN'S REPAIR SHOP

Maintenant ouvert. Aiguisage et échange de patins. Nous réparons les machines à coudre, machines à laver, polissoirs à plancher, aspirateurs, tondeuses à gazon, laboureurs à jardin, fers à repasser et bicyclettes. Nous aiguisons aussi les ciseaux et couteaux et vendons des articles usagés.

Téléphone: 213, St-Pierre, Man. 40-232-43C.

A VENDRE — Peinture à l'huile. Reproduction du noviciat des Pères Oblats à St-Norbert. **Signaler: 452-0653. Il faut voir pour apprécier.** 42-275-42P.

A VENDRE — Rue Masson. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement), **signaler: 775-1194 ou le soir, SP 2-9610.** 41-249-T.F.

A VENDRE — St-Pierre-Jolys. Maison: 7 pièces. Chauffage: gaz. Eau courante. Salle de bain complète. Libre immédiatement. **Pour plus d'informations, appeler St-Pierre 312-12 ou 335-5.** 41-262-42C.

A VENDRE

$225.00 comptant

Programme de travaux d'hiver

Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

A VENDRE

St-Norbert — Maison: niveaux variés. Très bien finie. Appartenant à un artiste canadien-français. Prix très raisonnable.

St-Norbert — Bungalow: 2½ ans. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Eglise et école tout près. Prix. $16,500.

Norwood — Enfield Crescent. Duplex en très bonne condition. Nouveau brochage. Chauffage: huile. Peut rapporter $80 par mois, plus logis pour propriétaire. Seulement $14,000.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977 39-224-42C.

A VENDRE

NORWOOD

Rue Monck — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 et 2. Gaz. Garage. Lot paysagé.

Rue Ferndale — Près église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 4 et 2. Salle de récréation. Plomberie double. Garage.

Rue Hill — Maison: 1½ étage, stuc. 6 pièces. Chauffage: huile.

Enfield Crescent — Maison: 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. $11,900.

Pour toutes informations, appeler
L. McCOLL REALTY,
288, rue Marion, St-Boniface
Tél.: CE 3-1451 le jour
AL 3-0404 le soir 42-274-42C.

A VENDRE

Belle ferme de 328 acres. 68 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait de 20,000 livres. Etable moderne. Chemin gravelé. Machines aratoires. 35 milles de Winnipeg. Prix: environ $50,000.

St-Boniface — Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Taxe: $280. Titre clair. Prix: $16,500.

Terre de 160 acres avec maison, étable, etc. 110 acres en culture. 30 milles de Winnipeg. Prix: $8,000.

Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204 39-228-42C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

St-Boniface — $23,000 comptant. Age: 1 an. Immeuble-appartement: 10 logis. Construction: brique solide. Réfrigérateurs, poêles, lessiveuse et séchoir. Chauffage: gaz. Une hypothèque seulement, 7%. Revenu annuel: $12,000. Bon achat spécial: $87,500.

St-Boniface — $5,000 comptant. Près hôpital et école Provencher. Age: 8 mois. Quadruplex attrayant. Logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher, au 1er, pour propriétaire. 2 logis privés au 2e: $160 par mois. Boiserie en acajou. Chauffage électrique. Lot: 50'. Prêt pour logis dans soubassement complet. Beaucoup d'extras. Termes faciles.

A vendre pour la première fois — St-Boniface, blvd Dollard. $2,000 comptant. Attrayante maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Seulement 18 ans. Belle cour boisée et clôturée: 50'. Garage. Grands salon et salle à manger, salle de bain: 3 unités, belle cuisine et chambre à coucher au 1er. 2 chambres à coucher bien éclairées et lavabo au 2e. Soubassement complet. Taxe: seulement $338. Localité de choix. Hôpital, autobus, magasins, écoles et basilique. Termes faciles.

POSSESSION IMMEDIATE

Norwood — 71, Youville. Duplex. $3,000 comptant. 2 ans seulement. Stuc avec frontage en brique. Lot paysagé: 50'. 5 pièces: 3 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités au 1er. 4 pièces au 2e: 2 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités. Cuisines attrayantes. Les 2 logis loués à $110 chacun. Fournaises à gaz séparées, etc. Bonne localité. Plein prix: seulement que $23,000 maintenant.

St-Boniface Centre — $4,000 comptant. Attrayante maison de professionnel: 7½ pièces, 2 étages. Grand salon. 3 grandes chambres à coucher au 2e avec salle de bain de 4 unités. Soubassement semi-fini, avec cabinet de toilette. Gaz. Garage assorti. Fini en plâtre et chêne de choix. Belle cour clôturée. Près école Provencher et autobus. Doit être vue.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741. 39-220-42C.

AVIS

A partir de la première semaine du mois de février, notre journal sera imprimé le mercredi midi, une journée plus tôt qu'à l'heure actuelle. En d'autres mots, l'heure limite pour la réception des copies sera fixée au mardi midi. Cette décision veut dire que tous les correspondants doivent faire parvenir leurs textes plus tôt et que les manuscrits qui ne dépendent pas de l'évènement quotidien doivent entrer les jeudi et vendredi pour publication dans la semaine suivante. En autant que cela est possible, on gardera les journées de lundi et mardi pour la composition de nouvelles courantes.

Ce changement est dicté par le fait que dans certains endroits le journal n'est pas livré avant la fin de la semaine. Aussi les agences de publicité constatent que le jeudi devient de plus en plus la journée des achats, surtout en été. Pour la nouvelle générale le journal jouera ainsi davantage le rôle qui lui incombe de plus en plus, celui de résumer et de commenter la période qui s'étend du dimanche au dimanche.

Puisque ce changement comporte non seulement des avantages, mais aussi des problèmes, il se fera à titre d'essai pour six mois. En conséquence, ceux qui sont obligés de se faire de nouvelles habitudes peuvent se consoler à la pensée qu'ils sont en bonne compagnie, le personnel de la rédaction devant aussi s'en accommoder.

Jour fatidique, le 3 février 1965.

La France presque unique fournisseur d'enseignants

Dans trente-deux pays, soit près d'un tiers de ceux qui morcellent la planisphère, le français est soit la seule langue maternelle, soit celle que l'usage veut que l'on parle, soit celle dont la connaissance est la marque — et la condition — d'une promotion sociale, professionnelle ou intellectuelle. Il y a ainsi 155 millions d'hommes qui parlent le français dans le monde.

En outre, le français est en train de s'imposer, dans certains continents comme l'Afrique noire, comme la seule langue universelle commune dans la Tour de Babel des dialectes locaux, et son ancienne position de langue de la diplomatie et des échanges internationaux est restaurée.

Epanouissement, expansion dont chacun se félicite, mais qui pose bien des problèmes à la France, considérée comme le fournisseur normal de professeurs, de méthodes et de livres. Pratiquement, les services culturels du Quai d'Orsay ne suffisent plus à la demande. Les "exportations" d'enseignants et de moyens d'enseignement du français s'accroissent annuellement de 10 pour cent, et c'est nettement insuffisant. Tellement insuffisant qu'il convient même de pousser un cri d'alarme. La France n'a pas actuellement les moyens financiers et humains, l'organisation technique qui lui permettront de remplir son rôle et de rester le grand dispensateur de culture française. Le rythme des exportations de livres français est cinq fois inférieur à celui des livres anglo-saxons, sans doute parce que les éditeurs britanniques reçoivent une aide gouvernementale à l'exportation double de l'aide française. La France n'exporte que 20 pour cent de sa production, la Grande-Bretagne 45 pour cent.

Pour les professeurs, la situation est catastrophique. Certes la France en a "exporté" 14,500 en 1963, sans compter les 12,000 qui enseignent en Algérie et les 5,200 qui professent dans les états francophones d'Afrique. Mais l'Université française manque elle-même de professeurs pour les jeunes Français métropolitains, en partie en raison de la modicité des traitements. Et la demande mondiale voisine la centaine de millier d'enseignants de toutes catégories.

C'est ainsi qu'on a vu certaines républiques africaines faire venir, probablement aussi avec des arrières-pensées politiques, des professeurs de français de Roumanie, de Yougoslavie et d'autres pays. Les résultats pédagogiques n'ont pas été excellents, mais il est remarquable qu'actuellement, en Russie et dans plusieurs démocraties populaires, notamment en Tchécoslovaquie, la planification des universités prévoit — d'ailleurs avec l'aide de professeurs français — un développement sans précédent de la formation de linguistes francophones de toutes professions. En URSS, le pourcentage autorisé des enfants apprenant le français comme première langue est passé de 12 à 25 pour cent; en Roumanie, le français est maintenant première langue obligatoire, avec le russe, et il en est de même en Pologne et en Bulgarie. A Prague, le français est obligatoire pour certains diplômes techniques industriels et agricoles.

Il est évident que les pays communistes cherchent à former le plus grand nombre possible de techniciens parlant français pour faciliter leur pénétration économique et politique en Afrique et en Amérique du Sud.

Le français est obligatoire au Ghana et au Nigéria; l'enseignement du français fait l'objet d'un cycle plus long en Amérique du Sud et, à Rio de Janeiro, il est dans les écoles secondaires à égalité avec l'anglais. La Grande-Bretagne a introduit, à titre expérimental, l'enseignement facultatif du français dans les écoles primaires. Dans les Etats de New-York et de la Nouvelle Angleterre, aux Etats Unies, il est obligatoire dans les mêmes classes.

En même temps, les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux en France. L'organisation privée "L'Alliance française", qui a des établissements d'enseignement dans le monde entier, reçoit quotidiennement dans ses seules classes de Paris, 10,000 élèves étrangers (niveau du secondaire).

A l'université, il y a presque le même nombre d'étudiants étrangers - ce ne sont pas les mêmes - dont 70 pour cent bénéficient de bourses du gouvernement français.

Mais ce procédé fort coûteux tend progressivement à être remplacé, pour certains pays, par le système de l'échange, pour d'autres, par l'envoi de cadres français dans les établissements nationaux. A longue échéance, seront ainsi créés à l'étranger, des lycées, comme celui de Prague et ceux de Sofia et Varna, en Bulgarie, qui donnent la totalité de leur enseignement en langue française, qu'il s'agisse de mathématiques, des sciences ou de la philosophie. Ainsi on peut facilement arriver à la formation d'un plus grand nombre d'étudiants presque parfaitement bilingues.

La demande internationale est également très importante en matière de procédés audio-visuels, disques, films, enregistrement pour la télé. Mais, dans ce domaine, la France est très pauvre. Et son effort cuturel a été jusqu'ici surtout dirigé vers certaines "élites". 71 tournées théâtrales, 35 expositions d'arts plastiques, 90 tournées d'orchestres et de virtuoses pour seulement 250,000 volumes exportés, 16,000 copies de films et 60 heures par jour d'émissions sur ondes courtes, la plupart très difficiles, faute d'une puissance suffisante des émetteurs ou des interdictions politiques locales, à capter dans les pays intéressés. Les crédits du service culturel du Quai d'Orsay sont dérisoires: 402 millions de nouveaux francs.

Les circonstances imposent une reconversion totale de l'aide culturelle française à l'étranger. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de créer un Comité d'études pour la préparation d'un plan quinquennal d'expansion culturelle pour les cinq prochaines années. Les objectifs du plan n'ont pas encore été arrêtés, mais il est question de doubler le nombre des enseignants français à l'étranger, d'accroître de moitié les moyens audio-visuels et d'augmenter d'un tiers le chiffre des savants envoyés en mission à l'étranger. Enfin, la répartition géographique et la nature des efforts seraient complètement changées. Le gouvernement a compris que le développement du français et l'expansion de son action culturelle constituent un des éléments essentiels de la politique étrangère de la France.

Jean MONTARDAT.

(Centre d'Information de la Culture et de la Technique française, Paris, no 41-42, 1964.)

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

NORWOOD

Hillcrest. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 pièces, plus salle de récréation. Logis: 3 pièces avec ameublement. Garage. Beau lot. Aubaine à $11,900.

NORWOOD

Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Stuc. Aussi grand garage. Plein prix: $7,900. Termes faciles.

ST-BONIFACE

Semi-duplex. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Aussi beau logis avec ameublement complet au 2e. 2 salles de bains privées. Garage. Grand lot: 50'. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

ST-BONIFACE

Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

HOTEL ENVIRON 100 MILLES DE WINNIPEG

Sur grande route. Presque neuf. Construction en brique et béton. Chiffre d'affaires annuel: au-delà de $20,000 clairs. Dépenses minimes. Idéal pour couple. Comptant requis substantiel.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603 39-229-42C.

L'Alliance Française du Manitoba

M. Yves Berger, conférencier officiel de l'Alliance Française, parlera sur "L'évolution du personnage dans le roman depuis Balzac jusqu'à aujourd'hui" à la prochaine conférence de l'Alliance Française, le mardi 9 février, à 8 h. 30 p.m., à l'Académie Ste-Marie. Un café sera servi en fin de soirée.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

AVONS CLIENTS QUI DESIRENT acheter maison de 4 chambres à coucher près hôpital St-Boniface. Montant substantiel comptant. Aussi, d'autres qui désireraient maisons de 10 à 16 chambres pour louer. Paieraient comptant sur hypothèque. Assez près du Centre de St-Boniface. **Si vous avez quelque chose dans ce genre,**

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977 39-225-T.F.

A VENDRE

St-Vital — Chemin Ste-Anne. 7 acres de terre avec maison moderne: 6 pièces. Garage double. Grand poulailler. Entrepôt à grain. 4 acres en luzerne. Plein prix: $14,000.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Chauffage: gaz. $8,300. Comptant requis: $500. Balance à termes.

Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874 39-227-42C.

A VENDRE

LORETTE

Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.

ILE-DE-CHENES

Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.

110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876 39-221-42C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface Centre — Prix: $13,500. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Comptant substantiel requis.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Lot: 33' x 122'. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis $1,000. Balance facile.

St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Epicerie — "IGA" dans centre canadien-français. Bonne clientèle. Equipement moderne, etc. Logis: 5 pièces avec eau chaude et froide, réservoir sceptique. Titre clair. Chiffre d'affaires annuel: $125,000. Propriétaire désire prendre sa retraite. Considérerait maison en échange. Stock en plus. Une aubaine pour quelqu'un. Venez me voir pour plus d'information et la localité.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027 40-246-42C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST

Radio et télévision dans chaque chambre;

Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;

Service courtois et personnel;

- **Contrôleurs individuels de chaleur**
- **Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants**
- **Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité**
- **Salon "Forest" — Pour un peu de relâche**
- **Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique**

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14

Reçoit des demandes de professeurs qualifiés pour enseignement, soit au niveau de l'école secondaire ou de l'Institut Collégial, pour enseigner à l'Institut Collégial de Ste-Anne où un professeur est requis pour le début du terme scolaire en janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe 3:	$4,000 min.	$5,500 max.
Classe 4:	$4,500 "	$7,400 "
Classe 5:	$4,900 "	$8,000 "
Classe 6:	$5,300 "	$8,800 "
Classe 7:	$5,800 "	$9,700 "

Rétribution de salaires pour toutes les années de service..

Augmentations: Classe 3, $200 par année. Classe 4, 5, 6, 7, $200 x 2, $300 par la suite jusqu'au maximum. Bilingue préféré.

Pour plus d'informations, s.v.p., appelez le soussigné. Téléphone: GArden 2-5369.

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.

A VENDRE

St-Vital — Près école Ste-Marie. $10,000. Très bon état. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot: 50'. Termes faciles.

St-Vital — Près école Ste-Marie. $7,000. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: huile. Taxe: seulement $133. Termes faciles.

St-Vital — Avenue Ellesmere. Joli bungalow moderne. $12,500. 2 grandes chambres à coucher. Plancher: chêne. Chambre supplémentaire au soubassement. Peut aménager 2e étage avec chambre à coucher. Lot boisé: 45'. Jardin. $3,000 comptant.

Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport: 5 et 3. Soubassement complet. Taxe: seulement $250. Lot: 65' x 125'. Possession immédiate. $2,500 comptant. Balance facile.

Rue Des Meurons — $11,500. Maison de rapport: 5 et 3. Très bon état. Extérieur en stuc. $1,500 comptant.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $9,900. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chaufage: gaz. $2,000 comptant.

St-Boniface Centre — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5 avec 3 chambres à coucher. $8,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845 39-222-42C.

Louez un brûleur

à conversion à gaz naturel $2.95 par mois sur votre facture de gaz. Réservoir à eau chaude, seulement. $1.95 par mois sur votre facture de gaz.

Pour tout renseignement, contactez
DUGALD HEATING & SHEET METAL
CE 3-3612
Fournaise à gaz de 90,000 B.T.U.
complètement installée $435.00
Gratis: Humidifacteur à courant alternatifs

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

ON DEMANDE

Pour école Lorette Centre no 992. Institutrice pour enseigner la 3e année. Entrée en fonction: 1er février. **S'adresser à: M. Roméo Manaigre, sec., école Lorette Centre no 992, Lorette, Man.** 40-247-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou instituirce pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

Maîtresse de chant, un ou deux jours par semaine, pour l'école St. Alphonsus, East Kildonan. **Signaler: 334-0279.** 42-267-42C.

SINGER

Vente d'inventaire
MACHINES REPRISES

C'est votre chance d'acheter une machine usagée de condition supérieure à mieux qu'un prix d'aubaine. Modèles "portative" et "console", plusieurs récents, toutes de première condition et pleinement garanties.
Agissez maintenant! Les premiers acheteurs auront le plus grand choix.

Aubaines typiques:
Portatives, électriques, à partir de **$29.95**
Cabinets, électriques, à partir de **$59.95**
Modèles à pédale, à partir de **$15.00**

Machines à louer, vaste sélection. Machines modernes en bonne condition. A louer pour seulement $6.00 par mois.

SINGER Sewing Centre
Tél.: 233-7656 129, rue Marion St-Boniface

AGENCES CAMPUS AGENCIES

Hypothèques — Immeubles
Administration de fermes,
Propriétés résidentielles et commerciales
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622



Vic De Gagné

• OLDSMOBILE • CHEVROLET
• CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main — Bureau: WH 3-1471 — Résidence: GL 2-1896

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence. St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition